

LPO

Info



Auvergne-Rhône-Alpes

Le journal trimestriel

N°9
Été 2023



Pages 4 et 5

Des projets LIFE pour la vie sauvage

Page 12

Suivre le hérisson pour comprendre les corridors écologiques

Page 15

L'eau : indispensable à la survie de tout être vivant

Éditorial **La LPO AuRA va bien.**

 Marie-Paule De Thiersant, Présidente de la LPO Auvergne-Rhône-Alpes



L'Assemblée Générale de la LPO AuRA qui s'est tenue les 3 et 4 juin à Jaujac fut une réussite. Merci aux adhérents qui se sont déplacés nombreux, merci aux conférenciers et merci à la LPO de Drôme-Ardèche pour l'organisation.

La LPO AuRA ne travaille pas pour elle, elle ne fait pas de politique politicienne, elle se met au service de l'intérêt général pour, à son niveau, essayer d'enrayer l'effondrement de la biodiversité et elle le prouve au travers de ses actions dans toute la région. 130 salariés et 243 ETP (équivalent temps plein) bénévoles sont aux manettes. Cela va des comptages STOC et Wetlands à la surveillance des rapaces, au suivi des

hirondelles et martinets, au sauvetage des amphibiens, aux chantiers de restauration (mares, plantations de haies, gestion de nos terrains...) en passant par la mise en place de Refuges LPO, des animations nature et la médiation faune sauvage.

Tout ce travail va continuer et sans doute s'amplifier encore. Nous avons besoin que d'autres bénévoles nous rejoignent, que des mécènes et donateurs nous encouragent.

Des rendez-vous importants sont déjà pris pour la rentrée :

- La poursuite du travail engagé sur la Responsabilité Sociétale des Organisations, nos impacts économiques, sociaux et environnementaux : sommes-nous exemplaires dans notre fonctionnement aussi bien à l'interne qu'à l'externe ?
- La déclinaison régionale du plan stratégique de la LPO France 2023-2027 avec quatre axes : la LPO experte, la LPO actrice, la LPO militante, la LPO exemplaire. Un séminaire de travail sera organisé en

novembre 2023 avec les managers de la LPO AuRA et le conseil d'administration. Les délégués territoriaux et adhérents qui souhaitent enrichir le travail seront également invités.

L'été et les vacances arrivent, gardez le réflexe « *Naturalist* ». Je vous encourage à transmettre vos observations sur faune-aura.org qui compte aujourd'hui plus de 26 millions de données qui alimentent faune-france.org. Ces données sont essentielles pour mesurer l'état de conservation de la faune. Elles permettent d'établir des listes rouges. Les nouvelles listes rouges oiseaux et mammifères d'Auvergne-Rhône-Alpes vont sortir d'ici l'automne.

Déjà plus de 11 000 adhérents LPO en AuRA. L'objectif des 13 000 est atteignable. Ensemble, nous pouvons le faire !

Belles vacances et rendez-vous à la rentrée. ■

Sommaire



LA LPO AURA MILITANTE

- 3 Les domaines de l'État rasent un réservoir de biodiversité sur la Bastille de Grenoble
- 3 Protection du blaireau, nous gagnons

ACTUALITÉS

- 4 Des projets LIFE pour la vie sauvage
- 6 Les nouvelles des LPO locales
- 10 Clap de fin pour la migration prénuptiale
- 10 Les Groupes Jeunes LPO AuRA se mobilisent pour les ESOD

- 11 Quoi de neuf au Centre de sauvegarde ?
- 11 Dynamiser la politique foncière : on a besoin de vous !



LE COIN NATURALISTE

- 12 Suivre le hérisson pour comprendre les corridors écologiques
- 13 Le faucon pèlerin : l'un des plus beaux et prestigieux rapaces au monde
- 13 Quel beau voilier ce flambé !



EN COUVERTURE

Gypaète barbu
© Lionel Tassan



RETOUR SUR...

- 14 Jaujac, ville étape



JARDINS ET REFUGES

- 15 L'eau : indispensable à la survie de tout être vivant
- 15 Nature à la Préfecture

⚡ Coup de gueule

LES DOMAINES DE L'ÉTAT RASENT UN RÉSERVOIR DE BIODIVERSITÉ SUR LA BASTILLE DE GRENOBLE

Des travaux de déboisement et de débroussaillage ont été commandités dans un secteur à forts enjeux à Grenoble. La LPO AuRA et des associations locales condamnent cet acte.

Une parcelle de 4,5 ha appartenant à l'État, gérée par les Domaines, a été déboisée et entièrement débroussaillée début mai 2023 dans le cadre de l'Obligation Légale de Débroussaillage imposée par arrêté préfectoral qui permet de débroussailler dans un rayon de 50 m autour des bâtiments pour limiter le risque d'incendie.

Cette parcelle est classée en zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type 1 et 2. On y retrouve de nombreuses espèces remarquables (oiseaux, mammifères dont chauves-souris, insectes, mais aussi flore...), dont certaines sont des raretés départementales voire régionales.

L'État est allé bien au-delà de la réglementation en étendant la procédure sur toute sa parcelle, en ne tenant compte ni des techniques de gestion raisonnée, ni de la période la moins impactante pour la biodiversité (novembre-février).

Grâce à un communiqué envoyé par la LPO AuRA, FNE Isère et Gentiana (association botanique grenobloise), les travaux ont été stoppés. Ils reprendront sûrement dès l'automne. ■



LE RABOT RASÉ
© GENTIANA

BLAIREAU D'EUROPE
© FABRICE CAHEZ



♥ Coup de cœur

PROTECTION DU BLAIREAU, NOUS GAGNONS

Quatre décisions d'annulation des arrêtés autorisant la vénerie sous terre du blaireau en 2021 pour l'Allier, la Haute-Loire, le Cantal et le Puy-de-Dôme ont été rendues le 8 juin par le tribunal administratif de Clermont-Ferrand.

Combien de fois la LPO AuRA devra-t-elle demander l'annulation de ces arrêtés ? Et combien de blaireaux sacrifiés inutilement en attendant les jugements administratifs ?

Quoi qu'il en soit, ces décisions du 8 juin 2023 sont une bonne nouvelle. Suite à ces jugements, les préfets seront contraints de motiver plus fortement leurs arrêtés s'ils veulent encore accorder cette période complémentaire, en demandant aux chasseurs d'apporter de réelles données de connaissance du blaireau sur leur territoire.

Plus que jamais la LPO AuRA défend la cause du blaireau. L'association a à nouveau attaqué les arrêtés de 2022 et 2023 autorisant une période complémentaire pour la vénerie du blaireau en AuRA.

Dernière minute ! En Savoie, la période complémentaire demandée par arrêté préfectoral et autorisant la vénerie sous terre du blaireau du 15 au 30 juin 2023 vient d'être rejetée par le Tribunal Administratif de Grenoble.

Aussi, la LPO AuRA se réjouit que dans les départements de l'Ardèche, de l'Isère et de la Haute-Savoie, aucune période complémentaire n'ait été accordée en 2023. ■



Le temps fort de la LPO AuRA

DES PROJETS LIFE POUR LA VIE SAUVAGE

Florian Veau et Michel Mure, Chefs de projets à la LPO de Drôme-Ardèche

La LPO Auvergne-Rhône-Alpes est partenaire de deux projets européens LIFE d'une durée de 6 ans chacun, l'un pour réduire les risques liés aux câbles électriques, l'autre ciblé sur la protection du gypaète barbu. On vous explique tout.

LIFE, c'est quoi ?

Le programme LIFE est un instrument financier de la Commission européenne dédié au soutien de projets innovants, privés ou publics, dans les domaines de l'environnement et du climat.

Les projets LIFE proposés doivent répondre à différents objectifs, comme la protection de l'environnement, le ralentissement de la perte de la biodiversité, ou l'amélioration des écosystèmes.

La LPO Auvergne-Rhône-Alpes mène depuis plusieurs années différents projets LIFE (milan royal, gypaète...).

Le LIFE Gyp'Act

Ce programme piloté par la LPO France réunit les acteurs intervenant sur les vautours, de la Drôme à l'Aude.

Son action est prévue sur 6 ans, entre 2022 et 2028. Il vise à rétablir la continuité des populations de gypaète barbu (*Gypaetus barbatus*) des Alpes (population issue de réintroduction) aux Pyrénées (population en reconstitution à partir d'un noyau relictuel).

Les acteurs du suivi et de la conservation sont la LPO Occitanie, le Parc National des Cévennes, la LPO AuRA, Vautours en Baronnies et le Parc Naturel Régional du Vercors. Mais il comprend aussi la Vulture Conservation Fondation (VCF), qui coordonne notamment l'élevage en captivité.

On compte également le Centre National d'Informations Toxicologiques Vétérinaires (CNITV) pour le suivi des causes de mortalité et Sorbonne Université pour l'accompagnement scientifique (analyse des données spatiales et temporelles...). L'action phare est bien entendu la réintroduction de jeunes oiseaux nés en centres spécialisés (ou en zoos) sur deux grands secteurs : les Causses pour le Massif central (gorges de la Jonte et de la Dourbie) et les Préalpes drômoises (Vercors et Baronnies).

Le suivi des oiseaux s'opère en premier lieu visuellement sur le taquet (vire aménagée en falaise pour le dernier mois avant envol du poussin) et en phase d'émancipation. Ensuite, le GPS accompagne l'étude de la phase d'exploration, qui peut mener les jeunes individus à plusieurs centaines de km de la zone de lâcher.

La sécurisation de la ressource alimentaire sur ce large territoire (création de placettes spécifiques mais aussi de placettes d'équarrissage en partenariat avec les éleveurs volontaires) permet d'offrir des haltes aux oiseaux erratiques puis de permettre la fixation de couples.

Sur les sites régulièrement fréquentés, la réduction des risques d'électrocution est menée avec Enedis, également associé au LIFE.

Enfin, l'action de sensibilisation des publics vient accompagner l'ensemble des actions pour une meilleure appropriation par les différents usagers : éleveurs, pratiquants de sports de nature, habitants (scolaires et grand public)...

GYPAËTE BARBU
© THOMAS CUGNOD



TONDEUR
OPTIQUE

contactornitho@optiquetondeur.com
Tél. 04 74 09 45 67
www.optiquetondeur.com

› TARIFS PRÉFÉRENTIELS ASSOCIATIONS
› SPÉCIALISTE DIGISCOPE



KOWA
PENTAX
PERL
SWAROVSKI
ZEISS...

Si son prédécesseur, le LIFE Gypconnect, a permis d'aboutir à la première reproduction en nature dans le Vercors en 2022 (après 100 ans d'absence), gageons que le LIFE Gyp'ACT verra un pas franchi dans la restauration de la continuité de population de cette espèce majestueuse !

Le LIFE SafeLines4Birds

La LPO Auvergne-Rhône-Alpes est engagée dans le programme européen LIFE SafeLines4Birds (2023-2028) qui a pour objet de réduire les impacts des lignes électriques sur la biodiversité, notamment l'avifaune.

Dans notre région, ce LIFE concerne des espèces prioritaires pour l'Union Européenne (aigle de Bonelli, balbuzard pêcheur, gypaète barbu, vautour percnoptère, cigogne blanche), mais aura également un intérêt pour un grand nombre d'espèces vivant dans les mêmes milieux.

Le projet implique aussi la réduction du dérangement lors des intervention d'Enedis et RTE ainsi que le suivi des actions et partenariats à l'aide d'outils comme l'application « Avifaune et câbles ».

Début 2023, la LPO France, pilote national du projet, a sollicité la LPO AuRA pour accueillir l'entreprise NEEMO qui a en charge le suivi de ce LIFE pour l'Union européenne.

Ainsi, le 2 avril 2023, les membres de la LPO France et de NEEMO sont venus dans le Sud Ardèche pour découvrir les différentes phases du programme d'actions prévues sur le territoire de l'aigle de Bonelli et du vautour percnoptère.

La visite a débuté par un secteur où un diagnostic de lignes électriques Moyenne Tension (Enedis) est en cours à la LPO AuRA visant à cartographier les poteaux et les câbles les plus dangereux sur le territoire d'un couple d'aigles de Bonelli.

AIGLE DE BONELLI
© VINCENT PALOMARÈS



FAUCON CRÉCERELLE
SUR UNE LIGNE HAUTE TENSION
© MICHEL MURE

La visite s'est poursuivie au pied d'une ligne haute tension (RTE) où les câbles ont été visualisés à l'aide de balises « spirale » sur un ancien site de l'aigle.

Pour finir, nous avons rejoint les gorges de l'Ardèche, où un exemple de risque de dérangement a été évité alors qu'Enedis envisageait l'héliportage de poteaux à changer en pleine période de reproduction de l'aigle de Bonelli et du vautour percnoptère. Ce secteur était aussi l'occasion de montrer les actions de réduction des risques d'électrocution déjà réalisées sur des poteaux moyenne tension (Enedis).

Au terme de cette journée, nous avons pu montrer concrètement les enjeux sur les espèces, le pourquoi et le comment des actions et les contraintes de terrain, avec au moins 4 thématiques prévues dans le LIFE (diagnostics de lignes, risques de percussion ou d'électrocution et dérangement).

Le cas particulier des risques encourus par la cigogne blanche et le balbuzard pêcheur nichant sur les pylônes électriques a été abordé par nos collègues de la LPO France (cette thématique est prévue en Auvergne, en Isère et l'Ain). ■



Les nouvelles des LPO locales

LPO DE L'AIN

LA DOMBES, NOUVEAU SITE RAMSAR EN RÉGION AURA

✍️ Thierry Lengagne, Président de la LPO de l'Ain

Cette année, la Dombes devient le 53^{ème} site Français labélisé Ramsar, label qui récompense et encourage les actions de gestion durable sur les zones humides à haut potentiel international.

La Dombes a été façonnée par l'Homme qui a mis en place un système de régulation des étangs permettant un fonctionnement original avec alternance de périodes en eau pour la croissance des poissons (2 ou 3 ans) et périodes d'assec (1 an), une des clés du fonctionnement écologique de la Dombes.

Ce label montre que la Dombes joue un rôle clé pour la préservation des oiseaux hivernants (40 000 oiseaux lors du comptage Wetlands), des nicheurs (plus de 150 espèces) et des migrateurs, mais aussi de 15 espèces d'amphibiens, 19 espèces de chiroptères, 10 espèces de reptiles et 54 espèces d'odonates.

Mais cette biodiversité n'est pas répartie de façon homogène sur les 800 étangs. Les comptages montrent aujourd'hui que la majorité des oiseaux se retrouvent sur les 5 ou 6 étangs sans chasse.

Espérons maintenant que les acteurs Dombistes qui ont œuvré pour l'obtention de ce label travailleront pour obtenir un statut de protection fort pour l'étang du Grand Birieux plaque tournante des oiseaux en Dombes. ■

REMISE DU LABEL RAMSAR LE 2 JUIN 2023 © THIERRY LENGAGNE



LPO DE L'AUVERGNE

BAGUAGE D'UN COURLIS CENDRÉ DANS LE CANTAL : UNE PREMIÈRE EN AUVERGNE !

✍️ Magali Germain, Chargée de communication à la LPO de l'Auvergne

BAGUAGE DU COURLIS CENDRÉ © LPO AURA



Fin mars 2023, notre équipe du Cantal rencontrait Pierrick Bocher, enseignant chercheur travaillant sur les oiseaux limicoles, notamment le courlis cendré pour lequel la LPO en Auvergne participe depuis 2019 à un programme d'action de protection.

Venu pour découvrir notre population montagnarde et étudier nos problématiques locales, Pierrick Bocher participe également à des programmes de baguage encadrés par le CRBPO* et le MNHN** visant à équiper des courlis de balises GPS un peu partout dans le monde pour étudier leurs parcours migratoires, leurs sites d'hivernage, la taille des domaines vitaux, etc.

Dans le cadre de ce programme, un courlis de la Planèze de Saint-Flour a été bagué et équipé d'une balise GPS dans la nuit du 28 au 29 mars 2023.

C'est une première en Auvergne. Cette action test est une réussite et elle pourrait potentiellement être renouvelée dans les prochaines années pour équiper d'autres individus et récolter plus de données. ■

*CRBPO — Centre de Recherches sur la Biologie des Populations d'Oiseaux ▶

**MNHN — Muséum National d'Histoire Naturelle ▶

LPO DE LA DRÔME-ARDÈCHE

VAUTOUR CONNECTION

✍️ Louis Granier, Président de la LPO en Drôme-Ardèche

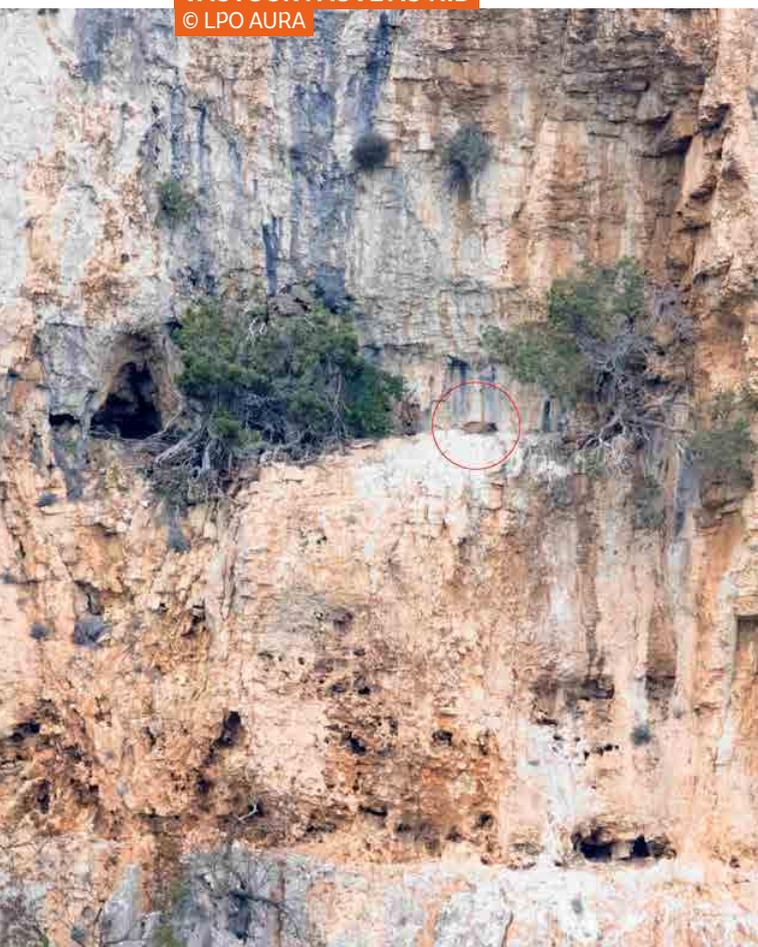
Petit clin d'œil à un film célèbre en son temps, pour vous annoncer une très grande nouvelle.

Ce n'est pas à proprement parler un scoop, car l'information a déjà circulé largement, mais j'ai envie de profiter de cet article pour saluer le travail de Florian Veau qui, grâce à sa persévérance et son assiduité à alimenter des placettes de nourrissage, affrontant des pistes plus ou moins roulantes, au volant d'un véhicule pas forcément adapté (ce n'est plus le cas aujourd'hui), en transportant des cargaisons pas très ragoûtantes, a réussi à fixer de manière pérenne une population de vautours en Sud-Ardèche.

Déjà largement récompensé de ses efforts par la réussite du retour des vautours percnoptères, dont le nombre de couples nicheurs augmente régulièrement, il a franchi un nouvel échelon cette année avec la première reproduction de vautours fauves. Oui, ce n'est pas un couple, mais bien deux qui ont mené à bien la couvaison de leurs œufs jusqu'à la naissance de deux oisillons qui iront après leur envol renforcer la connexion (il faut bien justifier le titre...) entre les Grands Causses, le Vercors et les Baronnies. ■

VAUTOUR FAUVE AU NID

© LPO AURA



LPO DE L'ISÈRE

INSTALLATION DE NOUVEAUX ÉCURODUCS SUR LA MÉTROPOLE GRENOBLOISE

✍️ Anaëlle Atamaniuk, Chargée de mission faune à la LPO de l'Isère

ÉCUREUIL ROUX © ALAIN GAGNE



À ce jour, 24 écuroducs ont été installés et sont suivis en Isère. L'écuroduc est un système de cordage qui permet de pallier l'absence de jointure des branches d'arbres au-dessus de la route et qui permet à l'écureuil de traverser la route en sécurité.

Cinq nouveaux écuroducs ont été installés en 2023 : deux à Saint-Égrève (en face du parc de Rochepleine et rue des Brieux), un à Pont-de-Claix/Champagnier (route de Chamrousse), un à Champagnier (route de la Combe) et un dernier à Eybens, expérimental, posé sur un poteau.

Petite nouveauté cette année, les écuroducs sont accompagnés de mangeoires ! Nous essayons d'attirer les écureuils pour les encourager à traverser sur les cordes.

Si vous êtes intéressés et disponibles, nous avons toujours besoin de bénévoles pour remplir régulièrement les mangeoires de certains sites : Champagnier, Eybens et Pont-de-Claix/Champagnier (elles sont accessibles depuis le sol et les noix sont fournies par la LPO).

Pensez bien à transmettre toute information d'observation d'écureuil : une traversée de câble, un individu retrouvé mort, etc. Cela nous permettra d'ajuster ou créer un futur projet ! ■

LPO DE LA LOIRE ET LPO DU RHÔNE

JOURNÉES DÉCOUVERTE DE LA LPO FRANCE : RETOURS D'EXPÉRIENCE

 Margaux Dumoulin, Secrétaire dans les LPO de la Loire et du Rhône
Pascale Billard, Bénévole et présidente territoriale de la LPO de la Loire

Jeudi 6 et vendredi 7 avril ont eu lieu les journées découvertes proposées par la LPO France à Rochefort (17). Deux représentantes des délégations territoriales de la Loire et du Rhône y ont participé.

Ce séminaire, ouvert aux anciens et nouveaux salariés, bénévoles, membres des conseils territoriaux... a réuni une trentaine de personnes venues de diverses délégations de toute la France.

Au programme :

- deux matinées de découverte de différents services de la LPO France : pôle développement, protection de la nature, boutique, dispositif Refuges, médiation faune sauvage et plus encore...
- deux après-midis de visite de terrain : l'une à la station de lagunage de Rochefort, qui accueille chaque année des milliers d'oiseaux aquatiques, l'autre à la Réserve Naturelle Nationale de Moëze-Oléron, gérée par la LPO depuis 1986.

Les différentes présentations, proposées par des intervenants enthousiastes et dynamiques, ont permis d'en apprendre davantage sur les actions menées par la LPO, ses stratégies, ainsi que sur les équipes des différents services. Elles ont aussi contribué à ouvrir le dialogue entre les diverses délégations présentes et à comparer, confronter, échanger sur les pratiques et les expériences de chacun.

Les sorties sur le terrain ont également permis de constater concrètement les impacts positifs des actions de la LPO en faveur de la biodiversité, avec en prime de belles observations

sous un soleil bienvenu : mouettes pygmées, guifettes moustacs, cigognes, spatules, busards des roseaux...

Margaux Dumoulin : « Arrivée depuis peu au poste de secrétaire pour les délégations de la Loire et du Rhône, j'ai grandement apprécié ce temps proposé à quiconque s'engage au sein de la LPO, et pas seulement aux salariés. L'organisation était efficace, sans temps mort et a suscité de nombreux moments d'échanges formels et informels entre les participants. Je m'y suis rendue dans l'objectif d'en apprendre plus sur le fonctionnement général de la LPO France et sa connexion avec les délégations régionales et départementales ; j'en suis repartie avec un "boost" de motivation et je recommande l'expérience... »

Pascale Billard : « C'était ma deuxième participation et grâce à mon expérience de bénévole impliquée dans de nombreuses actions, cela m'a permis de mieux apprécier la richesse des échanges avec les salariés et les bénévoles des autres régions. J'en suis revenue encore plus motivée pour continuer mon engagement aux côtés de la LPO. Participer à cette formation est une opportunité à ne pas rater ! » ■

JOURNÉES LPO
© MARGAUX DUMOULIN



LPO DE LA SAVOIE

« LE PARI », UN FILM POUR LE SAUVAGE

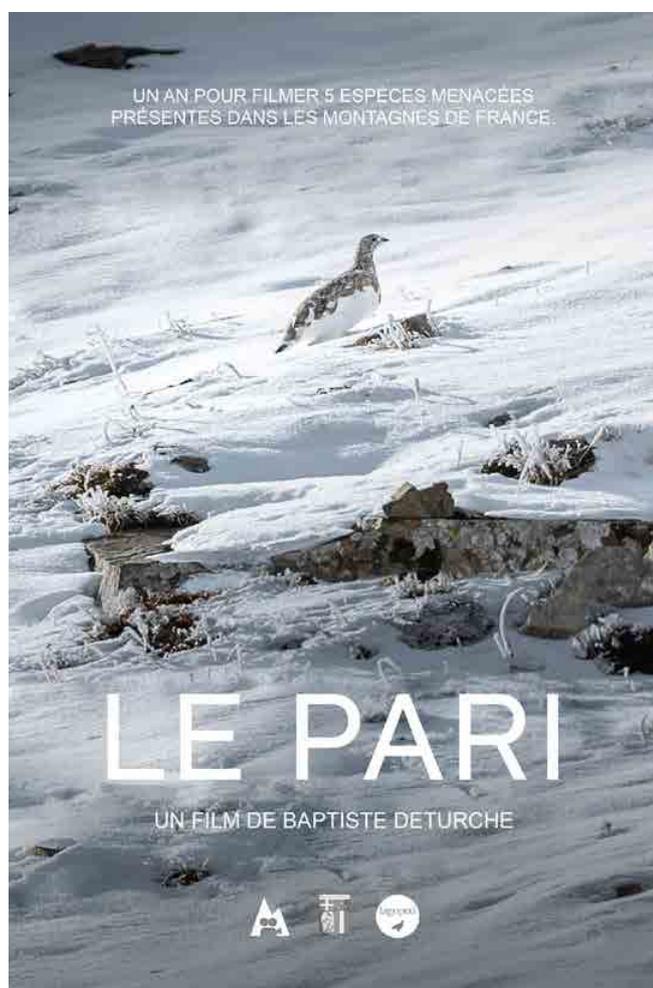
 Dominique Secondi, Président de la LPO de Savoie

Baptiste Deturche a vu son deuxième film sortir le 11 janvier 2023 et endosse les fonctions de cadreur, monteur et réalisateur dans ce film dédié aux 5 espèces de galliformes de montagne.

Installé à Saint-Jean-de-Tholome, Baptiste ne s'est pas salarié avec les subsides reçus de manière à avoir le plus de moyens possibles pour son film. Avant toute chose, Baptiste insiste sur la déontologie : filmer les espèces sauvages induit de savoir trouver des indices de présence et de ne provoquer aucun stress chez les animaux.

Le film nous fait voyager des Alpes au Pyrénées, une immersion dans les milieux les plus sauvages pour être au plus proche du tetras lyre, du grand tetras, du lagopède alpin, de la gelinotte des bois et de la perdrix bartavelle.

Si la première place est bien les espèces de montagne et leurs milieux, la question de l'aménagement et de la fréquentation replace notre rôle dans l'avenir de ces espèces. Le comité de la LPO de Savoie a pu obtenir de l'espace Malraux une séance ce 21 mars : 80 personnes ont pu voir le film et questionner Baptiste. En 53 minutes, les spectateurs découvrent notre patrimoine vivant, des espèces sensible et discrètes, dont l'avenir dépend de la sagesse de l'humanité. ■



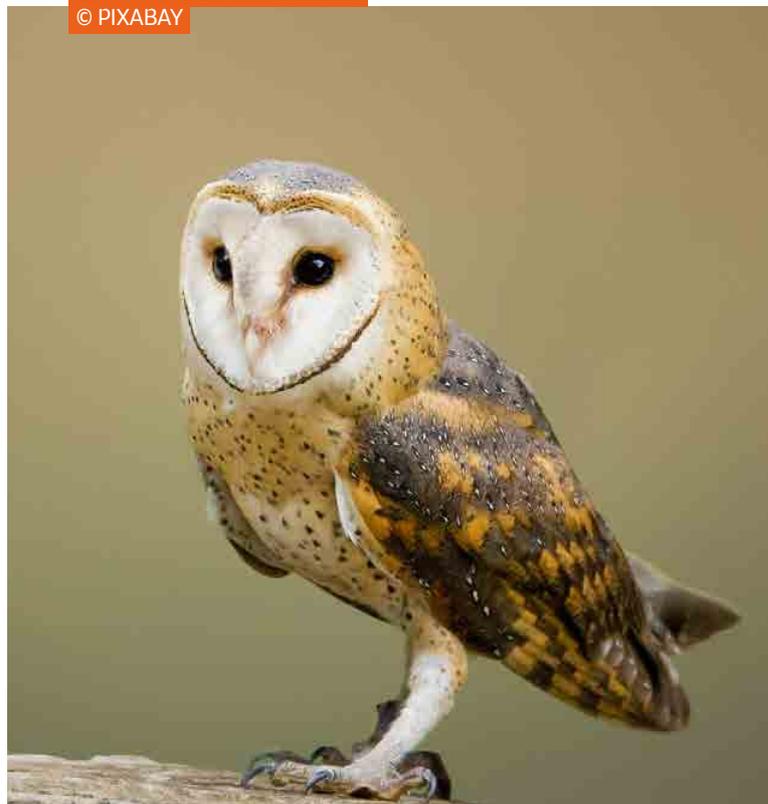
LPO DE LA HAUTE-SAVOIE

CLOCHERS GRILLAGÉS ? PAS UNE FATALITÉ !

 Didier Besson, Président de la LPO de Haute-Savoie

EFFRAIE DES CLOCHERS

© PIXABAY



L'une des causes majeures de la raréfaction de l'effraie des clochers (*Tyto alba*) reste la disparition de ses sites de nidification.

Comme son nom l'indique, la belle affectionne, entre autres, le calme et l'obscurité des édifices religieux ; mais le pigeon les apprécie également ce qui pousse souvent nos communes à grillager les accès.

Mais rien n'est perdu, nous pouvons proposer une solution alternative aux élus.

Un clocher de Haute-Savoie a récemment été équipé d'un nichoir avec accès par un tunnel percé dans les abat-sons et ça marche ! Une ponte de sept œufs vient d'être découverte et les pigeons ont déserté l'édifice, une réalisation qui devra s'étendre à bon nombre de clochers à l'avenir. Dans la grande majorité des cas, les municipalités sont heureuses de collaborer à la sauvegarde de cette espèce patrimoniale remarquable.

Si cette action de suivi des populations d'effraie et bien d'autres encore vous intéressent, rendez-vous en avril 2024 pour les prochaines « rencontres chevêche/effraie » organisées par les LPO de Savoie et Haute-Savoie : rendus scientifiques, bilans des actions salariées et bénévoles sur l'ensemble du territoire. Venez nombreux ! ■



Actualités des groupes régionaux

CLAP DE FIN POUR LA MIGRATION PRÉNUPTIALE

Rémi Métails, Chargé de mission à la LPO de Drôme-Ardèche

La saison de migration prénuptiale est maintenant terminée. L'essentiel des observations s'est déroulé sur les sites de Pierre-Aiguille (Drôme), du Col de l'Escrinet (Ardèche) et de Saint-Maurice-de-Rotherens (Savoie).

Au total, ce sont 416 412 migrateurs comptabilisés pour plus de 120 espèces.

Au belvédère de Pierre-Aiguille : un passage important de rapaces avec plus de 15 000 individus, dont un effectif record de 1934 milans royaux. Également un record mais de France pour la cigogne blanche avec 13 789 migrateurs. Et un passage extraordinaire de 34 cygnes de bewick dans une ambiance sonore garantie.

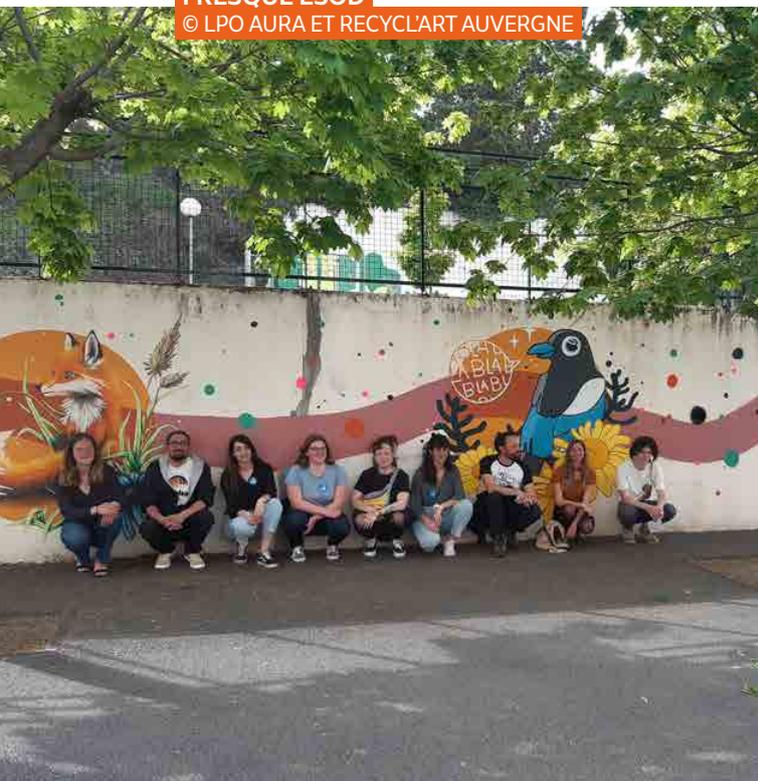
Au col de l'Escrinet, une belle saison pour les passereaux notamment l'étourneau sansonnet, la grive mauvis et le tarin des aulnes. Également un record de passage pour le milan royal avec 918 migrateurs. Surprise de la saison : la première mention d'un pygargue à queue blanche.

Sur le site de Saint-Maurice-de-Rotherens, un passage toujours aussi important de buses variables (1139) accompagnées de milans royaux. On notera le passage d'un aigle botté et de quatre faucons kobez.

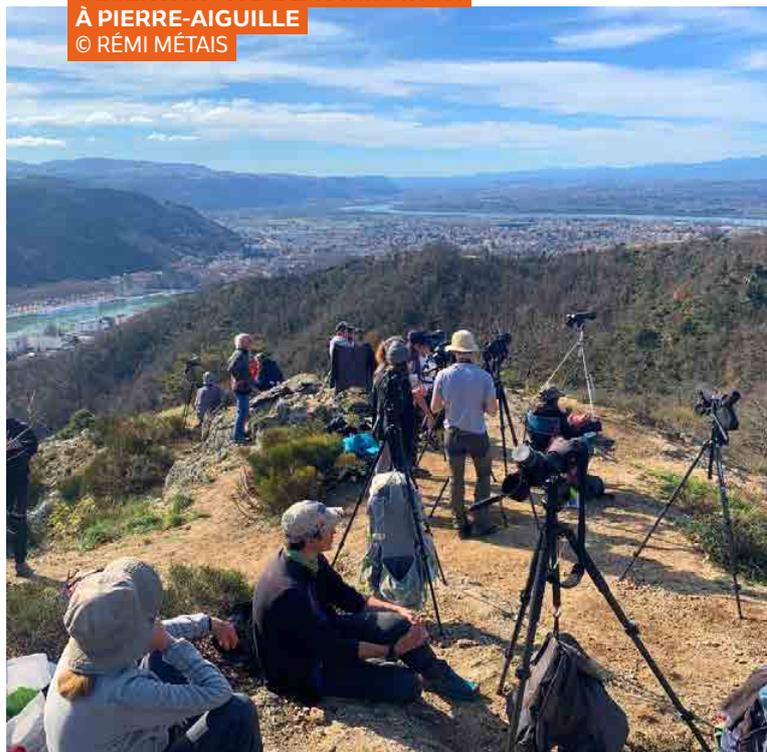
L'essentiel des résultats est à retrouver dans le cahier local de la Drôme-Ardèche. On vous attend nombreux cet automne ! ■

FRESQUE ESOD

© LPO AURA ET RECYCLART AUVERGNE



OBSERVATION DE LA MIGRATION À PIERRE-AIGUILLE © RÉMI MÉTAILS



LES GROUPES JEUNES LPO AURA SE MOBILISENT POUR LES ESOD

Clarisse Novel, Cheffe de projet communication à la LPO AuRA

Dans le cadre de la campagne nationale LPO « Prémisés coupables » qui a vocation à sensibiliser le public sur le statut des ESOD (Espèces Susceptibles d'occasion des Dégâts), les Groupes Jeunes LPO ont proposé des animations les 1^{er} et 2 avril 2023.

En Isère, les membres du Groupe Jeunes ont proposé une exposition photo/vidéo, un stand « traces et indices » ainsi que des sorties vers les parcs boisés et berges de l'Isère à Grenoble à la recherche des ESOD. Une conférence a également permis de découvrir le renard roux et de déconstruire les préjugés dont il est victime.

Le Groupe Jeunes de la LPO de la Loire a invité les participants à mieux connaître ces espèces mal-aimées sous la forme d'un « kahoot », une plate-forme d'apprentissage ludique qui permet, sous forme de questionnaires à choix multiples, de jouer à plusieurs utilisateurs simultanément.

Dans le Rhône et en Haute-Savoie, des stands ont été organisés dans l'objectif de présenter les ESOD et les enjeux liés à ces espèces.

En Auvergne, une fresque a été réalisée en lien avec l'association Recycl'Art Auvergne et une animation a eu lieu dans les classes de l'école Victor Hugo de Clermont-Ferrand. ■



La vie du Centre de soins LPO en Auvergne

QUOI DE NEUF AU CENTRE DE SAUVEGARDE ?

 Sylviane Bondoux, Administratrice référente Centre de Sauvegarde

De magnifiques équipements professionnels, grâce à la seconde édition du Budget Écologique Citoyen mis en place par le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme, au soutien de la Commission Citoyenne qui a retenu notre projet, et à tous les votants qui nous ont soutenus.

La première tranche de ce financement a permis d'acquérir : de grands box chauffés pour les oiseaux blessés (particulièrement les rapaces) bien adaptés, offrant un gain de place et permettant d'accueillir confortablement plus d'oiseaux (6 box au lieu de 4), du matériel médical, des abris pour les volières (très appréciés par les chouettes en rééducation) et du matériel pour l'entretien et le stockage de la nourriture.

Ces premières acquisitions ont été faites en fonction de nos besoins prioritaires et des travaux d'aménagement à réaliser pour l'installation, avant la saison estivale toujours très chargée qui ne nous permet pas de faire autre chose que l'accueil des oiseaux.

Le reste du matériel prévu, moins urgent, sera acquis dans les prochains mois.

Un vrai plus pour l'amélioration des soins aux oiseaux et du travail des équipes ! Un très grand merci au Conseil Départemental du Puy-de-Dôme. ■

BOX CHAUFFÉS
© SYLVIANE BONDOU



**CHANTIER DE PLANTATION DE HAIE
DANS UNE PROPRIÉTÉ LPO AURA**
© LPO AURA



* Obligations Réelles Environnementales : engagement du propriétaire auprès de la LPO pour préserver son terrain de toute forme d'atteinte à sa biodiversité, y compris en cas de cession ou de transmission de la propriété.



Legs et dons

DYNAMISER LA POLITIQUE FONCIÈRE : ON A BESOIN DE VOUS !

 Jean Deschâtres et Jean-Christophe Gigault, Référents legs et donations à la LPO AuRA

Aujourd'hui, la LPO AuRA a en gestion plus de 205 ha de terrains en propriété ou dans le cadre d'une ORE*. Cette politique foncière va se développer dans les années à venir.

Nous souhaitons créer un groupe de bénévoles pouvant prendre en charge le suivi courant de ces terrains (visite régulière des terrains, observations naturalistes...) ainsi que les travaux de gestion écologique (entretien, plantation, débroussaillage, installation de nichoirs...).

Ce groupe aura aussi vocation à développer cette politique foncière en incitant nos sympathisants à léguer leurs terrains ou souscrire une ORE pour en faire des réserves qui seront autant de vitrines de l'action de la LPO.

Des réunions vont être organisées dès cet automne pour rencontrer dans les délégations territoriales toutes les bonnes volontés souhaitant s'engager dans cette action au long terme, très concrète sur le plan écologique.

Merci de nous envoyer vos coordonnées à legs.aura@lpo.fr pour que l'on vous recontacte. ■



Campagne de protection d'espèces

SUIVRE LE HÉRISSON POUR COMPRENDRE LES CORRIDORS ÉCOLOGIQUES

 Cindie Arlaud, Responsable du pôle conservation à la LPO de Drôme-Ardèche

La LPO en Drôme-Ardèche a mené ces dernières années une étude comportementale sur les hérissons, en équipant certains individus de balises GPS pour suivre leurs déplacements et connaître les passages et obstacles qu'ils rencontraient.

Le hérisson d'Europe est une espèce menacée. Le développement de l'urbanisation, les percussions avec les voitures et l'utilisation de pesticides affectent grandement les populations de ce mammifère, considéré comme une espèce « parapluie », c'est-à-dire dont les actions de protection permettent aussi de toucher d'autres espèces alentour. Raison de plus pour le protéger !

Ainsi, dès 2016, la LPO en Drôme-Ardèche a mené un grand projet d'amélioration des connaissances sur le hérisson, dans le cadre du Contrat Vert et Bleu du Grand Rovaltain, financé par la CNR, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le Département de la Drôme.

L'objectif du projet était de comprendre comment s'adapte le hérisson dans un contexte d'urbanisation croissante, à la fois en milieu intra-urbain et péri-urbain, et de fournir des clés pour une meilleure compréhension de la trame verte urbaine. Après un travail bibliographique sur la pertinence du choix du hérisson pour comprendre les corridors écologiques, l'équipement en GPS de 11 individus a pu être déployé. Les hérissons suivis ont été identifiés (âge, sexe, taille, poids, commune de capture...) et le suivi a pu démarrer.

HÉRISSON D'EUROPE
© ROLAND PELLION



POSE DE BALISE GPS
© CINDIE ARLAUD



L'année 2020 a permis l'analyse des données collectées. Il était alors question d'étudier les différents habitats traversés par les individus grâce à un travail cartographique, mais aussi de mesurer la distance des trajets parcourus, les périodes d'activité et les zones de refuge de l'animal.

Il a ainsi été possible d'identifier que les hérissons sur la zone d'étude avaient une préférence marquée pour les jardins urbains ainsi que les milieux à végétation arbustive et/ou herbacée. En revanche, les milieux forestiers et agricoles semblaient fortement dépréciés. La connectivité a également été évaluée à deux échelles : une globale sur l'ensemble de la zone d'étude et une plus fine sur trois villes (Valence, Romans-sur-Isère et Chabeuil). Il en est ressorti que les routes constituent des points de blocage mais que les bords de routes ressortent comme des secteurs de déplacements importants. Enfin, les zones urbanisées avec une présence dense de jardins sont fortement favorables au passage du hérisson. ■

Quel oiseau observer ?

LE FAUCON PÈLERIN : L'UN DES PLUS BEAUX ET PRESTIGIEUX RAPACES AU MONDE

 Jean-Pascal Faverjon, Bénévole et délégué territorial de la LPO de la Loire

En chasse, il peut dépasser les... 400km/h !

Ses ailes sont pointues mais plus larges que celles du faucon crécerelle. La queue est plus courte également.

Les parties supérieures sont gris ardoisé (marron foncé chez le jeune) et les parties inférieures blanches avec des stries horizontales noires (crème avec des stries verticales marron foncé chez le jeune). La base du bec et le tour de l'œil sont jaunes, jaune vif pour le mâle (bleutés chez le jeune). Le mâle est 1/3 plus petit que la femelle !

Habitat : Falaises, cheminées, églises, immeubles...

Alimentation : Il est ornithophage : il capture d'autres oiseaux en vol, principalement du pigeon en ville. Les municipalités qui ont tout compris nous demandent de leur installer des nichoirs.

Reproduction : Il ne construit pas de nid. En mars, il dépose entre 2 et 4 œufs dans une cuvette creusée dans la terre ou de petits cailloux.

Il a failli disparaître dans les années 70 à cause d'un pesticide, le DTT, également cancérigène pour l'homme. Il a pratiquement disparu des départements du Rhône et de la Loire entre 1976 et 2008.

FAUCONS PÈLERINS - MÂLE (À GAUCHE) ET FEMELLE (À DROITE) NOURRISSANT DE JEUNES MÂLES © WEBCAM CHÂTEAUNEUF (42)



Grâce à l'installation de 13 nichoirs par la LPO, 4 couples sont présents dans le Rhône et 9 dans la Loire !

Pour voir les webcams : auvergne-rhone-alpes.lpo.fr/vis-ma-vie-de-faucon-pelerin ▼ ■

L'espèce du trimestre

QUEL BEAU VOILIER CE FLAMBÉ !

 Olivier Chevreuil, Bénévole et délégué territorial de la LPO de l'Ain

C'est un des plus grands papillons de jour en France avec deux voiles allant jusqu'à 9 cm de long !

On l'appelle aussi « voilier », « cerf-volant », ou parfois « porte-queue », des appellations qui évoquent sa morphologie et le dessin de ses ailes en forme de flammes noires imitant celles des taffetas qu'on nomme « flambés ».

On le voit chez nous entre mars et septembre. Il aime les jardins avec des fleurs sauvages, les vergers, les prairies, les lilas et les jachères. Sa chenille se développe de préférence sur le prunellier, sur l'aubépine, ainsi que sur les arbres fruitiers. Quand il vole avec de temps en temps de longs vols planés, quelle grâce et majesté !

Il paraît qu'ils se regroupent au point le plus haut de la zone où ils vivent pour faire leur parade nuptiale. Quel flambeur ce flambé ! Mais il ne faut pas le confondre avec le machaon qui lui ressemble mais d'une coloration plus jaune et d'une voilure plus réduite.

Même si son statut est en préoccupation mineure en France, il faut continuer à développer un milieu qui lui est favorable. Dans mon Refuge LPO, c'est sur les fleurs que je le vois le plus souvent. Peut-être aurez-vous alors la chance qu'il se pose un instant sur votre main. ■

FLAMBÉ © OLIVIER CHEVREUIL





Assemblée Générale

JAUJAC, VILLE ÉTAPE

Louis Granier, Président de la LPO de Drôme-Ardèche

Retour sur l'assemblée générale de la LPO Auvergne-Rhône-Alpes, accueillie les 3 et 4 juin par les équipes de Drôme-Ardèche à Jaujac.

Une assemblée générale est une étape importante dans la vie d'une association : le moment de faire le bilan de l'année écoulée et l'occasion d'une rencontre en « présentiel », si recherchée en ces temps où les « visios » envahissent nos vies.

Combien de participants connaissaient Jaujac et son volcan, avant de se décider à franchir une distance parfois importante ? Auvergnats et savoyards peuvent en témoigner : nous n'avons pas fait de sondages pour le savoir...

C'est au siège du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche, un magnifique château niché dans un environnement bucolique, qu'elle s'est tenue.

Après avoir écouté avec attention le rapport moral et le rapport financier qui nous ont montré que notre association était en bonne santé et sur de bons rails, la matinée s'est achevée par une conférence sur les impacts du dérèglement climatique sur les mammifères, moment scientifique apprécié.

La clémence de la météo nous a permis de partager des spécialités régionales en extérieur, ce qui n'était pas gagné tant elle était capricieuse, notamment la veille.

MAISON DU PARC
© SERGE RISSER



PRÉSENTATION DU LIFE GYP'ACT
© COLINE GWINNER

De retour en salle, il a été procédé au vote pour le renouvellement du tiers des administrateurs, suivi du rapport d'activité.

Une intéressante présentation de la mise en place de la RSO (Responsabilité Sociale des Organisations) a précédé trois conférences représentatives des actions de protection de la biodiversité que mènent la LPO AuRA.

En clôturant cette cinquième assemblée générale depuis la fusion, notre présidente a sonné l'heure des festivités.

Après avoir quitté les locaux du parc, nombre de participants se sont retrouvés sur le site de la Bastide, Refuge LPO depuis 2022, pour le « pot de l'amitié » agrémenté d'une dégustation de vins. 112 convives ont ensuite pu apprécier le repas préparé par les employé.e.s de la commune.

Ambiance musicale et cours de danses folkloriques animés par le groupe « Faucon Folk » ont clôturé cette intense journée.

Après une nuit réparatrice, deux sorties naturalistes au programme du dimanche matin ont permis de faire connaissance avec deux milieux naturels très différents : une tourbière d'altitude et un volcan, heureusement éteint depuis 12 000 ans.

Merci à toutes et tous pour votre présence, car la réussite d'un événement tient autant à son organisation qu'à la satisfaction de ses participants. ■

SATORIZ *le bio pour tous!*

www.satoriz.fr



Conseils au jardin

L'EAU : INDISPENSABLE À LA SURVIE DE TOUT ÊTRE VIVANT

✂ Elisabeth Rivière, Coordinatrice Refuges LPO

Extrêmement précieuse, l'eau tend à se faire rare à cause des sécheresses et canicules à répétition qui pourraient devenir la norme dans notre pays, d'où l'importance de préserver l'alimentation des nappes phréatiques mais aussi la réserve en eaux de surface.

Comment l'utiliser sans la gaspiller, la recueillir et pour quels usages ?

Plusieurs pistes :

- Désimperméabiliser et végétaliser les surfaces artificialisées pour favoriser l'infiltration des eaux de pluie,
- Aménager un « puits d'infiltration » permettant en cas de très fortes précipitations de stocker l'eau de pluie par son infiltration douce dans les couches perméables du sol,
- Protéger la vie du sol et l'évolution libre pour favoriser l'émergence de plantes indigènes et adaptées,
- Planter des espèces locales, variées, peu gourmandes en eau,
- Récupérer l'eau de pluie pour arroser son jardin,
- Aménager des points d'eau pour permettre à la faune de boire et se baigner : mare avec des bords en pentes douces et/ou des galets immergés, abreuvoirs à réserve en changeant l'eau tous les 3 jours pour éviter l'émergence de moustiques, coupelles peu profondes (2 à 4 cm) de préférence en terre cuite.



Refuges LPO

NATURE À LA PRÉFECTURE

✂ Anthony Manon, Technicien de gestion à la LPO de l'Isère

Caché derrière ses murs, le parc de la Préfecture de l'Isère est à l'abri de l'activité urbaine. Cet espace de 6300 m² abrite une grande diversité d'oiseaux avec 27 espèces observées telles que le pic épeiche, l'hirondelle de fenêtre ou encore le roitelet à triple bandeau. Dans le cadre de la convention Refuge LPO et afin d'accueillir cette biodiversité, il a été décidé d'y installer 5 nichoirs à mésange et 2 nichoirs à troglodyte mignon, soit 7 nichoirs qui serviront d'abri et de lieu de reproduction pour le printemps prochain.

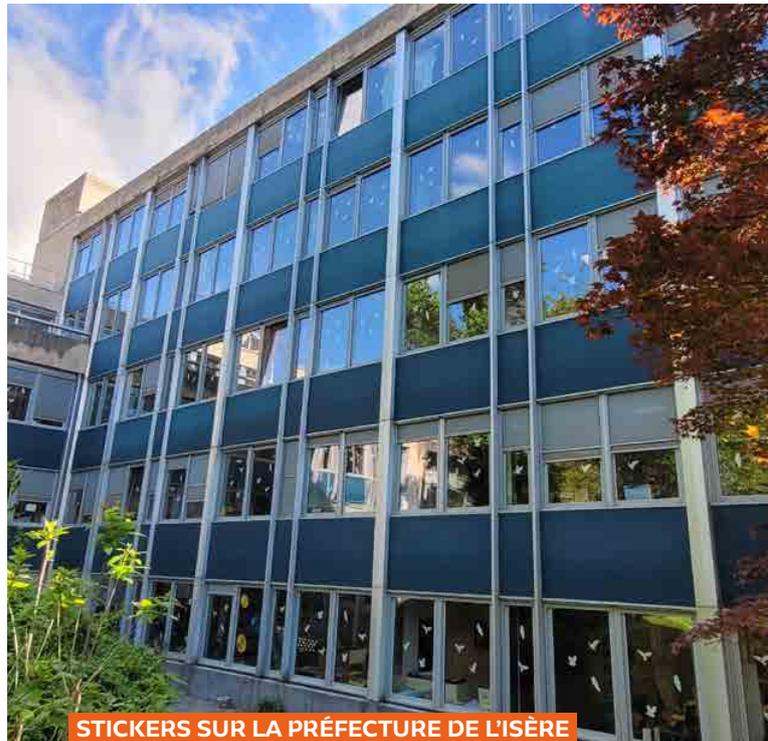
D'autre part, des impacts d'oiseaux ont été constatés par les employés présents sur le site. En effet, le bâtiment comporte de nombreuses surfaces vitrées que les oiseaux ne parviennent pas à voir à temps. Afin de casser l'effet de reflet et de marquer l'obstacle, ce sont près de 800 stickers qui ont été installés sur les fenêtres des cinq niveaux des bâtiments de la Préfecture.

La LPO tient à remercier les acteurs de la Préfecture de l'Isère pour leur accueil et leur intérêt pour ce beau projet et notamment Philippe Grimaldi à l'initiative de la pose des stickers pour son accompagnement.



LÉZARD ASSOIFFÉ
© PHILIPPE RIVIÈRE

N'oublions pas que nous avons tous une responsabilité dans la gestion de l'espace dans nos Refuges LPO pour répondre à cette problématique de l'eau. ■



STICKERS SUR LA PRÉFECTURE DE L'ISÈRE
© ANTHONY MANON



Agir pour
la biodiversité

Financement participatif « Terres d'avenir pour le vivant » : pour une protection durable des espaces naturels avec la LPO AuRA

La LPO Auvergne-Rhône-Alpes a lancé un grand appel à financement participatif sur Hello Asso afin d'obtenir **50 000 €** qui permettront la réalisation de grands projets ambitieux : la gestion durable des terrains de l'association, la signature d'Obligations Réelles Environnementales pour 99 ans de protection et l'achat de terrains pour plus de nature sauvegardée.

— Déjà plus de 20% de l'objectif sont atteints, merci pour votre générosité !

Participez ici : helloasso.com/associations/lpo-auvergne-rhone-alpes/collectes/terres-d-avenir-pour-le-vivant ▶



LPO Auvergne-Rhône-Alpes lpo_aura @LPO_auv_rhonalp LPO Auvergne-Rhône-Alpes LPO Auvergne-Rhône-Alpes

Votre journal trimestriel

Directrice de la publication : Marie-Paule de Thiersant

Secrétaire de rédaction : Clarisse Novel - Rédacteur en chef : Henri Colomb

Comité de rédaction : Joël Allou, Christian Bouchardy, Henri Colomb, Gilbert David, Louis Félix, Catherine Giraud,

Ghislaine Nortier, Clarisse Novel, Christian Prévost, Dominique Secondi, Jocelyne Verchère, Marie-Paule de Thiersant

Coordination : Clarisse Novel - Mise en page : Camille Combes

Imprimé par Reboul Imprimerie, 24-26, rue des Haveurs - ZA Montmartre - BP 351 - 42100 Saint-Étienne - ISSN 2802-7256 - Juillet 2023

auvergne-rhone-alpes.fr

Notre site internet est ouvert à toutes et tous. Les adhérent.e.s et bénévoles ont accès à leur espace dédié dans « Mon espace LPO ».

La reproduction des textes et illustrations, même partielle et quel que soit le procédé utilisé, est soumise à autorisation.

LPO Auvergne-Rhône-Alpes

🏠 Sièges sociaux : Maison de l'environnement - 14, avenue Tony Garnier 69007 Lyon

Adresse de correspondance : 100, rue des fougères 69009 Lyon

☎ 04 37 61 05 06 ✉ auvergne-rhone-alpes@lpo.fr

LPO de l'Ain

5 rue Bernard Gangloff 01160 Pont-d'Ain
ain@lpo.fr

LPO de l'Auvergne

2 bis rue du Clos Perret 63100 Clermont-Ferrand
auvergne@lpo.fr

LPO de la Drôme-Ardèche

18 place Génissieu 26120 Chabeuil
drome-ardeche@lpo.fr

LPO de l'Isère

MNEI, 5 place Bir Hakeim 38000 Grenoble
isere@lpo.fr

LPO de la Loire

Maison de la nature, 11 rue René Cassin 42100 Saint-Étienne
loire@lpo.fr

LPO du Rhône

100 rue des fougères 69009 Lyon
rhone@lpo.fr

LPO de la Savoie

101 rue de Mundelsheim 73290 La Motte-Servolex
savoie@lpo.fr

LPO de la Haute-Savoie

46 route de la fruitière 74650 Chavanod
haute-savoie@lpo.fr

La LPO dans l'Ain

L'IBIS « OTPC » EST DE RETOUR !

 Pierre Cruzier, Bénévole à la LPO de l'Ain

Le 13 avril 2023 était signalé le retour en Dombes de l'ibis falcinelle porteur de la bague blanche codée « OTPC ».

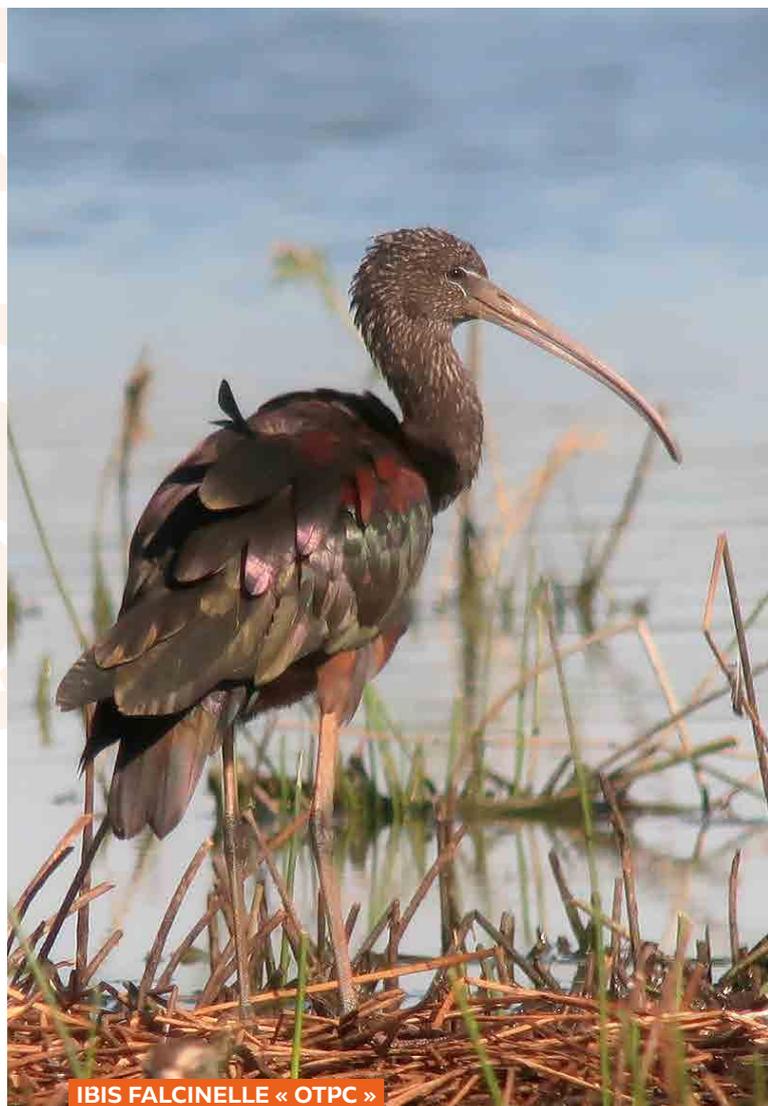
L'oiseau marqué poussin en Camargue a été vu chaque printemps en Dombes depuis 2019, accompagné de quelques autres ibis.

Il a participé au processus de colonisation, amenant quelques oiseaux immatures à s'égarer au nord de leur aire habituelle de répartition, en quête de nouveaux territoires.

D'années en années, ces prospecteurs peuvent entamer des séjours plus longs, conquérir de nouvelles zones d'estivage et tenter de se reproduire (généralement au sein de colonies de petits ardéidés) ; ils contribuent ainsi à l'expansion de l'espèce. C'est ainsi qu'on a vu en Dombes des adultes transportant des branches, pour gagner des nids invisibles, puis en juin 2020, ont été observés vers Saint-Paul-de-Varax de jeunes oiseaux fraîchement envolés, provenant certainement d'un nid dombiste passé inaperçu.

Pourtant, l'exemple des spatules camarguaises se dispersant en famille dès l'envol des jeunes doit nous inciter à la prudence. Il faudra attendre 2022 pour que l'équipe du Parc des Oiseaux rapporte la nouvelle attendue : au moins 3 couples se sont reproduits avec succès, au cœur du parc.

IBIS FALCINELLE « OTPC » À LA LONGUE VUE
© PIERRE CROUZIER



IBIS FALCINELLE « OTPC »
© PIERRE CROUZIER

Le phénomène devrait se confirmer cette année, comme le suggère l'observation de plusieurs groupes, pour un total excédant 70 oiseaux le 6 mai 2023 : un nouveau record dombiste.

L'ibis revient de loin. Il avait disparu en France au 20^{ème} siècle, jusqu'à la découverte exceptionnelle d'un nid contenant un œuf et un poussin le 24 juin 1961 au marais des Echets (entre Mionnay et les Echets, Ain).

Cette zone était alors d'un intérêt exceptionnel mais l'installation d'une raffinerie n'y fût évitée que grâce à la mobilisation des naturalistes. Finalement, les campagnes de drainage et la maïsiculture intensive ont progressivement fait disparaître l'essentiel de ce site extraordinaire.

L'ibis ne s'est réinstallé en France que plus tard, dans l'Aude, où la première reproduction fût notée en 1988. Depuis, ses effectifs explosent et l'espèce est devenue régulière sur les zones humides de la côte méditerranéenne, colonisant, au moins de manière marginale, de nombreux sites français.

L'observation d'un falcinelle est un grand moment : l'oiseau est magnifique, son long bec courbe, son allure reptilienne, ses teintes violacées métallisées de vert ne peuvent laisser indifférent. Un plaisir à savourer quand on se rappelle le chemin parcouru par l'espèce dans notre département. ■

OPÉRATION « PIE-GRIÈCHE ÉCORCHEUR »

 Maurice Benmergui, Bénévole et membre du comité territorial de la LPO de l'Ain

Connaissez-vous la pie-grièche écorcheur ?

Il s'agit d'un passereau au faux-air de faucon, un prédateur masqué de grande classe, mais de petite taille ! Un nom évocateur s'il en est et qui lui a été attribué parce qu'elle a l'habitude d'empaler ses proies sur des épines ou sur les barbelés. Le nom de sa famille (laniidés), et son nom de genre (Lanius) est lui sans équivoque et à nouveau il la rapproche des faucons : le lanier tire son nom d'une origine commune, le latin *laniatus* signifiant déchiré, *laniarus* désignant le boucher ! « Grièche » serait une déformation péjorative du mot « Grec » que les Romains considéraient querelleurs ou mauvais...

Elle trône au sommet des haies plutôt basses composées pour une part significative d'épineux tels que les ronces, les églantiers, les épines noires et autres aubépines : on comprend désormais pourquoi. Elle chapeaute une communauté aviaire typique pour la Dombes, nos 4 mousquetaires en somme : l'hypolaïs polyglotte, la fauvette grisette, le tarier pâtre. Sa haie est pratiquement indissociable de la prairie : la pie-grièche écorcheur a un spectre alimentaire étendu, des arthropodes jusqu'à de petits vertébrés. Sa présence est indicatrice de la bonne santé de cet écosystème.

PIE-GRIÈCHE ÉCORCHEUR
© MAURICE BENMERGUI



PIE-GRIÈCHE ÉCORCHEUR
© MAURICE BENMERGUI

Statut et tendances de population

La pie-grièche écorcheur a l'heur d'attester d'une population stable en France sur la période 1989/2019 (STOC). Elle est considérée comme quasi-menacée (NT) selon la liste rouge de l'UICN, lorsque les autres espèces sont dans une situation clairement plus problématique : en danger critique d'extinction (CR) pour la pie-grièche à poitrine rose, en danger (EN) pour la pie-grièche méridionale et la pie-grièche grise, vulnérable (VU) pour la pie-grièche à tête rousse.

Or la stabilité de notre « PGE » est bien toute relative. D'une part au niveau national elle a subi des fluctuations attribuées à ses conditions d'hivernage en Afrique subsaharienne : l'écorcheur est un migrateur total, court visiteur d'été dans notre pays, de mai à octobre. D'autre part, au plan régional, les populations de plaine ont généralement été plus affectées par l'intensification de l'agriculture : remembrement – la marque de la grande réorganisation agricole de l'après-seconde guerre mondiale – la disparition des haies, le retournement des prairies consécutifs aux reconversions céréalières, la disparition de la ressource alimentaire...

Du fait de cette stabilité et « d'un manque de menace » apparent, la pie-grièche écorcheur n'est pas intégrée au Plan National d'Action Pies-grièches.



Règlementation et actions de protection

Malgré les initiatives visant à reconstituer une partie de notre tissu bocager, le binôme haie-prairie n'en finit pas de reculer. Une haie ne peut pas être retournée mais elle peut disparaître insidieusement, exploitée, coupée, rasée, enfin passée au désherbant total : sa disparition passe inaperçue. La protection de la nature et les moyens qui lui sont affectés ont besoin de fils conducteurs : la Directive Européenne dite « oiseaux » en est un. On pourrait dissenter sur le fait de séparer la nature en deux entités : une nature ordinaire et une nature patrimoniale. À ce propos, toutes les espèces qui nichent dans la haie ou peu s'en faut sont des espèces protégées mais ne figurent pas sur l'annexe 1 de cette directive oiseaux : cette nature bien ordinaire dont les constats sans appel de l'effondrement se multiplient.

La pie-grièche écorcheur et la pie-grièche à poitrine rose font figure d'exception : elles figurent à l'annexe 1 de la Directive Oiseaux !

Informez sur les risques de pertes de biodiversité lorsqu'une haie fait l'objet d'un risque de destruction ou de toute autre forme d'exploitation, sévère aussi en cas de détournement de la réglementation, passent par la connaissance de nos populations d'oiseaux. Et l'état de notre population d'oiseaux de pie-grièche écorcheur est particulièrement méconnu.

Aussi la LPO de l'Ain a-t-elle initié un protocole visant à la localisation des couples nicheurs en Dombes en mai et juin 2023. Marine Galy, nouvelle venue dans l'équipe de la délégation LPO de l'Ain, est en charge de la coordination et du suivi de ce programme. Les résultats seront de la plus grande pertinence et notamment dans le cadre d'application du programme Natura 2000 Dombes, comme du projet d'un second programme LIFE en cours de rédaction. ■

NOUVELLES FONCTIONNALITÉS SUR MON ESPACE LPO

Olivier Chevreuil, Coordinateur Refuges et délégué territorial de la LPO de l'Ain

Avec mon Espace LPO (MELPO), je gère mon refuge !

La page MELPO propose désormais aux propriétaires d'un Refuge LPO actif d'avoir directement accès à du contenu LPO en fonction de leur profil.

De nouveaux boutons cliquables sont disponibles en bas de la page « Mes Refuges » lorsque l'on est connecté :

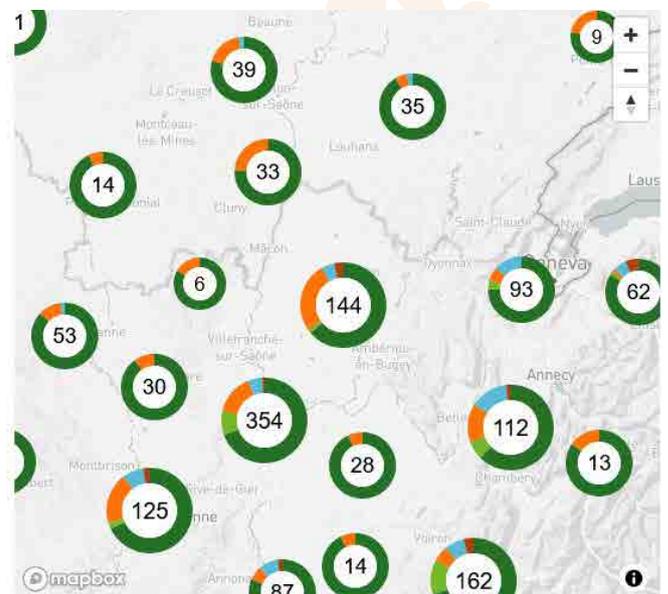
- Les Refuges Particulier ont accès à un bouton : *Participer aux comptages « Oiseaux des jardins »*
- Les Refuges Établissement ont accès à un bouton : *S'inscrire à l'Éphéméride de la Biodiversité*
- Les Refuges Collectivité ont accès à un bouton : *Télécharger le guide pratique de l' élu local*
- Les Refuges Entreprise ont accès à un bouton : *S'inscrire au MOOC Entreprises et Biodiversité : passer à l'action !*

Ces éléments sont bien sûr accessibles à tous à partir du site lpo.fr ► Ils viennent compléter l'expérience et les connaissances de nos Refuges en s'appuyant sur les actions variées de la LPO !

Et puis toujours vos informations (commandes et reçus fiscaux), la foire aux questions et la carte des Refuges autour de soi.

Continuez à faire régulièrement une évaluation des qualités de votre Refuge pour en faire ressortir les points d'amélioration. C'est un bon moyen de le faire vivre ! ■

Les Refuges LPO autour de moi



- Jardin
- Balcon
- Établissement
- Collectivité
- Entreprise

POSE DE NICHOURS À EFFRAIES DANS LE CLOCHER DES ÉGLISES !

 Pierre Masset, Bénévole et délégué territorial LPO de l'Ain
Didier Mattei, Vice-Président de la LPO de l'Ain

La chouette effraie des clochers se raréfie. La LPO est souvent contactée par des particuliers favorables aux oiseaux mais souhaitant une solution pour éloigner la chouette effraie de leur maison.

Souvent, la conversation commence ainsi : « *J'adore les oiseaux, mais là c'est trop...* ». C'est vrai, la « Dame Blanche » prend parfois ses aises dans nos maisons ou à proximité immédiate. Mais avons-nous pensé à elle en grillageant nos clochers d'église ?

Dans le même temps, notre habitat a évolué, les greniers se sont aménagés, le moindre trou a été bouché, les granges se sont totalement fermées ou transformées en habitations. Nos chouettes effraies ne trouvent plus de gîtes adaptés. Très discrètes, elles explorent pourtant tout ce qui est possible, une petite place dans l'isolation de nos maisons, un trou entre le mur et le toit, une planche des « cache-moineaux » qui est tombée...

Conscients du rôle joué par cette espèce protégée, des propriétaires acceptent de poser un nichoir en extérieur ou en intérieur (ce qui est préférable) de leur grenier ou d'un bâtiment. Ensuite, quelle récompense que de voir ce bel oiseau partir en chasse dès la tombée de la nuit !

POSE DE NICHOUR À EFFRAIE

© PIERRE MASSET



POUSSIN D'EFFRAIE DES CLOCHERS

© HANNIE HEERE

Permettre à l'espèce de reprendre sa place pour le bénéfice de tous !

Avec le projet « *Ain clocher, une effraie* », la LPO de l'Ain cherche à favoriser la reproduction de la chouette effraie et à lui redonner sa place, au centre de nos villages : les clochers des églises ou autres bâtiments adaptés.

En mars, un courrier a été envoyé aux maires des communes leur demandant de soutenir cette action de la LPO en précisant les points suivants :

- L'effraie des clochers est une alliée naturelle pour les agriculteurs, les jardiniers et tout un chacun. En régulant les populations des rongeurs, elle contribue à la lutte face aux ravages que peuvent causer la pullulation de certains micromammifères, de manière saine, sans le recours aux poisons,
- La présence de la chouette effraie sensibilise les habitants et rappelle son rôle,
- Les grillages déjà installés dans les clochers ne présentent pas de problème,
- La LPO apporte son expertise pour la mise en place et le suivi des nichoirs sur la base d'une convention adaptée à chaque situation locale.

À ce jour, 12 communes ont répondu positivement sur la Plaine de l'Ain, zone géographique mise en priorité. Bon retour, Belle Dame ! ■

LES SCIENTIFIQUES SIGNALENT UNE DISPARITION INQUIÉTANTE

 Thierry Lengagne, Président de la LPO de l'Ain

Les scientifiques de 28 pays européens viennent de mettre en commun les suivi d'oiseaux de 20 000 sites pour comprendre l'évolution des populations d'oiseaux.

Ce travail unique qui n'avait jamais été conduit à ce jour a permis de prendre en compte de façon précise le poids de nombreuses pressions anthropiques susceptibles d'influencer les populations.

Avec une analyse mathématique assez complexe, les chercheurs ont cherché à comprendre, quantifier et hiérarchiser pour la première fois le poids de différentes variables dans l'évolution des populations d'oiseaux. Pour la première fois l'importance de ces variables comme la température, l'urbanisation, l'intensification des pratiques agricoles (pesticides et fertilisants) ou l'évolution du couvert forestier a été prise en compte à l'échelle du continent européen sur une longue série temporelle de 4 décennies. Les résultats sont effrayants : 20 millions d'oiseaux disparaissent en moyenne d'une année sur l'autre en Europe, depuis près de quarante ans... Cela représente 800 millions d'oiseaux en moins depuis 1980. Même si la tendance à la baisse est vérifiée pour presque toutes les espèces, certaines disparaissent moins vite que d'autres. Par exemple, les

espèces qui possèdent un préférendum thermique froid sont plus affectées que les espèces qui vivent habituellement dans les zones les plus chaude (respectivement -40% versus -18% de déclin). Cela explique d'ailleurs pourquoi certaines espèces comme la mésange boréale (-79%) voit sa répartition géographique diminuer en AuRA alors que d'autres plus méditerranéennes comme la fauvette mélanocéphale sont en expansion.

Si globalement l'Europe a perdu 25% de ses oiseaux, l'évolution des populations des 170 espèces de l'étude est bien différente selon les écosystèmes.

Les populations d'oiseaux forestiers diminuent moins vite que la moyenne (-18%) alors que les populations d'oiseaux urbains comme les hirondelles s'effondrent de -28%.

Comme nous le voyons dans les données STOC produites par le Muséum en France, ce sont les populations d'oiseaux vivant dans les milieux agricoles qui s'écroulent le plus fortement : -57% !

Certaines espèces comme le bruant proyer pourtant encore assez commun dans nos plaines ont pourtant perdu plus des trois quarts de leurs effectifs en 40 ans (-77%).

Les données montrent que les populations d'oiseaux des pays possédant les exploitations agricoles les plus petites sont en meilleur état. Cela suggère que l'augmentation de la taille associée à des pratiques intensives contribuent à ce déclin probablement par une réduction de l'hétérogénéité des habitats.

De plus, en utilisant les données d'Eurostat (quantité de pesticide et de fertilisant par hectare), les auteurs ont pu mettre en évidence le rôle très important de l'usage intensif de ces intrants dans le déclin des oiseaux.

MÉSANGE BORÉALE

© PIXABAY





ÉPENDAGE DE PESTICIDES

© PIXABAY

Ces pratiques sont une des causes importantes de la disparition des insectes et des invertébrés, effondrement mis en évidence dans de nombreux pays cette dernière décennie. L'agriculture aurait donc aussi un impact important sur les oiseaux via une cascade trophique (moins de nourriture).

Il est maintenant urgent de changer le modèle agricole dont nous avons hérité à la fin de la seconde guerre mondiale. Si l'agrochimie a permis d'augmenter les rendements pendant plusieurs décennies, le mirage de l'agrobusiness se dissipe peu à peu et nous savons maintenant que les plantes ont besoin d'un sol vivant pour pousser !

Sous la pression de l'opinion publique et des politiques, lors du Grenelle de l'environnement, la profession agricole s'était engagée à réduire de moitié la consommation de produits phytosanitaires. Mais, en 2019, la Cour des Comptes tire la sonnette d'alarme : malgré les milliards de subventions données au monde agricole, la consommation de produits phytosanitaires a augmenté de 15% en 10 ans. Si de nombreux agriculteurs s'intéressent aujourd'hui à des pratiques culturales différentes plus respectueuses de l'environnement, il faut maintenant convaincre rapidement le plus grand nombre. ■

Pour en savoir plus :

Farmland practices are driving bird population decline across Europe (2023). PNAS Vol 120, e2216573120

« LE DICTIONNAIRE AMOUREUX DES OISEAUX » (ALLAIN BOUGRAIN DUBOURG - PLON)

 Joël Allou, Bénévole et délégué territorial de la LPO de l'Ain, coordinateur des Refuges

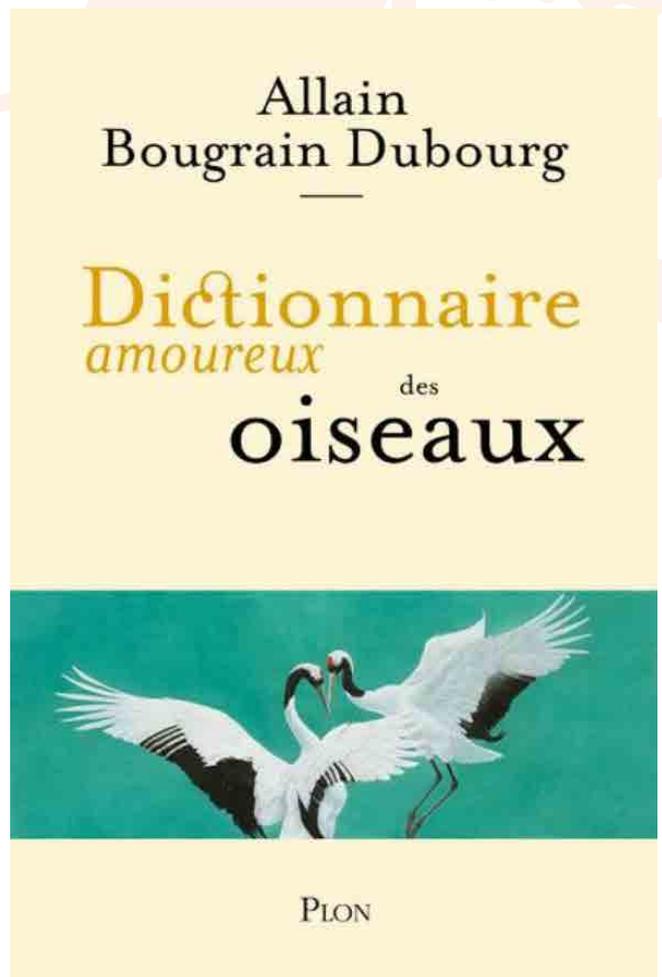
« Défier les distances, chanter à tue-tête, incarner la grâce. Inspirer le poète et questionner le scientifique. Flirter avec l'Himalaya et caresser l'océan. Qui peut rester indifférent à l'oiseau ? »

Allain Bougrain Dubourg, Président charismatique de la LPO, nous prend par la main et nous invite à la rêverie, parfois avec joie, tristesse, et nous passons du sourire aux larmes, dans cet ouvrage amoureux, terriblement attachant des oiseaux et de leurs passionnés.

Outre cet aspect sentimental, c'est une mine de connaissances, ponctuée d'anecdotes sur les espèces marquantes, celles disparues, les vulnérables, fragiles et à protéger. L'auteur nous invite dans son combat. On ressent à chaque ligne cet amour qu'il porte aux oiseaux, mais aussi aux personnes engagées, celles qui l'ont inspiré, importantes pour lui. Nul autre qu'Allain Bougrain Dubourg ne pouvait être plus légitime pour écrire un tel ouvrage.

Après la lecture de ce livre vous ne regarderez plus un oiseau de la même manière, vous comprendrez la fragilité de la biodiversité et certainement vous deviendrez vous aussi un ardent protecteur du vivant.

À lire absolument. ■



RETOUR SUR LE « FESTIVAL NATURE AIN » D'HAUTEVILLE-LOMPNES

 Patrice Dalla Pozza, Bénévole et délégué territorial de la LPO de l'Ain

Déjà la 10^{ème} édition. Que de chemin parcouru pour cet événement de trois jours devenu un rendez-vous incontournable pour les amoureux de la nature, et tant attendu par la communauté LPO.

Toute la ville a été mobilisée pour faire de cet événement un succès : du casino pour les conférences au boulodrome pour les stands, en passant par le cinéma pour les projections, la salle des fêtes pour les expositions et le plateau pour les balades naturalistes. Et n'oublions pas de remercier l'organisateur à la tâche depuis des mois pour faciliter notre installation.

Et puis la LPO... Sans les 10 bénévoles s'étant relayés sur le stand, rien n'aurait été possible. Alors témoignons-leur notre reconnaissance. Je me répéterai certainement en reprenant un principe déjà énoncé : point de volontaires, point de stands. Avis donc aux bonnes volontés souhaitant s'investir pour renforcer l'équipe sur les futurs stands.

Tenir un stand : rien de bien difficile ! Les connaissances naturalistes ne sont absolument pas recherchées. Des bénévoles chevronnés seront toujours présents sur les stands,

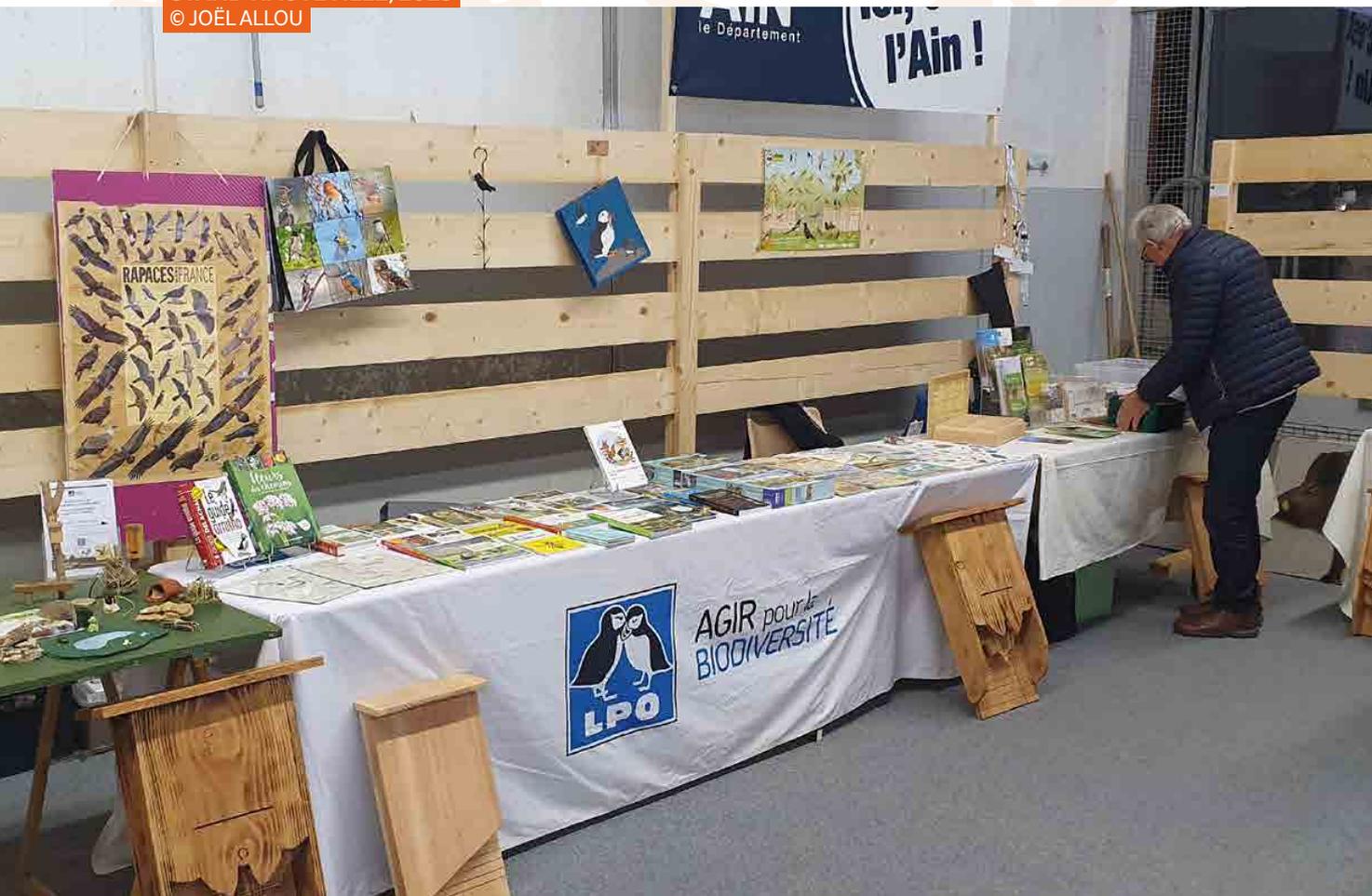
et on apprend rapidement à leur contact. Les indispensables : sourire et amabilité pour accueillir nos têtes blondes auxquels la journée de vendredi avait été consacrée, toujours du sourire et de l'amabilité pour recevoir les 250 personnes s'étant présentées à nous pour acheter des livres, recevoir des conseils, adhérer à la LPO, créer des jardins Refuges, etc. Un stand en transformation, *eh oui !* Nous acceptons désormais la carte bancaire grâce à un terminal de paiement. Et l'acquisition d'un grand écran connecté à Internet permet au public d'accéder rapidement aux différentes vidéos disponibles, de consulter les sites LPO, d'adhérer immédiatement à notre association.

Des artistes à Hauteville ! La LPO sans aucun doute en fait partie. Mais restons humbles, les artistes, les vrais, ce sont surtout les photographes, les peintres, les sculpteurs, les cinéastes qui ont exposé leurs œuvres naturalistes. Autant de disciplines, autant d'artistes pour renouer avec la nature et s'émouvoir avec le beau.

Au revoir 2023. Dans l'attente de 2024. Le prochain festival, à ne pas en douter, la LPO de l'Ain y sera. Comme exposante bien évidemment pour y défendre ses idées, mais également pour y tenir ses assises territoriales dénommées localement « RENCONTRES », la grand-messe des adhérents aindinois. ■

STAND HAUTEVILLE, 2023

© JOËL ALLOU



LE GROUPE LOCAL LPO « PAYS DE GEX » SE BOUGE POUR LA BIODIVERSITÉ !

 Laurence Braz, Bénévole et déléguée territoriale de la LPO de l'Ain, responsable du groupe local du Pays de Gex

En plus des sorties nature mensuelles, le groupe local s'est illustré cette année dans deux actions pour la protection de la biodiversité.

Pose de nichoirs à huppe fasciée aux alentours des vignes de Challex en collaboration avec le Groupe Ornithologique du Bassin Genevois

6 nichoirs ont pu être ainsi répartis grâce au GOBG et à quelques bénévoles amoureux de cet oiseau afin de lui offrir des espaces pour se reproduire. Rendez-vous cet automne pour faire le bilan de l'opération !

Fête de la Nature chez un de nos bénévoles (Koën Eggermont)

Cette journée fut l'occasion de sensibiliser au déclin de la biodiversité une cinquantaine de personnes autour du stand de la LPO ainsi que de faire découvrir à tout un chacun comment agir pour freiner cette dégradation. Koën nous a en effet exposé comment il a fait de son terrain un palace pour la biodiversité : entretien du terrain à l'aide de moutons/chèvres, nichoirs, mares, compost, verger, haies sèches, mur en pierres... Chacun a pu ainsi prendre des idées et s'engager à mettre en place une ou deux actions chez lui. ■

POSE DE NICOIR À HUPPE FASCIÉE

© LAURENCE BRAZ

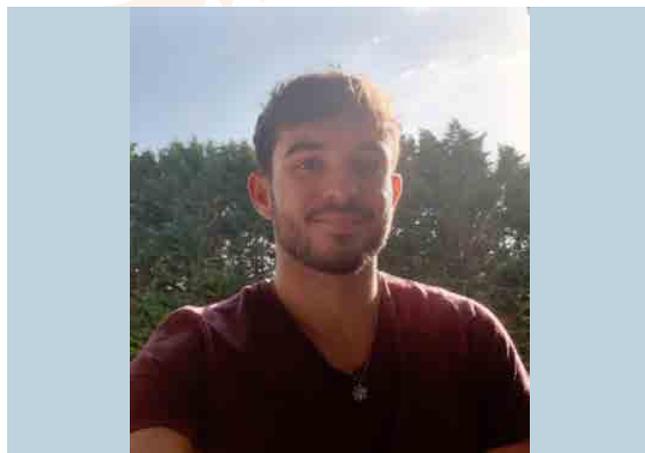


PRÉSENTATION DE NOUVEAUX STAGIAIRES À LA LPO DE L'AIN

- **Nom Commun** : Lucas Salerno (*Choloepus salernosis*) - Famille des Stagiiridae
- **Régime alimentaire** : Espèce omnivore mais qui passe le plus clair de son temps à se nourrir de pâtes.
- **Habitat** : Bien qu'étant apparue en Auvergne, l'espèce a rapidement migré vers le sud de la France en milieu littoral (Licence de Biologie à Nice). Elle s'est cependant récemment redéplacée vers le Nord en milieu continental (Master gestion conservatoire et restauration des écosystèmes à Nancy).
- **Rôle dans l'écosystème de la LPO** : Actualisation du plan de gestion de la Réserve Naturelle Régionale Galerie du Pont des Pierre.



- **Nom commun** : Théo Bouvier (*Theos bootes*) - Stagiasterdosidae
- **Régime alimentaire** : Omnivore, il prend toutes les ressources qu'offre l'environnement selon la situation géographique (hormis les pizzas ananas).
- **Habitat** : Espèce nomade originaire des forêts du Centre de la France ayant migré vers les Hauts-de-France (réchauffement climatique oblige) et introduite dans l'Ain de façon expérimentale.
- **Rôle dans l'écosystème de la LPO** : Recruté pour mieux connaître la répartition des populations de sonneur à ventre jaune et d'élaborer une gestion les favorisant en milieu forestier dans l'Ain et en Haute-Savoie.



La LPO en Auvergne

LA FERME DE SARLIÈVE : UN BEAU PROJET DE « TERRE DE LIENS » SOUTENU PAR LA LPO

✍ François Guelin, Administrateur LPO AuRA

La Ferme de Sarliève (fermedesarlieve.org) a été créée grâce à une acquisition par l'ONG Terres de Liens, à l'entrée Sud de la métropole clermontoise le long de l'A75 et face au Zénith d'Auvergne sur près de 80 hectares !

Cette plaine, à l'origine en agriculture intensive, va donc se convertir au Bio : céréales, pâturage par les moutons, maraîchage... Dès le début du projet, la LPO a été impliquée en participant aux chantiers bénévoles, en réalisant un suivi de la biodiversité, et en amenant ses connaissances au sein du groupe de travail consacré à l'environnement. En 2022, la LPO AuRA a officiellement intégré le collège « acteurs Solidaires & sociaux » de la structure foncière « Ferme de Sarliève ».

Quelle biodiversité à Sarliève ?

En 2021 et 2022, les naturalistes de la LPO ont étudié de très près la biodiversité du site. Pour les oiseaux nicheurs, « l'état zéro » est contrasté : seulement 6 espèces nicheuses, dont une seule, l'alouette des champs (26 couples sur 80 ha), est réellement liée aux milieux agricoles (avec à la marge la Bergeronnette printanière qui compte 17 couples). Mais ce qui fait l'originalité du site, ce sont ses « rases » de plusieurs

RASE - FERME DE SARLIÈVE
© FRANÇOIS GUELIN



ROUSSEROLLE EFFARVATTE
© FRANÇOIS GUELIN

kilomètres, fossés bordés de roseaux. Ces milieux originaux (peut-être les mieux conservés de toute la Limagne) accueillent près d'une centaine de couples de rousserolles effarvates, et une petite colonie de bruant de roseaux, en forte diminution actuellement en Auvergne. Au moment des migrations, près d'une cinquantaine d'espèces fréquentent le site, d'autant plus qu'il garde parfois une tendance « zone humide ».

Quel objectif pour l'amélioration de la biodiversité ?

Pour l'instant, les multiples associations intervenantes ont planté des haies et installé des refuges à insectes par exemple. Mais le pari écologique à moyen et long terme est que la diversification des cultures et l'arrêt des pesticides sur une si belle surface ne peut qu'améliorer les ressources alimentaires pour les oiseaux nicheurs locaux : graines ou insectes, pour les bruants et rousserolles, c'est l'idéal. Par ailleurs, nous guettons le retour possible d'espèces disparues comme l'œdicnème criard, le busard cendré... Le défi est aussi celui de la rentabilité économique du projet, c'est pourquoi plus il sera connu, plus cela permettra de concilier les multiples intérêts de la Ferme de Sarliève. ■

SAUVEGARDE DES INSECTES POLLINISATEURS

 Jean-Jacques Lallemand, Bénévole LPO en Auvergne à l'origine du projet

Un projet partagé entre Terre de Liens et la LPO en Auvergne.

L'adhésion à « Terre de Liens » d'un retraité LPO a ouvert des opportunités d'actions entre les deux structures régionales envers une biodiversité très menacée : celle des espaces agricoles et notamment les insectes pollinisateurs qui, depuis plusieurs décennies, déclinent partout dans le monde.

Or, ils jouent un rôle primordial pour préserver l'équilibre des écosystèmes. 35 % de ce que nous mangeons dépend de la pollinisation par les insectes. En France, de très nombreuses espèces cultivées dépendent d'eux. Un projet commun a alors été monté dans le cadre du « PNA Insectes pollinisateurs »* afin de préserver cette biodiversité si essentielle. La Fondation Terre de Liens proposant également à toutes ses fermes de financer des actions en faveur de la biodiversité, cela a permis un apport complémentaire conséquent (+ de 50 000 €).

À l'aide d'une fiche d'actions à mettre en œuvre sur son terrain, 5 fermes se sont engagées dans le projet : la ferme d'Autrac (Autrac), les fermes des Raux et de Villevaud (Gerzat), la ferme du Verger de l'Étoile (Saint-Sandoux/Saint-Amant-Tallende) et la ferme de Sarliève (plaine de Sarliève).

6 chantiers bénévoles ont été organisés, de septembre 2022 à mars 2023, afin de mettre en place des aménagements en faveur des pollinisateurs : installation d'hôtels et nichoirs à insectes, construction d'un muret de pierre, création de spirales de plantes aromatiques...

La LPO a également réalisé une cartographie précise de deux fermes et la SHNAO** a commencé un pré-inventaire des syrphes et des abeilles apoïdes sur deux autres fermes.

En résumé, cette année 1 du PNA a demandé un travail très important de par notre manque d'expérience dans ce domaine précis et un bel engouement. Rappelons que quasi tout a été fait par des bénévoles. Alors merci à la soixantaine de bénévoles des deux structures pour leur implication, aux exploitants-tes agricoles pour leur accord, leurs contributions, grand merci aux salariés-ées LPO et TDL pour leur important concours.

En lançant le projet 2022, nous savions ne pas pouvoir faire tous « nos » souhaits en un an et nous pensions chercher de nouvelles fermes. À la ferme des Raux, le bilan du printemps pour les 4 « grands hôtels à insectes » est que 250 « tiges creuses » (bambous surtout) ont été operculées par des osmies (abeilles sauvages) d'au moins 2 espèces... notre expérience est réduite, mais ce résultat semble bon et plein d'espoir.

Le projet 2023 a été élaboré, présenté et pour l'instant... pas de budget ! À suivre ! ■

*Plan national d'actions

**Société d'Histoire Naturelle Alcide d'Orbigny

CHANTIER À LA FERME DES RAUX, NOV. 2022

© JEAN-JACQUES LALLEMAND



SUR LA MÉTROPOLE CLERMONTOISE, UNE AMBITIEUSE OPÉRATION CITOYENNE DE PROTECTION DU HÉRISSEON

 Magali Germain, Chargée de communication à la LPO de l'Auvergne

La LPO et Panse-Bêtes lancent une opération citoyenne de protection et de suivi du hérisson d'Europe avec l'aide des habitants de la métropole clermontoise.

Ce petit mammifère peut visiter jusqu'à 16 jardins par nuit et parcourir 1 à 4 km à la recherche de nourriture et de partenaires. Afin de faciliter ses déplacements et limiter les causes de mortalité par collision avec un véhicule, la LPO et Panse-Bête invitent les habitants de la métropole à connecter leurs jardins entre eux. En créant des passages sécurisés, le hérisson pourra se déplacer en toute sérénité et éviter le danger des routes.

Pour déployer cette ambitieuse opération citoyenne, la LPO et Panse-Bêtes ont mis en place un réseau « Ambassadeur Hérisson » dont la mission principale est de promouvoir la création de passages de jardin à jardin dans son quartier, commune... et recruter des jardins volontaires en recréant du lien entre voisins !

Envie de nous rejoindre ? Rendez-vous sur cbiodiv.org ! ▶

Avec le soutien de Clermont Auvergne Métropole. ■

GEORGES SAUVESTRE : UN ENGAGEMENT ET UNE PASSION SANS FAILLE POUR LA NATURE

 Les bénévoles du Groupe d'Ambert

C'est en 2008 que Georges Sauvestre prend les rênes du Groupe Bénévole d'Ambert.

Aujourd'hui, Georges tourne une page en transmettant sa fonction à un nouveau référent tout en continuant d'assurer son rôle de bénévole (très) actif. Ses 15 années d'actions en faveur de la LPO ont vu croître le nombre d'adhérents grâce à une communication assidue, des conférences, des stands et des interventions pédagogiques.

Mais s'il y a un symbole de l'engagement de Georges, c'est bien la pie-grièche grise. *Lanius Excubitor* lui doit en effet beaucoup, en tout cas d'être aujourd'hui presque autant (re) connue dans la plaine d'Ambert que la coccinelle... non, pas *Septempunctata*, mais la vraie, la verte, avec un toit noir et 4 roues, et à son volant, toujours, Georges qui n'a eu de cesse, et encore maintenant, de parcourir tous les chemins de la plaine, de traverser tous les villages et lieux-dits, toujours à la recherche de cette sacrée « PGG », scrutant à la jumelle chaque touffe de gui sur les peupliers, chaque m² de ce vaste territoire en espérant y découvrir un vol en Saint-Esprit de notre cher passereau.

Ce sont quelques-unes de ses caractéristiques à notre Georges : la persévérance, la rigueur, et l'enthousiasme à partager sa passion, et aussi ses anecdotes bien-sûr ! Nous, bénévoles du groupe d'Ambert, tenions à remercier Georges d'avoir su nous transmettre cette passion et d'avoir su créer cette dynamique qui a permis au Groupe Bénévole d'Ambert d'atteindre la visibilité qu'il a aujourd'hui. ■

Protégez-le, devenez Ambassadeur Hérisson !



GEORGES SAUVESTRE
© LPO AURA



GRÈBE HUPPÉ
© YAN LE JOLIFF

DES ESPÈCES À RECHERCHER EN PRIORITÉ POUR L'ATLAS NATIONAL

 Thibault Brugerolle, Co-animateur du Comité Naturaliste Auvergne

L'atlas national Oiseaux de France s'achève à la fin de l'année 2024. À la suite d'une analyse cartographique des premières années d'inventaire, une liste d'espèces à rechercher en priorité a été établie car elles montreraient une forte régression de leur aire de répartition par rapport au dernier atlas national réalisé entre 2009 et 2012.

En Auvergne, figurent dans cette liste des espèces des milieux humides (bruant des roseaux, vanneau huppé, grèbe huppé), des espèces des milieux agricoles (bruant ortolan, moineau friquet, busard cendré, busard Saint-Martin, perdrix rouge, tarier des prés) ainsi que des espèces forestières ou des milieux arbustifs (pic cendré, mésange noire, pouillot fitis, mésange boréale, locustelle tachetée). Pour certaines d'entre elles, il est probable que la régression de leur aire de répartition entre les deux atlas corresponde malheureusement à la réalité. Par exemple, le moineau friquet est au bord de l'extinction aujourd'hui dans l'Allier alors qu'il était présent sur 21 mailles lors de l'atlas national 2009-2012. De même, le bruant ortolan a disparu de Haute-Loire et de plusieurs secteurs du Puy-de-Dôme en une dizaine d'années. Pour d'autres espèces (le grèbe huppé par exemple), il se pourrait que cette régression soit due à un déficit de prospection à cause du manque d'observateurs allant sur certaines zones. Il serait donc intéressant de vérifier les mailles où toutes ces espèces n'ont pas été retrouvées afin d'avoir un état précis de leur répartition à la fin de l'atlas national Oiseaux de France.

Les observateurs peuvent se référer à la plate-forme oiseauxdefrance.org ▾, rubrique « Cartes » pour visualiser les mailles où ces espèces sont à rechercher. Attention cependant à votre bilan carbone pour ces prospections : privilégiez les sorties en groupe et le covoiturage ou essayez de prospecter une maille toute une journée. ■



MOINEAU FRIQUET
© ROMAIN RIOLS

La LPO en Drôme-Ardèche

OUTARDE EN SUD DRÔME : NOUVELLES 2023

✍ Chloé Dépré, Chargée de mission biodiversité
Florian Boulisset, Chargé de mission agriculture et biodiversité
à la LPO de Drôme-Ardèche

Espèce emblématique des zones de plaine, l'outarde canepetière est présente dans deux secteurs du sud de la Drôme. Cette petite population nicheuse est suivie de près par les bénévoles et salariés de la LPO, qui mènent des actions pour sa sauvegarde.

Contexte historique

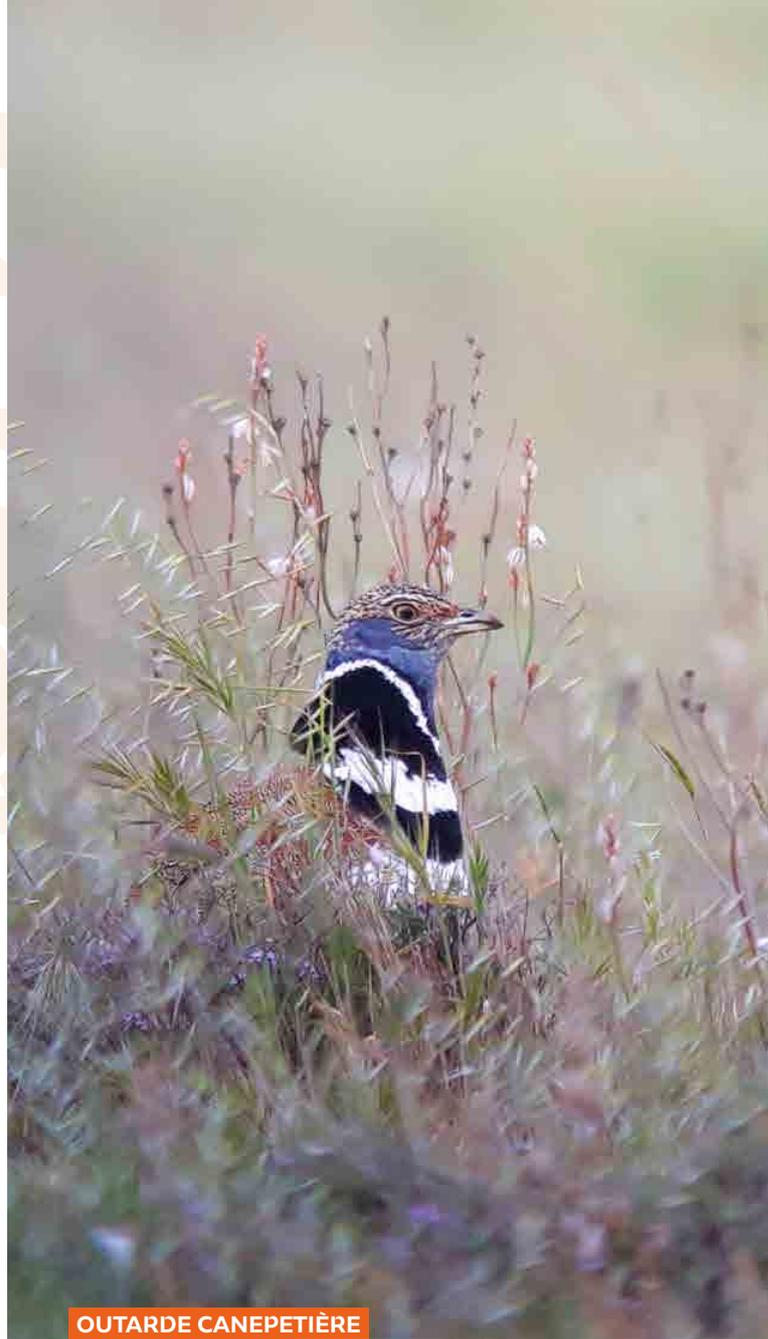
Dans le département, les premières données d'individus chanteurs datent de 1970 sur l'aérodrome de Pierrelatte puis, en 1997, le premier mâle chanteur a été contacté sur la zone viticole entre Rochegude, Tulette et Suze-la-Rousse. Afin de mieux connaître l'espèce et assurer son maintien dans ces secteurs, un plan local d'action 2021-2025 a été mis en place, en concertation avec les acteurs locaux.

Dynamique de la population drômoise

Certainement issue du Vaucluse, cette population voit son nombre de mâles chanteurs croître ces dernières années : le comptage 2023 a permis de comptabiliser 26 mâles dans la zone viticole et 3 dans le secteur de Pierrelatte contre 21 et 1 respectivement en 2022. En revanche, il est plus délicat d'y connaître le succès de reproduction car peu de femelles et de jeunes y sont observés. Les risques de fauche directe et de destruction de nichée sont importants. De plus, les orthoptères, ressource alimentaire majoritaire pour le développement des poussins, peuvent se faire rares.

CHANTIER DE RÉOUVERTURE DE LA PARCELLE NORD EN 2023

© CHLOÉ DÉPRÉ



OUTARDE CANEPETIÈRE
© PIERRE ZIMBERLIN

Parcelles LPO

En 2019, deux anciennes parcelles de vigne ont été acquises par la LPO sur la commune de Tulette grâce aux dons de sympathisants et à la forte mobilisation du groupe local du Nyonsais. Elles ont fait l'objet de plusieurs chantiers bénévoles : arrachage de ceps, pose de nichoirs à huppe et chevêche et semis de sainfoin. Début 2023, un important travail de débroussaillage a été entrepris sur l'une d'elles, qui s'est montré efficace puisqu'un couple y a été observé en mai.

Planter des couverts sur les jachères viticoles

La LPO en Drôme-Ardèche mène une opération de fourniture de semences de couvert à destination des viticulteurs de la plaine de Tulette à planter sur les parcelles récemment arrachées ; ce couvert constituera un milieu propice à la nidification des outardes et fournira une source de nourriture (criquets, insectes, bourgeons...) aux jeunes et aux adultes. Les semences seront fournies gratuitement, en contrepartie d'un engagement à ne pas faucher la parcelle durant la période de sensibilité (avril à juillet) et à maintenir le couvert durant deux ans au minimum. ■

QUAND AIGLE ET ARMÉE FONT BON MÉNAGE...

 Sylvie Frachet, Déléguée territoriale à la LPO de Drôme-Ardèche

Depuis plusieurs semaines, un bénévole du groupe local LPO AuRA du Diois surveille un couple d'aigles royaux qui fréquente régulièrement le Val de Quint.

Plusieurs aires y sont connues, assez éloignées les unes des autres. Grâce à sa persévérance, il assiste aux parades nuptiales de ce couple jusqu'à ce que la femelle choisisse enfin l'aire qu'elle utilisera cette année. Tout semble bien se passer.

Un jour, alors qu'il est posté en surveillance, il voit surgir de derrière la crête un hélicoptère de l'armée. Le bruit est assourdissant. Celui-ci commence ses exercices, à savoir du vol stationnaire le long des parois. Malheureusement, un exercice a lieu à proximité de l'aire. Il n'en faut pas plus pour que la femelle apeurée s'envole, laissant celle-ci à la merci des prédateurs.

Sachant que nous avons un contact à la base militaire de Chabeuil, ce bénévole nous demande d'intervenir en urgence auprès de l'armée. Le soir même, un courrier y est envoyé pour expliquer la situation. Moins de 24 heures plus tard, nous recevons une réponse du commandant de la base : la zone ne sera plus utilisée pour des manœuvres tant que l'aigle n'aura pas terminé sa reproduction.

Quelle réactivité !

AIGLE AU NID
© RÉGIS DESCAMPS



AIGLE EN VOL
© RÉGIS DESCAMPS

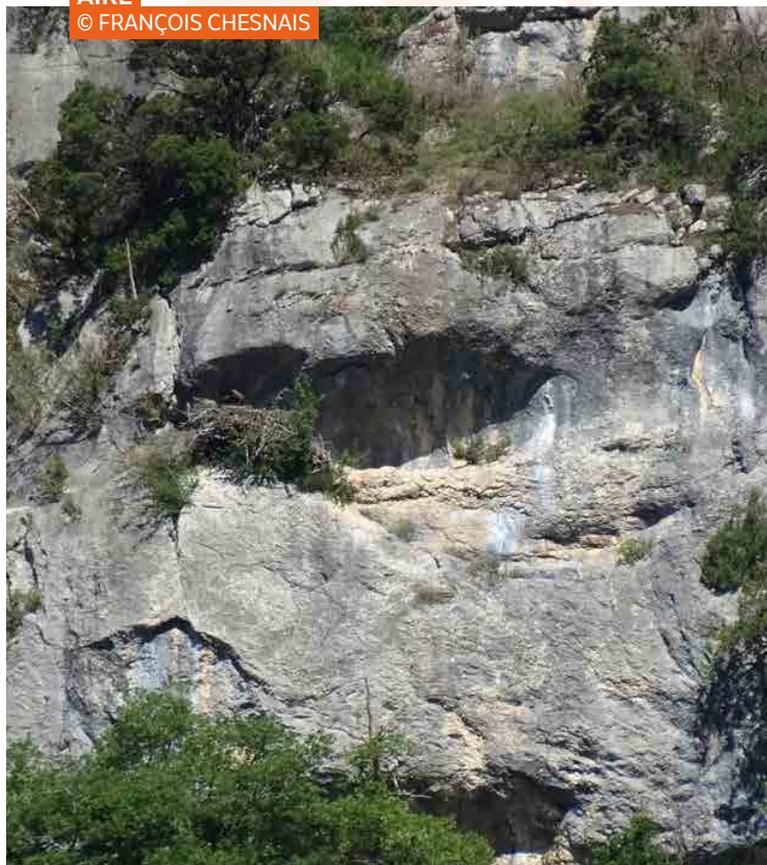
Nous apprenons que la femelle est rapidement revenue sur l'aire. Elle couve. À l'heure où j'écris ces lignes, il est trop tôt pour savoir si un aiglon prendra son envol.

En 2021, une situation similaire s'était produite dans le Royans. Avec le même responsable, nous avons obtenu l'interdiction de vol des hélicoptères sur deux secteurs de nidification de l'aigle royal, ce qui avait contribué à l'envol de deux aiglons.

Ceci est plutôt encourageant : il y a dans l'armée des personnes sensibles à la protection de la faune sauvage. C'est l'opportunité pour :

- mener une réflexion approfondie avec toutes les personnes concernées par le suivi des aigles, naturalistes bénévoles ou salariés, la LPO ou toute autre association de protection de la nature,
- mettre en place un partenariat durable pour la protection des aigles et des autres espèces rupestres au niveau du département. ■

AIRE
© FRANÇOIS CHESNAIS



DES PAYSAN·NE·S POUR LA BIODIVERSITÉ

✍ Coline Gwinner, Volontaire en Service Civique à la LPO de Drôme-Ardèche

Zoom sur les actions de la LPO en Drôme-Ardèche pour un partage de l'espace agricole avec le vivant.

Alouettes, bruant jaune, pies grièches, busard, tarier des prés... Dans un contexte de diminution drastique de la biodiversité, les espèces liées aux milieux et aux pratiques agricoles sont particulièrement impactées et régressent plus vite que les forestières ou généralistes. La dernière étude du CNRS parue en mai (<https://urlz.fr/mbDw>) souligne encore l'ampleur du phénomène (60% de diminution en moyenne sur les quarante dernières années) et ses causes.

Pour enrayer le déclin de ces espèces, de profonds changements sont nécessaires : adaptation des pratiques, aménagement des parcelles et du bâti agricole, changement de modèle agricole favorisant les petites fermes, l'agriculture biologique et les productions extensives... Il est nécessaire de partager l'espace agricole avec le vivant.

En Drôme-Ardèche, de très nombreux agriculteurs et agricultrices sont favorables à ce partage. Accompagner ces exploitant·e·s, c'est l'objectif de Florian Boulisset, chargé de mission Agriculture et Biodiversité à la LPO de Drôme-Ardèche.

ANIMATION DE SENSIBILISATION AUTOUR DES OISEAUX DES VIGNES À AUREL

© BENJAMIN PASTRE



CONSTRUCTION DE NICHAIRES DANS UNE FERME

© LPO AURA

En quoi ça consiste ? Florian se rend sur le domaine de l'agriculteur-riche qui en a fait la demande pour échanger sur ses cultures et ses pratiques afin d'effectuer un diagnostic général. Y a-t-il des zones en libre évolution ? Où réimplanter des haies ? Comment améliorer ses pratiques ? En parallèle, des bénévoles de la LPO mènent un inventaire naturaliste des espèces présentes sur le lieu, qui sera renouvelé plus tard pour étudier les améliorations. Une fois ce diagnostic réalisé, il s'agira de mettre en place des aménagements hospitaliers cohérents avec l'activité du lieu. Créer une mare, poser des nichoirs, laisser des arbres isolés et des zones non fauchées... sont autant de leviers d'action importants pour la protection de la biodiversité, permettant de traiter une partie du problème à la source.

Si vous souhaitez vous engager en ce sens, vous pouvez nous rejoindre pour participer aux chantiers d'aménagement et réaliser des inventaires naturalistes (il n'est pas nécessaire d'avoir de connaissances en agriculture).

Ces trois dernières années, plus de cent agriculteur·ice·s ont été accompagné·e·s à différents niveaux. C'est très encourageant, et plus nous serons nombreux·ses, mieux nous pourrions répondre à une demande qui ne cesse d'augmenter ! ■

CHANTIER MARE AU GAEC LA CAVALE À MONTISON

© LPO AURA



SUIVI DE LA MIGRATION AU COL DE L'ESCRINET ET AU BELVÈDÈRE DE PIERRE-AIGUILLE - SAISON 2023

 Louis Félix et Rémi Métais, Migratologues à la LPO de Drôme-Ardèche

Comme chaque année, de mi-février à mi-avril, sur les sites d'observations drômois et ardéchois, bénévoles et salariés se sont relayés pour compter les oiseaux migrateurs et sensibiliser les visiteurs au phénomène de la migration.

Durant cette saison, les ornithologues ont compté 407 328 migrateurs de 120 espèces, soit 130 058 oiseaux à Pierre-Aiguille, site où sont comptés presque uniquement les rapaces et les grands migrateurs, et 277 270 au col de l'Escrinet où sont comptés majoritairement les passereaux.

Au total, pour les deux sites, ce seront entre autres 25 543 rapaces migrateurs, 14 542 cigognes, 2 533 grues cendrées, 25 980 grands cormorans, 29 951 colombidés, 282 948 passereaux et 22 839 laridés qui seront passés ce printemps.

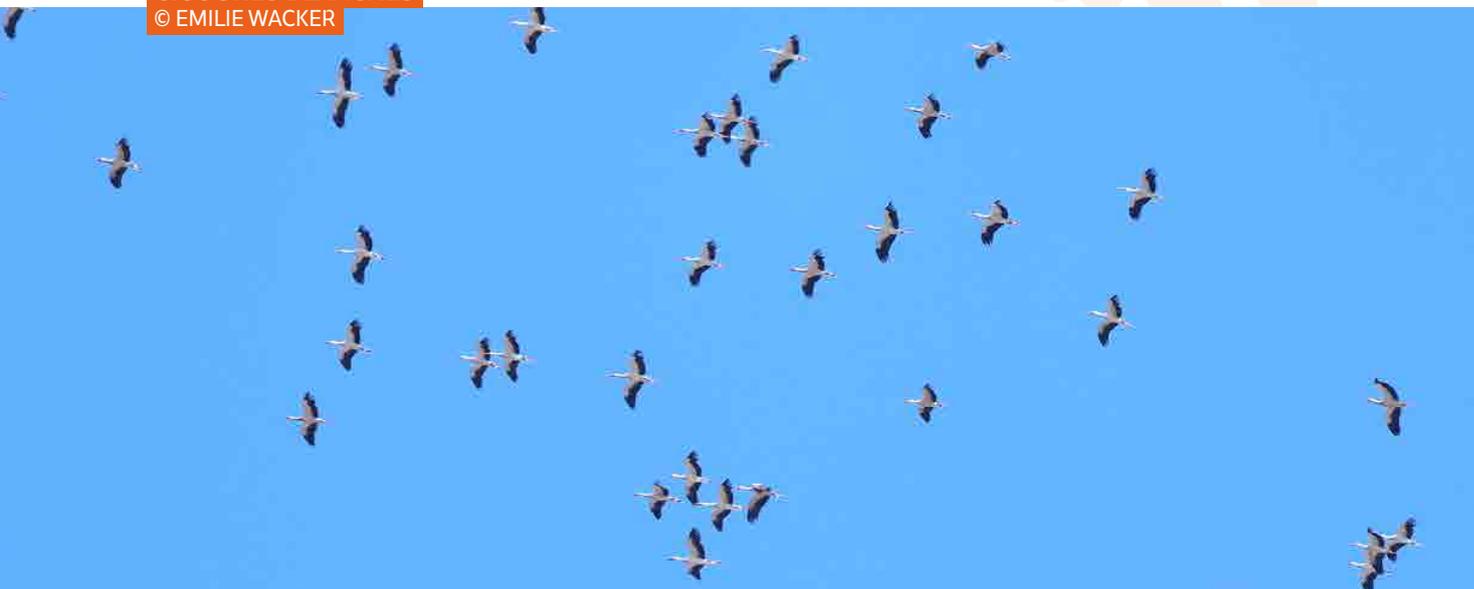
Tableau 1 : Répartition des effectifs par groupe d'espèces pour les deux sites de migration (* : record français)

| | Belvédère de Pierre-Aiguille | Col de l'Escrinet | Total des deux sites |
|---|------------------------------|-------------------|----------------------|
| Rapaces | 15 911 | 9632 | 25 543 |
| Cigognes blanches | 13 789* | 678 | 14 467 |
| Grues cendrées | 1570 | 963 | 2533 |
| Grands cormorans | 23 296* | 2684 | 25 980 |
| Colombidés (pigeons ramier et colombin) | 14 181 | 15 770 | 29 951 |
| Passereaux | 35 946 | 247 002 | 282 948 |
| Laridés | 22 438 | 401 | 22 839 |
| Autres (hérons, canards, limicoles...) | 3641 | 121 | 3762 |



ALOUETTES DES CHAMPS
© SATI BOULICOT

CIGOGNES BLANCHES
© EMILIE WACKER



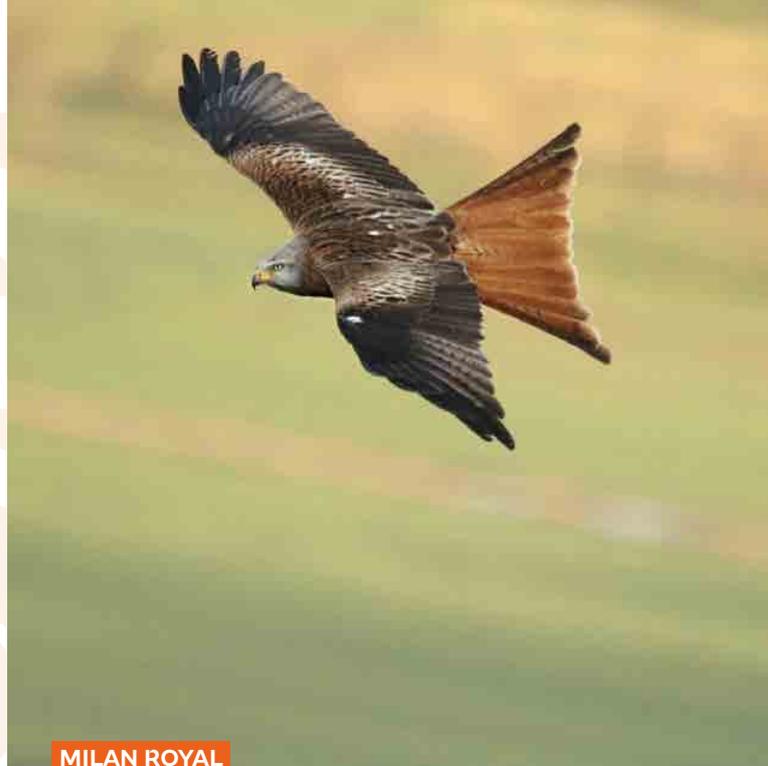
Les rapaces

Au cours de cette saison, le rapace le plus représenté sur les deux sites est sans surprise le milan noir avec 9521 migrateurs (à noter : une journée à 1061 individus le 20 mars à Pierre-Aiguille). Pour le milan royal, 2852 individus sont comptés ; un effectif sûrement favorisé par les vents d'Ouest ramenant des flux migratoires en vallée du Rhône. Nouveau record saisonnier au col de l'Escrinet avec 918 individus ainsi qu'à Pierre-Aiguille avec 1934 individus (effectif record en France, en migration pré-nuptiale).

Parmi les autres rapaces, on note 5507 buses variables, 3312 éperviers d'Europe, 2142 faucons crécerelle et 1296 busards des roseaux. Le passage des faucons crécerelle est assez important cette saison avec un record saisonnier et journalier pour l'Escrinet.

Le balbuzard pêcheur s'est montré plus timide en vallée du Rhône mais 236 individus sont tout de même passés par les spots, dont 123 à l'Escrinet et 113 à Pierre-Aiguille.

Tableau 2 : Répartition des effectifs de rapaces sur les deux sites de migration. (* : record saisonnier ; ** : espèces dont le résultat n'est pas significatif vu la période de suivi)



MILAN ROYAL
© LUCA FETIQUE

| Espèces | Belvédère de Pierre-Aiguille | Col de l'Escrinet | Total des deux sites |
|------------------------|------------------------------|-------------------|----------------------|
| Milan noir | 6523 | 2998 | 9521 |
| Milan royal | 1934* | 918* | 2852 |
| Buse variable | 4168 | 1339 | 5507 |
| Epervier d'Europe | 1790 | 1532* | 3322 |
| Busard des roseaux | 531 | 765 | 1296 |
| Busard Saint-Martin | 8 | 9 | 17 |
| Busard cendré** | 4 | 5 | 9 |
| Balbuzard pêcheur | 113 | 123 | 236 |
| Circaète Jean-le-Blanc | 71 | 74 | 145 |
| Faucon crécerelle | 456 | 1686* | 2142 |
| Faucon hobereau** | 26 | 17 | 43 |
| Faucon émerillon | 3 | 18 | 21 |

CIGOGNE NOIRE
© LUCA FETIQUE



Les cigognes

Une saison complètement folle pour la cigogne blanche avec cette année 14 542 individus. Naturellement, c'est à Pierre-Aiguille que les effectifs sont les plus importants car la vallée du Rhône est l'axe prioritaire pour cette espèce ; en effet, 13 789 migratrices sont comptées avec plusieurs journées à plus de 1000 individus. Il s'agit d'un effectif record pour l'hexagone, où jamais autant d'individus n'avaient été comptés sur les sites de migration.

À l'Escrinet, bien que le col soit éloigné du flux migratoire, l'espèce est de plus en plus présente notamment sur la première quinzaine d'avril. On y note tout de même 678 individus migrateurs.

Les cigognes noires atteignent un total de 68. C'est surtout à Pierre-Aiguille qu'elles se sont montrées nombreuses avec 50 individus, alors que 18 sont passées à l'Escrinet.

Grues et cormorans

La grue cendrée est une espèce migratrice de plus en plus commune ; la vallée du Rhône semble être une route fréquentée par les Camarguaises et quelques Espagnoles où, cette année, les forts vents d'Ouest ont apporté un flux supplémentaire. Ainsi, 1570 individus sont dénombrés sur le site de Pierre-Aiguille et 963 au col de l'Escrinet (record saisonnier pour le site).

Le grand cormoran est une espèce abondante en vallée du Rhône, et les conditions météo de mars ont favorisé la détection des flux. On note donc un effectif record pour Pierre-Aiguille avec 23 296 individus et un passage bien moins important au col de l'Escrinet avec 2684 individus.

Les colombidés

Durant cette saison, c'est un total de 29 934 colombidés qui est obtenu, incluant les pigeons ramiers, les pigeons colombins, les pigeons biset domestiques et les tourterelles turques. Dans l'ensemble, 2023 est une année plutôt bonne pour le passage des colombidés.

À Pierre-Aiguille, les conditions de mars ont favorisé ce passage : ce sont 13 990 pigeons ramiers et 191 colombins qui seront dénombrés. À l'Escrinet, bien que favorisés par son col, on note des effectifs quasi-similaires avec 13 752 pigeons ramiers et 307 pigeons colombins.

PIGEONS RAMIERS © RÉMI MÉTAIS



GRUES CENDRÉES © EMILIE WACKER

Les laridés

La mouette rieuse est l'espèce la plus abondante de cette famille ; sa migration est essentiellement liée à la vallée du Rhône et donc au site de Pierre-Aiguille, où l'on note un passage de 20 718 individus. Il s'agit de l'année la plus haute depuis 2011, avec plusieurs journées de mars à plus de 1000 individus et un pic marqué le 9 mars avec 3338 migrateurs.

On note également un passage de goélands bruns avec 1133 migrateurs ainsi que quelques goélands leucophées (bien que les déplacements soient difficiles à identifier entre les migrateurs et les locaux) avec tout de même 480 migrateurs.

Du côté de l'Escrinet, avec des effectifs bien plus faibles car loin du fleuve, on note 163 mouettes rieuses, 102 goélands leucophées et 7 goélands bruns.

Les passereaux

Au bout de ces deux mois de comptage, ce ne seront pas moins de 282 948 passereaux migrateurs que nous aurons vu défiler devant nous ! 35 946 à Pierre-Aiguille et la grande majorité au Col de l'Escrinet, avec de 247 002 !

Le passereau le plus commun observé en migration est le pinson des arbres avec 160 543 migrateurs à l'Escrinet et 18 031 à Pierre-Aiguille, soit un total de 178 574.

Pour le reste, nous aurons compté entre autres 17 033 hirondelles rustiques, 3110 mésanges bleues, 27 752 étourneaux sansonnets, 575 bruants des roseaux, 7627 chardonnerets élégants, 2467 martinets à ventre blanc, 2148 grives mauvis, 17 330 tarins des aulnes et 4517 bergeronnettes grises.

Quelques espèces moins communes sont aussi passées : venturons montagnards, tichodromes échelettes, bruants prayers, hirondelles rousselines, rémiz pendulines ou loriots d'Europe.

Les raretés de la saison

La saison 2023 fut particulièrement riche en diversité et ce, sur les deux sites !

Parlons d'abord des rapaces. À partir de fin mars nous aurons vu pas moins de 6 busards pâles (4 à Pierre-Aiguille et 2 à l'Esclinet), à ajouter aux 5 individus identifiés comme busards cendrés/pâles, ainsi que 5 aigles bottés (3 à Pierre-Aiguille et 2 à l'Esclinet).

Une première mention de pygargue à queue blanche, qui va passer loin le long de la ligne de crêtes de la Truche, au col de l'Esclinet.

Un bel adulte d'aigle de bonelli va longer le spot de Pierre-Aiguille ainsi que deux jeunes aigles royaux avec un comportement de migrateur.

Chez les autres espèces, au col de l'Esclinet, on note également un héron pourpré, 2 courlis cendrés, 27 vanneaux huppés, un pic mar (seconde mention pour le site) et 2 hironnelles rousselines.

Du côté de Pierre-Aiguille, on note de nombreux oiseaux d'eau (canard souchet, canard pilet, sarcelle d'été...) mais surtout un passage exceptionnel de 34 cygnes de Bewick (passage unique en France de par l'effectif) mais aussi un passage absolument record pour la région de 3205 vanneaux huppés ! On retiendra également 7 sternes caspiennes, 8 mouettes mélanocéphales, 4 spatules blanches et 3 hérons pourprés. Vous pourrez prochainement retrouver les différentes synthèses de suivi sur le site de la LPO mais également sur le site migraction.net où vous pouvez déjà prendre connaissance de nos relevés journaliers.

En attendant, nous tenons à remercier l'ensemble des personnes venues nous tenir compagnie en discutant, partageant un repas mais aussi en nous aidant dans ce comptage. Car la migration n'est pas qu'un simple comptage d'oiseaux : c'est aussi un lieu de rencontres, d'échanges et partages unique, alors, un grand merci à vous tous et à l'année prochaine (ou cet automne) ! ■

CYGNES DE BEWICK
© LUCA FETIQUE



COURLIS CENDRÉ
© LOUIS FÉLIX



DES CHAUVES-SOURIS S'INVITENT AU LYCÉE AGRICOLE D'AUBENAS

 Alexis Fargier, Stagiaire à la LPO de Drôme-Ardèche

Découverte en 2022, la colonie de chauves-souris du lycée agricole d'Aubenas va encore faire parler d'elle ! L'année dernière, le comptage à l'intérieur des bâtiments s'était soldé par 76 molosses de Cestoni et 32 pipistrelles. Cette année, le comptage a fait exploser les scores.

Retour sur la soirée de prospection

Cette année, 27 bénévoles étaient présents pour dénombrer les chauves-souris du lycée agricole d'Aubenas. 27 paires d'yeux qui ont été divisées en 3 groupes de 9 personnes, un groupe posté en Sud-Est, un en Sud-Ouest et le dernier en Nord-Ouest du site.

On se positionne très vite avec mon groupe (Sud-Ouest) : chaque personne se focalise sur 8 fenêtres et, si une bête s'envole, on la signale en criant. À ce moment-là, tout le monde était concentré mais ne s'attendait pas à une telle densité...

21^h15 : la faim pousse les pipistrelles et les molosses de Cestoni à sortir de leurs fissures. Le compteur commence à chauffer, les signalements se font par dizaine, la tension est à son paroxysme !

MOLOSSE DE CESTONI

© YOANN PEYRARD

Une réelle préférence en termes de positionnement se fait remarquer : le centre et l'extrémité sud de la façade comptabilisent le plus de d'individus (merci aux cordes vocales de ces bénévoles qui ont été mises à rude épreuve !), chaque espèce ayant ses préférences et ne se mélangeant pas trop à l'autre.

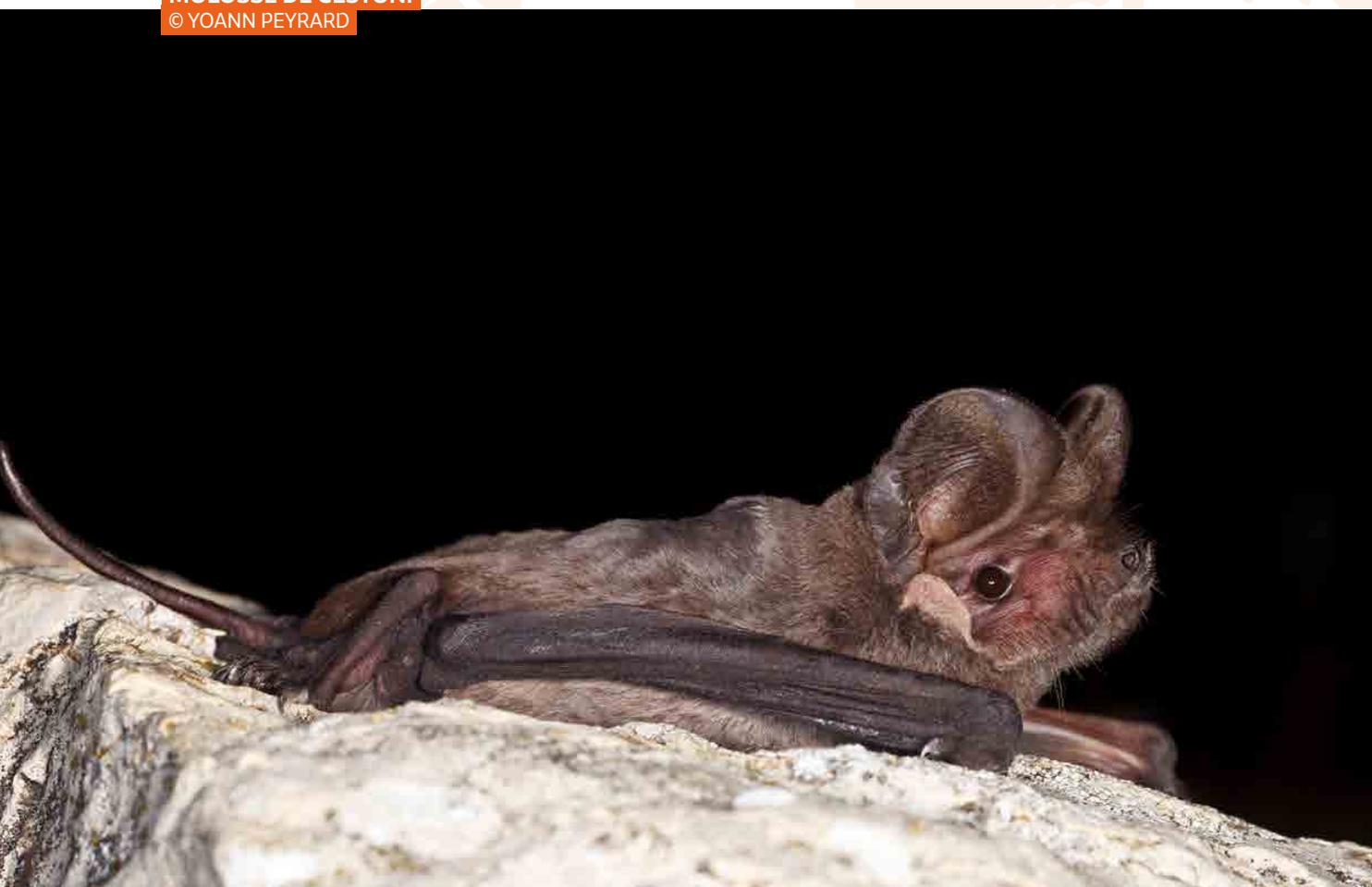
21^h30 — Le flux de sortie se fait de plus en plus important : les cris des molosses commencent à envahir l'environnement sonore et un réel bal aérien s'ouvre à nous.

22^h00 — Le groupe d'Anne, posté en Nord-Ouest, arrive et sonne la fin du comptage. Nous profitons des nombreux signaux acoustiques pour montrer les détecteurs aux bénévoles avant de rejoindre le groupe de Nicolas au Sud-Est.

L'émotion est à son apogée quand nous comptabilisons un total de 188 molosses et 180 pipistrelles, faisant du lycée agricole le plus gros site répertorié de molosse de Cestoni en Ardèche et en région AuRA ! Tous extrêmement heureux, la pression se relâche et le groupe commence à se dissiper car les étudiants ont envie de fêter ça autour d'un bon verre.

Bilan de l'opération

Découverte de la plus grosse colonie de la région, des étudiants et bénévoles comblés et un directeur à l'écoute qui a pris rendez-vous avec la LPO pour discuter de la colonie. Un grand merci à toutes les personnes présentes ! Ce comptage ayant largement dépassé nos espérances, on peut dire que c'est une opération réussie ! ■



La LPO en Isère

BILAN DE SIX ANNÉES D'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT EN ISÈRE

 **Orianne Jouvel**, Chargée de mission éducation à l'environnement à la LPO de l'Isère

En novembre 2017, j'intégrais l'équipe de la LPO Isère en tant qu'animatrice nature. Aidée par Benjamin Tosi pour les premières années, j'ai pris en charge les animations scolaires et grand public sur tout le département. Il est temps pour moi de quitter la LPO avec certes un petit pincement au cœur, mais remplie de super souvenirs de l'équipe et de mes animations. L'heure est donc au bilan.

L'éducation à l'environnement en Isère, c'est principalement des projets avec des scolaires. La Métropole, les villes de Grenoble, Eybens, Pont-de-Claix, Claix, le SYMBHI, le Département sont nos principaux partenaires pour des projets qui sont reconduits toutes les années. Des écoles ou des municipalités nous sollicitent aussi régulièrement pour des projets plus ponctuels.

Nous réalisons également des animations et ateliers grand public sur des thématiques très variées : balade ornithologique, atelier bricolage, conférence, sensibilisation au dérangement de la faune de montagne...

SORTIE SUR LA BASTILLE
© ORIANNE JOUVEL

Pour les écoles, je suis intervenue, en moyenne par an, dans 57 classes différentes allant de la petite section de maternelle jusqu'au collège. En six ans, j'aurais été au contact d'au moins 9000 enfants. 9000 enfants émerveillés par un rougegorge qui chante tout près d'eux, heureux de mesurer l'envergure du gypaète barbu, contents de se servir de leurs dix doigts pour construire des nichoirs, hôtels à insectes ou gîtes à chauves-souris, enjoués de courir après les petites bêtes... mais aussi mécontents de s'asseoir dans l'herbe, apeurés de voir une araignée monter sur eux ou fatigués de devoir marcher. Je retiens quelques phrases d'enfants touchantes ou rigolotes :

« Mais nous, les enfants, on est des animaux, alors il faut aussi que vous nous protégiez à la LPO ».

En faisant écouter le chant du coucou : « C'est une horloge ! ». Les noms d'oiseaux déformés : le chardonneret éléphant, le chardonnay élégant, la chouette culotte, la corbeille noire, le gypaète moustachu et bien d'autres encore.

« Hé Orianne, tu t'occuperas bien des chouettes hein ! ».

En parlant de la fauvette à tête noire : « C'est celui qui a un bonnet de piscine ».

Même dans les classes les plus difficiles et très éloignées des problématiques écologiques, les enfants dans leur grande majorité sont curieux et adorent la nature et les animaux. Cet attrait se perd en grandissant. Notre but est qu'ils ne l'oublient pas, chose peu aisée... Mission qui incombera à mon successeur dès septembre prochain.

Affaire à suivre ! ■



RETOUR SUR NOS ASSISES TERRITORIALES

 Catherine Giraud, Présidente territoriale de la LPO de l'Isère

Les Assises Territoriales de notre délégation se sont déroulées le vendredi 12 mai dans le cadre champêtre de la Maison des Collines à Eybens.

Le site, qui appartient à la Ville de Grenoble, accueille d'habitude le centre de loisirs grâce auquel les petits Grenoblois peuvent profiter d'un environnement idéal pour découvrir le milieu naturel et ses richesses. Ce soir-là, plus de quarante personnes se sont retrouvées à l'occasion de ce rendez-vous annuel pour partager leur engagement au sein de notre délégation.

Malgré un ciel gris et pluvieux, tous sont partis, accompagnés par Jean-Baptiste Decotte, notre chef de projets en gestion de milieux naturels, à la découverte des mares réalisées par la LPO sur le site pour initier les enfants au monde des petites bêtes.

Puis, ce fut le retour en salle pour les Assises proprement dites avec un chaleureux discours d'accueil par M. Gilles Namur, adjoint Espaces publics, Nature en ville, Biodiversité et fraîcheur, Mobilités à la Ville de Grenoble.

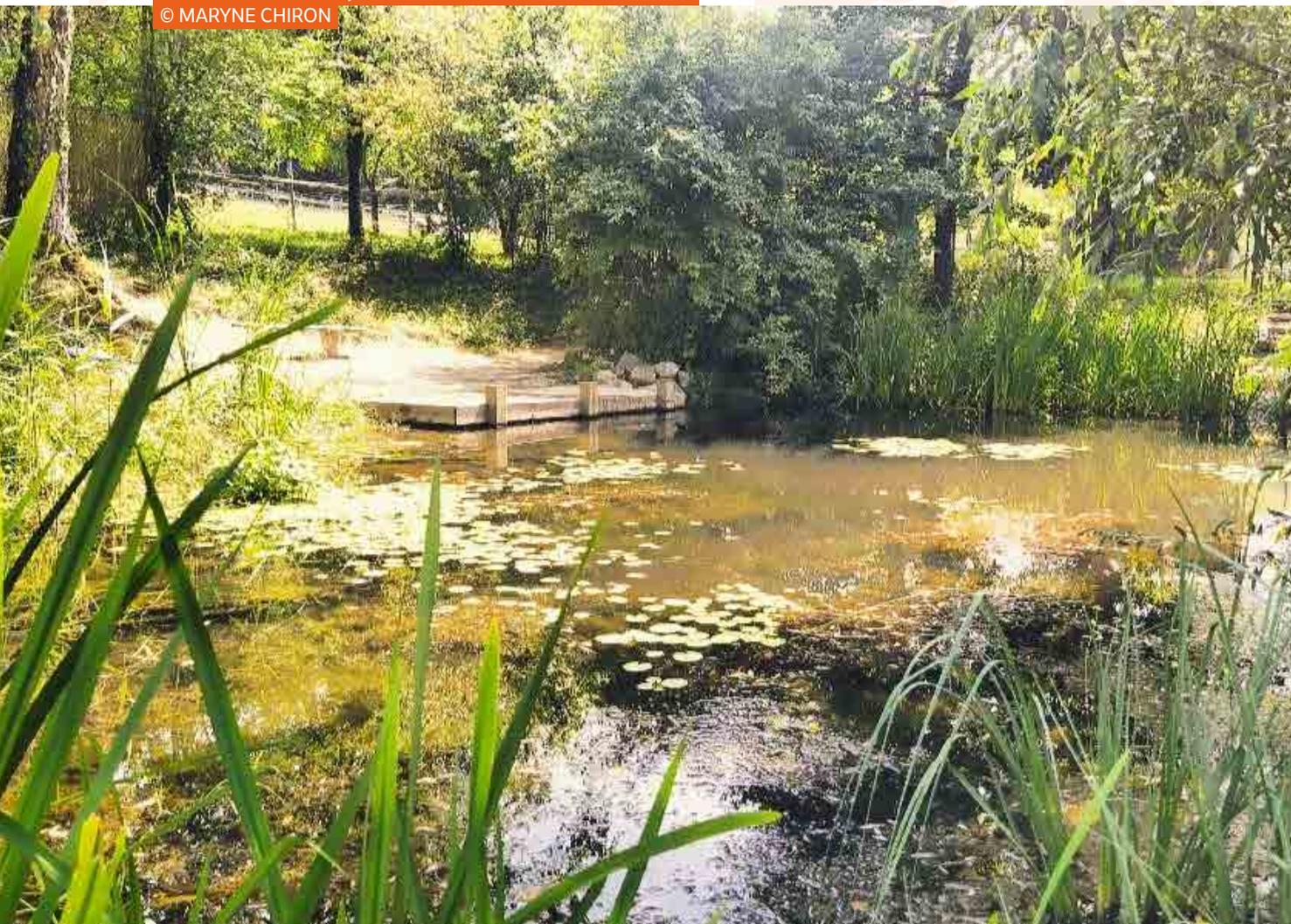
Plusieurs présentations se sont ensuite succédées pour mettre en valeur les actions phares réalisées par notre délégation en 2022 : l'achèvement des travaux de restauration et de renaturation de l'étang du Grand Albert, par Jean-Marc Taupiac, le Plan local de conservation des espèces patrimoniales des plaines de Bièvre et du Liers (PLC), entré en phase opérationnelle, et l'Atlas de biodiversité communal (ABC) du Vercors, tous deux présentés par Fabien Hublé.

Puis, des actions plus spécifiques à des espèces particulières ont été présentées, comme la préservation du sonneur à ventre jaune, amphibien menacé, sur deux sites où subsistent des populations isolées, par Rémi Fonters, et la création, dans le cadre du Contrat vert et bleu (CVB) de Grenoble-Alpes Métropole, de vingt-cinq écurouds installés pour sécuriser les déplacements des écureuils, par Anaëlle Atamaniuk.

Enfin, Maryne Chiron a proposé un bilan de la médiation faune sauvage qu'elle a assurée en réponse aux sollicitations concernant un animal en détresse ou un problème de cohabitation avec certaines espèces, suivi par un tour d'horizon sur la vie associative redynamisée par des bénévoles très actifs qui encadrent de nombreuses sorties ou animent la Commission Faune. L'élection d'une nouvelle déléguée territoriale, Myriam Lenoël, a clos ces Assises et la soirée s'est poursuivie agréablement avec un moment convivial autour du verre de l'amitié proposé par la LPO et d'un buffet partagé entre les participants. ■

MARE PÉDAGOGIQUE DE LA MAISON DES COLLINES

© MARYNE CHIRON



UN COUPLE DE CIGOGNES BLANCHES UTILISE LA PLATEFORME QUI LUI ÉTAIT DESTINÉE !

 Anaëlle Atamaniuk, Chargée de missions faune à la LPO de l'Isère

La plateforme installée le 8 février 2023 par Enedis sur une parcelle agricole à Cessieu est déjà occupée par un couple de cigognes blanches !

C'est une heureuse surprise : dès la première année de l'installation de la plateforme, les oiseaux y ont élu domicile. Le 10 février 2023, une cigogne est venue visiter ce nouveau nid. Le 13 avril, la LPO de l'Isère constatait avec satisfaction que la plateforme était utilisée par un couple de cigognes blanches ! Un individu couvait et la naissance des jeunes a eu lieu fin avril.

Pour rappel, en mars 2022, la LPO de l'Isère était informée de la nidification de cigognes blanches sur un pylône électrique à proximité immédiate de l'autoroute A43. Avec seulement trois couples nicheurs en Isère en 2022, cet oiseau emblématique est un nicheur rare dans le département. Le pylône sur lequel elles se trouvaient présentait de grands dangers avec de forts risques d'électrocution et de coupure d'électricité. Grâce au partenariat entre la LPO Auvergne-Rhône-Alpes et Enedis, le pylône a été rapidement sécurisé.

CIGOGNES BLANCHES
© ANAËLLE ATAMANIUK



DÉPLACEMENT DU NID
© ENEDIS

Néanmoins, une fois les jeunes cigogneaux envolés, Enedis a dû intervenir sur le pylône et enlever le nid des cigognes constitué d'amas de branches (+ de 200kg !). Des anémomètres, appareils tournant avec le vent, y ont été installés ainsi que sur un pylône voisin pour dissuader les cigognes d'y reconstruire leur nid. C'est ainsi que, pour compenser la perte du site de nidification, une plateforme à cigognes a été installée sur une parcelle agricole proche, mais plus éloignée de l'autoroute qui présente un danger pour les jeunes cigogneaux, et à proximité de l'ENS du Marais de la Tour à Cessieu où les oiseaux pourront se nourrir facilement.

Ce succès illustre l'efficacité du partenariat qui lie la LPO Auvergne-Rhône-Alpes et Enedis.

Toutes les interventions précédemment décrites ont été validées préalablement par l'autorité environnementale car la cigogne est une espèce protégée par la loi de protection de la nature de 1976. À ce titre, la destruction des individus, de leurs nids et de leurs habitats est interdite. ■

EN ATTENDANT LA BAILLON...

 Serge Risser, Bénévole LPO en Isère

Longtemps attendu en passage dans notre département, un busard pâle était observé pour la première fois le 5 avril 2013, en plaine de Bièvre par Daniel De Sousa. Depuis, cette espèce est observée annuellement en Isère.

Espèce plus précoce que le busard cendré, la première observation de cette année coïncidait avec le jour du printemps et deux individus, mâle immature et femelle, sont encore observés à Gillonnay le 25 avril. Ce printemps permet aussi l'observation d'un aigle de Bonelli à Cholonge et de deux aigles bottés à Pont-Evêque, puis au Mottier. Enfin, un vautour percnoptère est signalé à Pont-en-Royans le 30 mai.

Parmi les passereaux migrateurs peu fréquents voire très rares, un gobemouche à collier mâle est présent à Charrette en avril, ainsi qu'un pouillot à grands sourcils (PGS pour les intimes) à Varcès-Allières-et-Risset en migration retour. L'alouette calandrelle fréquente toujours le secteur de Gillonnay et deux bergeronnettes des Balkans sont observées à une semaine d'intervalle, d'abord à Sassenage, puis à Chapareillan. Les pies-grièches sont au rendez-vous également : la méridionale à Balbins, puis à Sardieu sur la seconde quinzaine d'avril, la pie-grièche à tête rousse à Varcès, Gillonnay et Saint-Bonnet. Un précoce bruant mélanocéphale est observé à Montbonnot le 20 mai. Rare nicheur en Provence, cette espèce est difficile à observer et les quelques oiseaux de passage rejoignent ensuite des terres plus orientales.

BRUANT MÉLANOCÉPHALE

© ALAIN GAGNE



MARQUETTE POUSSIN
© RÉMI RUFER

Du côté des oiseaux d'eau, mentionnons une guifette leucoptère à Vif fin mai. Le point chaud de la chronique ornithologique de ce printemps est indiscutablement le lagunage de la Buisse qui accueille simultanément au moins six marouettes (dingue !) pour le plus grand plaisir des nombreux observateurs qui défilent sur ce spot, avec en point d'orgue le 6 avril l'observation de cinq marouettes poussins (3 mâles et 2 femelles) et d'une marouette ponctuée dans les phragmites secs de l'an passé. Des conditions d'observation parfaites, à une vingtaine de mètres depuis la rive opposée, aux jumelles et à la longue-vue. Forcément, après cinq marouettes poussin sur ce spot, on se prend à rêver de l'arrivée possible d'une marouette de Baillon, espèce encore moins fréquente puisque les deux seules observations iséroises sont au Grand-Lemps en 1976, puis en 1986. En attendant la Baillon, rêvons un peu pour avril 2024 ! ■

SPORTS DE NATURE ET DÉRANGEMENT D'OISEAUX PROTÉGÉS : LA LPO PORTE PLAINTE

 Clarisse Novel, Cheffe de projet communication à la LPO AuRA

La LPO de l'Isère déplore deux dérangements d'oiseaux protégés survenus entre fin avril et début mai, en lien avec la pratique de sports de nature dans des secteurs sensibles, voire interdits. La LPO AuRA va porter plainte pour les deux cas.

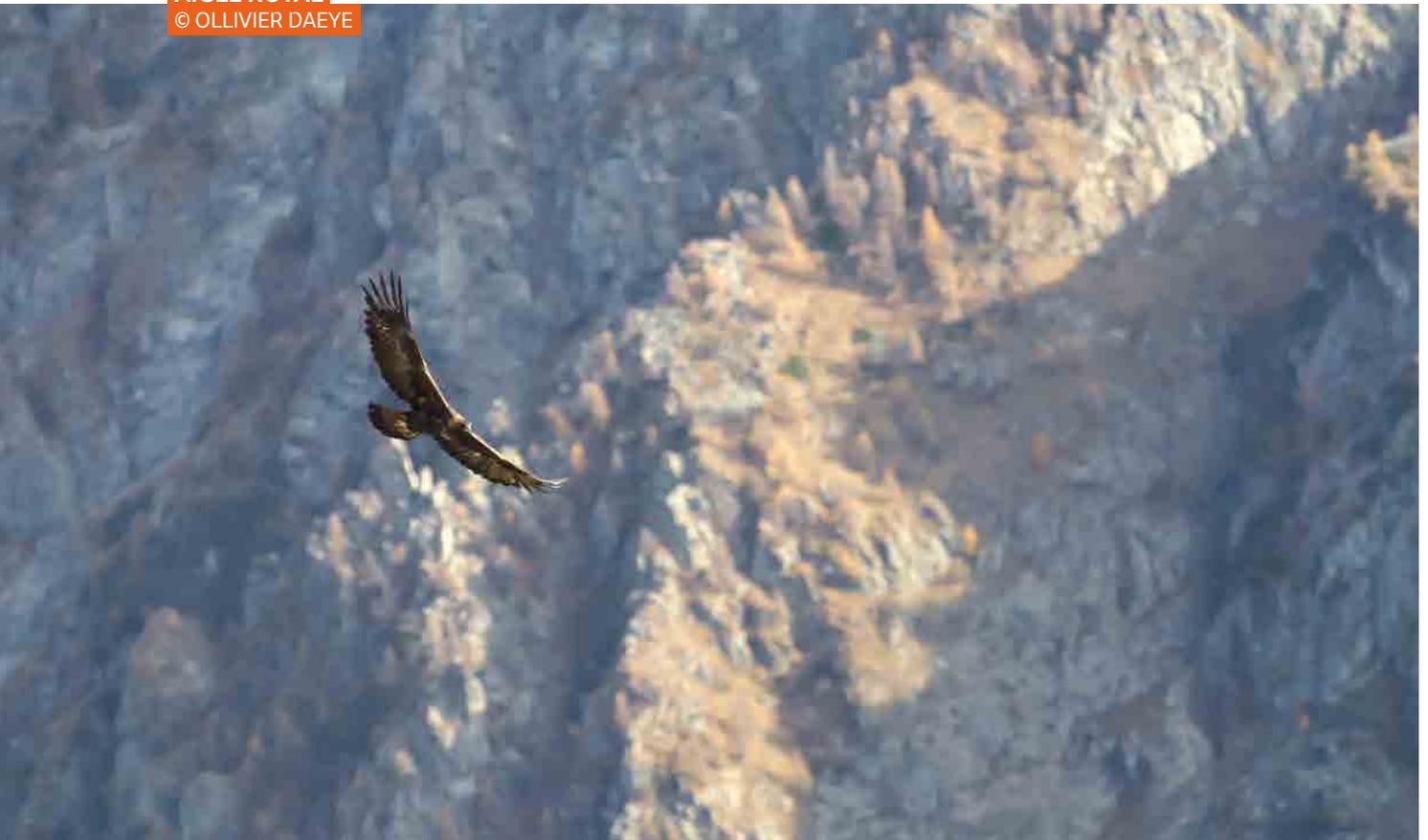
Parapente dans le Vercors vs Aigle royal

Entre le 25 et le 27 avril 2023, les observateurs de la LPO n'ont pas revu le couple d'aigle royal qui nichait au Rocher Roux, dans les falaises orientales du Vercors. Mais ils ont pu observer en direct que le passage d'une parapentiste au niveau de l'aire des oiseaux a provoqué un dérangement fatal du couple qui a abandonné la reproduction cette année !

Ce dérangement s'est produit sur le périmètre d'un projet d'APPB (Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope) qui s'étend sur six communes entre le Pic Saint-Michel et le Moucherotte. Pour plus d'efficacité, cet APPB sera couplé avec la mise en place d'un Espace Naturel Sensible (ENS).

Cette atteinte montre bien qu'il y a urgence à mettre en place cette protection et la LPO en appelle à l'État et au Département de l'Isère pour enclencher le processus de protection de la zone au plus vite. Les aigles royaux sont sensibles aux dérangements liés aux pratiques sportives (vol libre, escalade, slackline...), qui peuvent avoir un impact négatif sur leur reproduction.

AIGLE ROYAL
© OLLIVIER DAEYE



Grands-ducs du Rocher de Comboire : bonne et mauvaise nouvelle !

Les bénévoles de la LPO ont pu constater avec bonheur que trois jeunes hiboux grands-ducs sont nés dans la falaise de Comboire, classée en APPB.

Mais le jeudi 4 mai, des observateurs de la LPO ont constaté la présence de grimpeurs dans la zone où nichent les grands-ducs, secteur pourtant interdit à toute activité. Ce dérangement aurait pu être fatal aux jeunes grands-ducs.

La reproduction de cette espèce sur le site du Rocher de Comboire représente un enjeu très fort et la LPO constate avec impuissance la raréfaction des grands-ducs d'Europe, historiquement présents dans d'autres secteurs de la Métropole.

La LPO a prévenu aussitôt les communes de Seyssins et de Claix, gestionnaires de l'ENS du Rocher de Comboire, et l'Office Français de la Biodiversité, afin qu'ils fassent respecter la réglementation de ce site protégé.

De nombreux-ses sportifs et sportives, en lien avec leurs fédérations et clubs, font l'effort d'améliorer la prise en compte de la biodiversité dans leurs pratiques ; la LPO souligne ces comportements positifs et responsables, a contrario des pratiquant-e-s qui privilégient leurs activités au détriment de la Nature. ■

WEEK-END LPO DANS LES BARONNIES PROVENÇALES !

 Ollivier Daeye, Bénévole LPO en Isère

Les prévisions météo n'annoncent pas un grand soleil, mais c'est mieux qu'en Isère, alors le petit groupe n'a pas trop de mal à se motiver pour maintenir ce beau week-end de trois jours dans les collines drômoises des Baronnies.

La visite commence par les gorges de l'Eygues, un joli torrent dominé par de belles falaises, où se montrent déjà les premiers vautours fauves. Une petite pluie nous incite à l'écourter pour gérer la logistique... Une bonne idée car le camping de Rémuzat indiqué par l'Office de tourisme est fermé et nous montons nos tentes à celui de Rosans un peu plus haut.

Nous sommes vite de retour dans les gorges, et avec le soleil, pour observer d'autres vautours, le moine et le mythique percnoptère d'Égypte !

Les fleurs et orchidées sont déjà bien présentes et une petite balade nous permet de poursuivre cette exploration florale et ornithologique. Un œil affûté trouve même une très jolie ophrys petite-araignée.

VAUTOUR FAUVE
© OLLIVIER DAEYE



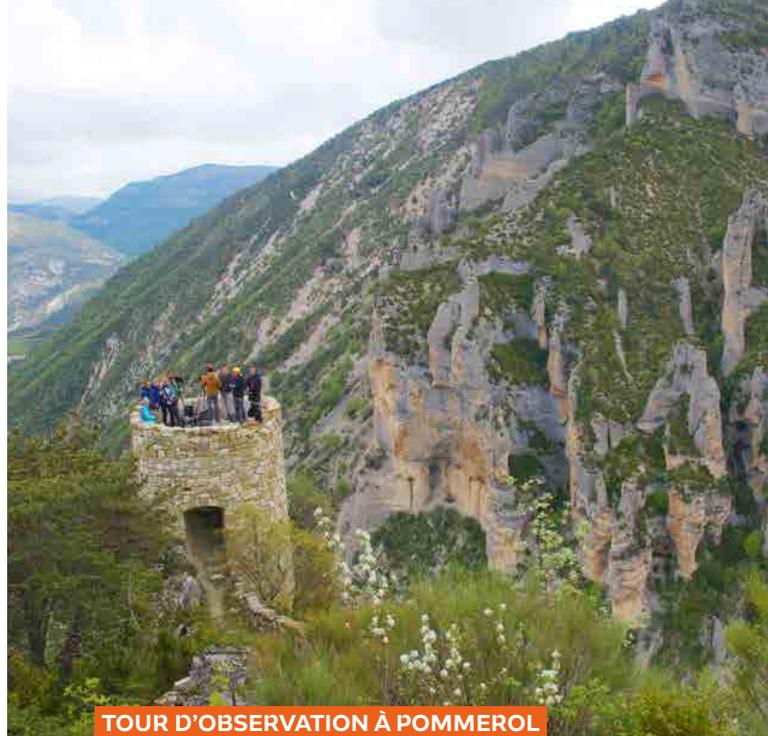
VAUTOUR PERCNOPTÈRE
© OLLIVIER DAEYE

La seconde journée est consacrée au plateau Saint-Laurent et à son sommet, le Rocher du Caire. Sur la route pour le plateau, les voitures s'immobilisent car un membre du groupe a aperçu le blanc d'un vautour percnoptère dans la falaise. Les longues-vues sortent des sacs, ce sont en fait deux vautours fauves dont un sur une carcasse, mais un percnoptère perché sur une branche sèche attend bien son tour pour se régaler. Du Rocher du Caire, la proximité avec les vautours fauves est impressionnante. En bord de falaise, nous observons le bal des vautours fauves qui passent et repassent seuls, en tandem ou en groupes le long de la falaise : c'est magique !

Notre position en hauteur nous permet d'admirer les rapaces vus de dessus ou à notre niveau, si proches, et de voir les magnifiques nuances de leur plumage. Les passereaux dans la végétation du plateau (fauvette passerinette et grisette, bruant ortolan ou tarier pâtre) nous révèlent leur présence par leur chant, avant que les longues-vues ne partent à leur recherche dans les buissons. Difficile de décoller devant un tel spectacle, mais nous rejoignons Villeperdrix pour la fin de journée où notre choix sera récompensé par une belle observation des vautours percnoptères.

C'est déjà lundi et le temps de reprendre la route du nord... direction le Col de Pommerol pour une balade sur le versant de la Montagne du Raton, encore l'occasion de belles observations de passereaux (bruant fou et diverses fauvettes) et d'un chamois.

OPHRYS PETITE ARAIGNÉE
© OLLIVIER DAEYE



TOUR D'OBSERVATION À POMMEROL
© OLLIVIER DAEYE

ORCHIS POURPRE
© OLLIVIER DAEYE



Le vent fort et froid nous fait vite redescendre au village de Pommerol et à sa tour... d'observation.

Une belle surprise nous attend pendant le pique-nique : un vautour fauve qui revient à son nid, nous permet d'identifier son aire, un amas rudimentaire de branches en rebord de falaise, et surtout son jeune ! De quoi bien terminer ce week-end où seul le majestueux gypaète barbu aura manqué à l'appel. Une autre fois ?

En conclusion de ces trois jours dans les Baronnies, de très belles observations de vautours, de passereaux, d'orchidées et de papillons, grâce à la richesse et à la bonne humeur du groupe. Un grand merci aux organisateurs pour ce beau week-end ! ■



VAUTOUR MOINE
© OLLIVIER DAEYE

GRAND CORBEAU
© OLLIVIER DAEYE



La LPO dans la Loire

FAUNE SAUVAGE : DES RETOURS EN QUESTIONS

✍ Léa François, Déléguée territoriale de la LPO de la Loire

Vendredi 17 mars, l'Écopôle du Forez a accueilli un séminaire d'échanges dont la thématique était « Le retour du Sauvage, apprendre à vivre ensemble ».

Cet événement était coorganisé par la LPO de la Loire, France Nature Environnement Loire et l'Association Roannaise de Protection de la Nature. Il a rassemblé près de soixante-dix personnes : naturalistes amateurs ou professionnels, représentants de collectivités, mais aussi grand public intéressé par le sujet.

Dans un contexte alarmant de déclin de la biodiversité et d'effondrement de certaines populations, des espèces font pourtant leur retour dans nos territoires, de façon spontanée ou par l'intervention humaine, dans le cadre de démarches scientifiques (programmes nationaux d'actions par exemple). Si cette « recolonisation » peut être perçue comme positive au premier abord, elle interroge pourtant la cohabitation entre l'Homme et les espèces sauvages. Cette question de la cohabitation était le fil conducteur du séminaire.

Tout au long de la journée, des actions, études et suivis sur plusieurs espèces (oiseaux et mammifères) ont été présentés par des personnes référentes impliquées à titre professionnel ou bénévoles dans différentes structures associatives et/ou scientifiques. Ces présentations ont été rythmées par des temps de questions-réponses avec le public.

La matinée a ainsi été consacrée à des espèces qui ont déjà fait leur retour (ou leur arrivée) dans les territoires, par recolonisation naturelle : c'est le cas de la loutre d'Europe, de la cigogne blanche dans le Roannais ou encore du martinet à ventre blanc en centre-ville de Saint-Étienne. Certaines espèces



ORGANISATEURS ET PARTICIPANTS RÉUNIS À L'ÉCOPOLE DU FOREZ
© JOËL VIAL

ont, quant à elles, fait l'objet de programmes spécifiques afin d'être réintroduites. Ces expériences concernent les vautours dans les Baronnies, le castor d'Europe dans le haut bassin ligérien ou encore la tortue cistude en Savoie. L'après-midi a ensuite été consacré à la présentation de travaux et réflexions en cours sur des retours d'espèces potentiels : l'ibis chauve en Ardèche, le lynx boréal ou encore le bison d'Europe.

Pour clôturer cette journée riche en échanges et en questionnements, deux tables rondes ont permis de débattre et de s'interroger plus particulièrement sur la cohabitation entre l'Homme et les grands prédateurs (loup, lynx...) et sur la place des ongulés et des grands herbivores, entre nécessité écologique et compatibilité socio-économique. ■

LES PARTICIPANTS ONT ÉTÉ ACCUEILLIS PAR FNE ET LA LPO
© JOËL VIAL



À LA RECHERCHE DES PETITES CHOUETTES DE MONTAGNE DANS LE PILAT

 Simon Arnaud, Chargé de missions à la LPO de la Loire

Dans le cadre de l'observatoire de la biodiversité du Pilat, des prospections chevêchette d'Europe et chouette de Tengmalm ont été réalisées en cette fin d'hiver sur les principaux massifs forestiers d'altitude du Pilat.

Les salariés et bénévoles de la LPO ainsi que les équipes du Parc naturel régional du Pilat sont donc partis à la recherche de ces deux espèces emblématiques des écosystèmes forestiers de montagne. L'objectif de cette étude étant de réactualiser les connaissances concernant leur répartition sur le territoire du Pilat.

La chouette de Tengmalm est connue dans la Loire depuis les années 80 et depuis 1992 dans le Pilat. Si dans d'autres régions on peut la retrouver plus bas en altitude, dans la Loire l'espèce est principalement présente entre 1000 et 1300 m. Elle fréquente autant les massifs de feuillus ou de résineux que les forêts mixtes, principalement les formations âgées de hêtraie-sapinière riches en cavités. La maturité et la densité du boisement, la présence de clairières ainsi que la présence de cavités et de loges de pic noir sont les principaux critères d'un habitat favorable à la chouette de Tengmalm. Du fait de son activité essentiellement nocturne, ses principales proies sont les micromammifères, mais également, en faible proportion, les oiseaux.

CHOUETTE DE TENGMALM
© RENÉ DIEZ



La chevêchette d'Europe est plus petite que son homologue et sa présence avérée dans la Loire et dans le Pilat est beaucoup plus récente puisque les premières observations datent de 2014. Principalement montagnarde en France, elle occupe les peuplements de conifères et notamment la sapinière, dotés de vieux arbres et de cavités, comme les loges de pic épeiche. Ses mœurs étant diurnes, avec un pic d'activité à l'aube et au crépuscule, son régime alimentaire se compose de micromammifères, mais également de passereaux, d'insectes, et plus occasionnellement de reptiles et d'amphibiens.

Durant le mois de mars, des points d'écoute sur différents massifs boisés du Pilat ont été effectués pour détecter des mâles chanteurs et identifier des territoires. La chevêchette était recherchée en milieu d'après-midi jusqu'au coucher du soleil et la chouette de Tengmalm une fois la nuit tombée. Si les mâles des deux espèces commencent à chanter tôt dans l'année, la fin de l'hiver correspond à la période des accouplements et des premières pontes.

**PROSPECTION ET ÉCOUTE HIVERNALES
DANS LE PILAT**
© SIMON ARNAUD



Concernant la chevêchette, au moins cinq mâles chanteurs ont pu être entendus et parfois observés sur les massifs de Taillard et du Grand Bois. À noter qu'un mâle avait été contacté sur un troisième massif durant l'automne, celui de Panère.

Pour la chouette de Tengmalm, ce sont au moins trois mâles chanteurs qui ont été recensés sur trois massifs forestiers différents, Taillard, Grand Bois et Panère.

Si les deux espèces étaient déjà connues sur l'ensemble des secteurs où elles ont été observées en 2023, c'est la première fois sur une même année que la chouette de Tengmalm est détectée sur trois massifs différents et qu'autant de territoires de mâles de chevêchette sont identifiés. La situation de ces deux espèces dans le Pilat, qui se limitent toujours à quelques individus, semble stable avec une présence dans la moitié sud-ouest du Pilat, alors que la moitié nord-est, autour des crêtes, ne semble toujours pas occupée. Dès l'automne prochain, il sera à nouveau possible d'aller écouter le chant délicat de ces deux espèces dans nos forêts d'altitude et de contribuer à leur suivi. ■



CHEVÊCHETTE D'EUROPE
© LOUP NOALLY

AIGLE BOTTÉ DE FORME CLAIRE
© JOËL VIAL



L'AIGLE BOTTÉ, NOUVELLE ESPÈCE NICHEUSE DANS LA LOIRE !

 Bertrand Tranchand, Chargé d'études à la LPO de la Loire

Un couple de ce rapace forestier rare a choisi le Roannais pour nicher en ce printemps 2023, pour la première fois dans notre département.

L'aigle botté a une taille avoisinant celle d'une buse variable. Mais ses ailes plus longues et moins larges et sa queue également plus longue lui confèrent une silhouette plus élancée. L'espèce peut présenter deux formes de plumages : une forme claire et une forme sombre. Bien que régulièrement observée en migration ou en erratisme¹, elle n'était jusqu'à présent pas connue comme nicheuse dans notre département.

En 2007 et 2009, plusieurs observations d'un couple ont été faites dans les communes de Noailly et Briennon, près de la forêt de Lespinasse. Une reproduction a été soupçonnée mais jamais prouvée. En 2018, deux individus ont été observés

en période de reproduction dans les gorges de la Loire, commune de Saint-Maurice-en-Gourgois. Malheureusement, ces individus ne seront pas revus et il ne fut pas possible de conclure à la présence d'un couple.

L'aigle botté figurant sur la liste des espèces de la Stratégie Faune du Département de la Loire, la LPO a déposé un dossier pour mener une veille sur cette espèce en 2023. Le travail de terrain n'est pas terminé mais nous souhaitons vous faire part de la découverte de ce couple nicheur dans le nord du département, commune de Briennon. L'aire a été repérée et à l'heure où nous écrivons ces lignes (fin mai) la femelle couve. Une discussion est engagée avec le propriétaire pour limiter les risques de dérangement car cette espèce y est particulièrement sensible.

Et ce n'est pas tout, un second couple a été observé ce printemps sur la commune de Saint-Maurice-en-Gourgois et nous allons essayer de prouver sa reproduction. Affaire à suivre ! ■

¹ Comportement nomade de certaines espèces, notamment chez les individus non encore matures ou en recherche d'un territoire.

ASSISES TERRITORIALES : UN EXERCICE 2022-2023 DENSE ET VARIÉ

✍️ Henri Colomb, Délégué territorial de la LPO de la Loire

Pour ses assises territoriales 2023, la LPO de la Loire avait choisi, le 6 mai dernier, le nouveau tiers-lieu associatif dédié à l'agriculture paysanne, situé au hameau du Treuil à Chambœuf.

Près de soixante-dix adhérents, bénévoles et salariés y ont écouté le rapport moral du président du comité territorial, Patrick Balluet, soulignant l'excellente santé de la délégation, tant en termes d'effectifs – plus de 1200 adhérents – qu'en matière financière.

Il a énuméré les actions en faveur de nombreuses espèces rares ou menacées du département : busards, faucon pèlerin, cigogne blanche, petites chouettes de montagne, chouettes effraie et chevêche, guépier, grand-duc d'Europe, hirondelles, martinets, fauveltes méditerranéennes... auxquelles vont s'ajouter en 2023 le moineau soulcie, l'aigle botté (voir page III) et la musaraigne crossope.

Il a aussi salué les activités et groupes thématiques de la délégation : études avec le démarrage d'un important programme LIFE 2023-2029 de réhabilitation du fleuve Loire ; éducation à l'environnement assurée par quatre animatrices

professionnelles ; sorties nature ; groupe Refuges ; groupe stands ; groupe communication ; distribution hivernale de tournesol... avec deux nouveautés : le lancement d'un « Groupe Jeunes » pour les 16-30 ans, et celui d'un « pôle médiation animale » pour aider les particuliers à mieux cohabiter avec la faune sauvage.

Parmi les points noirs de l'exercice, P. Balluet a déploré des destructions d'espèces protégées : un aigle royal abattu dans le Pilat, une nichée de busards détruite dans le Jarez... Il a aussi évoqué la « participation déprimante » de la LPO aux commissions administratives officielles comme le CDCFS¹ et la Commission départementale d'aménagement foncier, où l'administration suit systématiquement les exigences des mondes de la chasse et de l'agriculture intensive, qui y sont très fortement représentés...

Cinq actions LPO fortes et symboliques de l'exercice écoulé ont ensuite été présentées en détail : le « Groupe Jeunes » déjà fort de 22 membres ; l'atlas de la biodiversité communale (ABC) de Lentigny ; le suivi du circaète Jean-le-Blanc dans le département ; la stratégie nationale d'adhésion pour 2023-2027 ; enfin le suivi de la chouette effraie avec à l'automne la pose d'un 100^{ème} nichoir.

À l'issue des assises, un tiers du comité territorial a été renouvelé pour trois ans. Ont été réélus : P. Billard, M-H. Chillet, E. Comte-Francès et J-B. Martineau. Ont été élus L. Dubois, C. Estrade et M. Esnault, en remplacement de J-F. Lecki et B. Thinson qui ne se représentaient pas. ■

¹ Commission Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage

LE MOT D'ACCUEIL PAR LES « AMIS DU TREUIL »

© JOËL VIAL





**PASCALE BILLARD,
LORS DE LA JOURNÉE
MONDIALE DU MARTINET**
© LPO AURA

PASCALE BILLARD, NOUVELLE PRÉSIDENTE DE LA LPO DE LA LOIRE

✍️ Henri Colomb, Délégué territorial de la LPO de la Loire

Suite à ses assises (lire ci-contre page IV), le Comité territorial de la LPO de la Loire a procédé le 30 mai à l'élection de son bureau : Pascale Billard, secrétaire de la délégation depuis dix ans, succède à Patrick Balluet qui assurera la vice-présidence. Léa François sera la nouvelle secrétaire.

« Comme nouvelle présidente et au nom du Comité territorial, je tiens d'abord à remercier Patrick pour son investissement durant toutes ces années. Il est la mémoire de notre délégation où il est actif depuis le Centre Ornithologique Rhône-Alpes, ancêtre de la LPO. Comme vice-président, il continuera à nous faire bénéficier de son expérience.

Aussi, je me réjouis d'accompagner François Jeanne, notre directeur et l'équipe des salariés ainsi que tous les bénévoles, dans les nombreux projets de sauvegarde de la biodiversité portés par la LPO dans la Loire. » ■

BIENVENUE À LA LPO DANS LA LOIRE

Edwina Kerreneur, stagiaire martinets

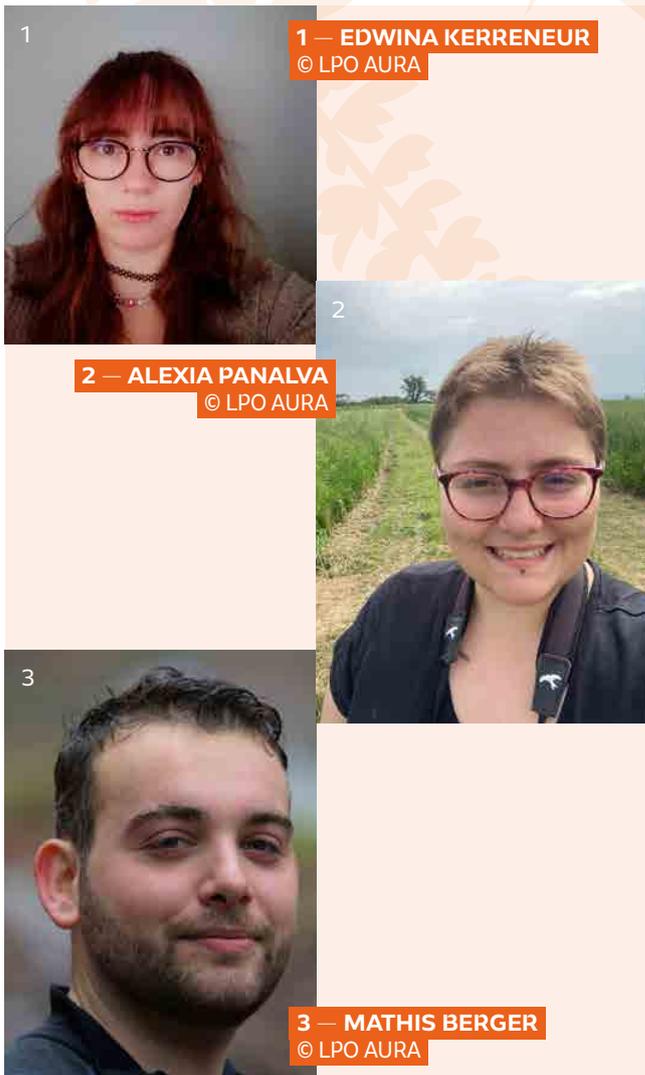
« Je suis en dernière année du Master Gestion et Conservation de la Biodiversité de Brest, diplôme centré sur la conservation et la restauration de la biodiversité, en vue de devenir chargée de projet ou gestionnaire dans une association, un parc ou une réserve. Depuis mi-mars 2023, j'ai rejoint la LPO en stage pour 6 mois, en charge du plan de sauvegarde des martinets de Saint-Étienne. Je rédige notamment ce plan et des fiches actions. J'ai participé aussi à l'organisation de la journée mondiale des martinets qui a eu lieu le 7 juin place de l'Hôtel de ville. »

Alexia Panalva, volontaire en service civique milan royal

« Je m'appelle Alexia Penalva, j'ai 25 ans et une formation en biodiversité. Depuis que je suis petite, je suis émerveillée par la nature et je veux participer à sa protection. Je suis en service civique à la LPO dans la Loire. Ma mission est d'aider au suivi de la reproduction du milan royal, de la nidification à l'envol des jeunes. J'aide aussi au suivi de la reproduction des busards, cendré et Saint-Martin. »

Mathis Berger, stagiaire busard cendré

« Je suis Mathis Berger, 21 ans, originaire de Voreppe près de Grenoble, en stage à la LPO de mars à août 2023 sur la protection du busard cendré dans le département. Après une licence de biologie, spécialité sciences de la vie, j'ai voulu m'orienter dans l'écologie et la protection, et j'ai suivi une formation Bac+3 en 1 an à l'école Pôle Sup Nature de Montpellier en Expertise Naturaliste des milieux. Mes missions de stage sont rechercher et suivre les couples de busards et aider les salariés dans la protection des nichées, tout en consacrant un temps personnel de réflexion à la gestion des friches. » ■



1 — EDWINA KERRENEUR
© LPO AURA

2 — ALEXIA PANALVA
© LPO AURA

3 — MATHIS BERGER
© LPO AURA

C'EST DE SAISON : LA BONDRÉE APIVORE

 Laurent Goujon, Bénévole et délégué territorial de la LPO de la Loire

Ce rapace migrateur, très spécialisé, exploite les colonies d'hyménoptères pendant l'été pour nourrir sa nichée avant de repartir vers l'Afrique tôt en début d'automne.

Au beau milieu de l'été, beaucoup d'oiseaux ont terminé leur cycle de reproduction. Quelques passereaux nourrissent encore des secondes ou troisièmes nichées et la plupart des jeunes rapaces ont pris leur envol.

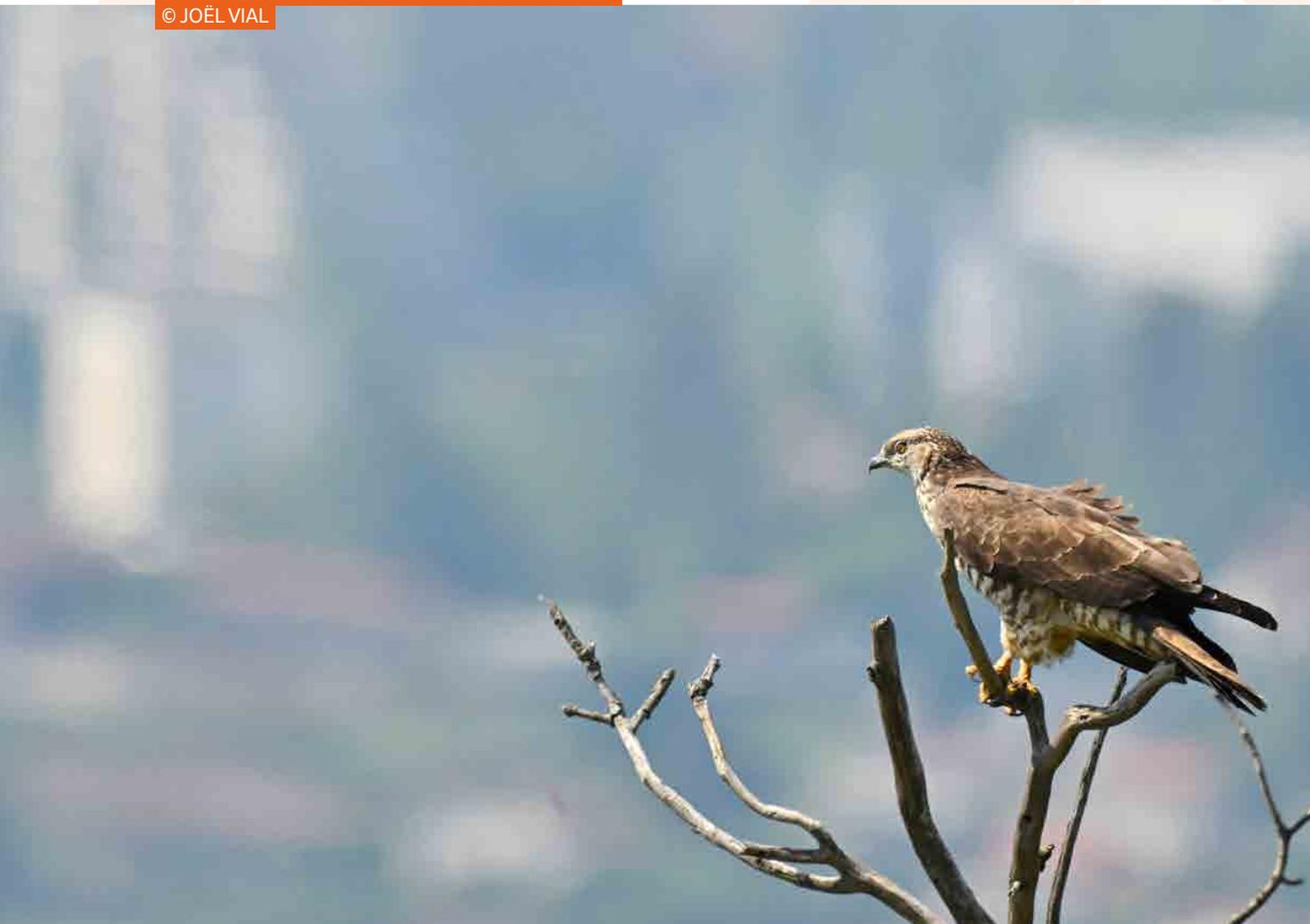
Parmi les rapaces, la bondrée apivore est un reproducteur tardif dont les jeunes quittent le nid généralement au début d'août. En effet, la bondrée ne revient de ses quartiers d'hiver qu'au mois de mai et son cycle de reproduction est décalé en été plutôt qu'au printemps. De la taille d'une buse et ressemblant beaucoup à cette dernière, la bondrée est un rapace essentiellement insectivore. Elle a besoin pour se nourrir d'une certaine abondance d'insectes de grande taille qu'elle chasse au sol sur son domaine vital.

La ponte qui intervient en juin permet de synchroniser l'éclosion et l'élevage des poussins avec le développement des colonies d'hyménoptères (guêpes, abeilles, frelons). Celles-ci composent une part très importante du régime alimentaire des jeunes au nid. Pour ce faire, c'est avec patience que les adultes détectent à distance, à l'affût sur un perchoir, le va-et-vient des guêpes et bourdons regagnant leur gîte. Une fois un essaim localisé, la bondrée passe à l'attaque. Si ses griffes ne sont que peu acérées pour la capture de petits vertébrés, elles sont en revanche un outil redoutable pour creuser et déterrer les nids de guêpes dans le sol ou dans une vieille souche. Très peu craintive des centaines d'insectes virulents qui défendent leur maison de papier mâché, elle en récupère les rayons qui abritent le couvain. Cette multitude de larves d'hyménoptères constitue une source abondante de protéines indispensables au développement rapide des poussins. C'est ce comportement singulier qui a donné à la bondrée le nom d'« apivore » qui signifie mangeuse d'abeille. Au milieu de l'été, lorsque les jeunes quittent le nid on peut alors entendre leurs cris aigus, quémendant leur pitance à leurs parents qui les nourrissent encore. C'est pour l'ornithologue un bon indice qui prouve la reproduction de cette espèce par ailleurs discrète.

Mais les jeunes bondrées vont devoir rapidement apprendre à chasser et devenir autonomes car le départ pour la migration post-nuptiale s'annonce déjà. Dès la fin août et en septembre, les bondrées repartent vers l'Afrique pour y passer l'hiver. ■

BONDRÉE APIVORE À L'AFFÛT DES INSECTES

© JOËL VIAL



RENAISSANCE D'UN GROUPE JEUNES LPO DANS LA LOIRE

 Frank Goutaudier, Bénévole LPO dans la Loire et coordinateur du Groupe Jeunes

Après plusieurs années d'absence, un Groupe Jeunes a vu le jour à nouveau dans notre département en ce début d'année 2023. Présentation et mode d'emploi :

Comment est-il né ?

La Loire était le dernier département de la région Auvergne-Rhône-Alpes à en être dépourvu. C'est entre autres sous l'impulsion de Joël Vial, membre du Comité Territorial LPO de la Loire, que ce groupe s'est reconstruit. Il compte désormais 22 membres et ce n'est pas fini !

En quoi consiste-t-il ?

Il accueille toutes les personnes de 18 à 30 ans, intéressées par la nature. Il permet à ses membres de partager des moments naturalistes conviviaux sur des thématiques diverses, aussi bien en termes d'espèces que de géographie. L'idée est de réaliser des actions qui plaisent à chacun, tout en couvrant au maximum notre beau département. Le groupe agit bien entendu aux côtés de la LPO, que ce soit pour des chantiers, la tenue de stand ou tout simplement en transmettant ses observations sur la base de données Faune-AuRA.

Quel est son objectif ?

En tant que groupe associé à la LPO, son objectif est fondamentalement le même, à savoir la protection du vivant qui est malheureusement plus que jamais en danger. Mais en plus de contribuer à améliorer les connaissances sur la répartition des espèces ligériennes, il peut s'avérer source d'une réelle formation naturaliste à travers de nombreux échanges entre membres. En somme, il permet d'apprendre les uns des autres, selon les compétences de chacun, tout en aidant la LPO dans ses actions. Ceci d'autant plus que depuis quelques années, les différents Groupes Jeunes à travers la France sont coordonnés au niveau national. C'est ainsi, par exemple, que des actions en faveur des ESOD (Espèces Susceptibles d'Occasionner des Dégâts, ex « nuisibles ») ont été menées les 1^{er} et 2 avril dernier par les différents Groupes Jeunes de chaque département.

Comment l'intégrer ?

Rien de plus simple, contactez le coordinateur du groupe à l'adresse suivante : groupejeunes.loire@lpo.fr ► en indiquant simplement votre volonté d'en faire partie. Il n'y a pas de connaissances naturalistes prérequis. Ce sera justement l'occasion de les développer et/ou de les perfectionner. Les seules conditions sont de s'intéresser à la nature et d'avoir l'âge requis. Aucune sortie ne vous y sera imposée, chacun est libre de participer à celles qui lui plaisent et selon ses disponibilités. Nous vous attendons donc à nos côtés pour être toujours de plus en plus nombreux à défendre cette nature qui nous est chère. ■

LE NOUVEAU GROUPE JEUNES LORS DE SA PREMIÈRE SORTIE LE 5 MARS À L'ÉCOPÔLE DU FOREZ © FRANK GOUTAUDIER



REFUGES LPO DE LA LOIRE : À ROCHETAILLÉE, 5000 M² AU SERVICE DE LA NATURE

 Elsa Francès, Coordinatrice bénévole du Groupe Refuges LPO (particuliers) de la Loire : refuges-particuliers.loire@lpo.fr ▶

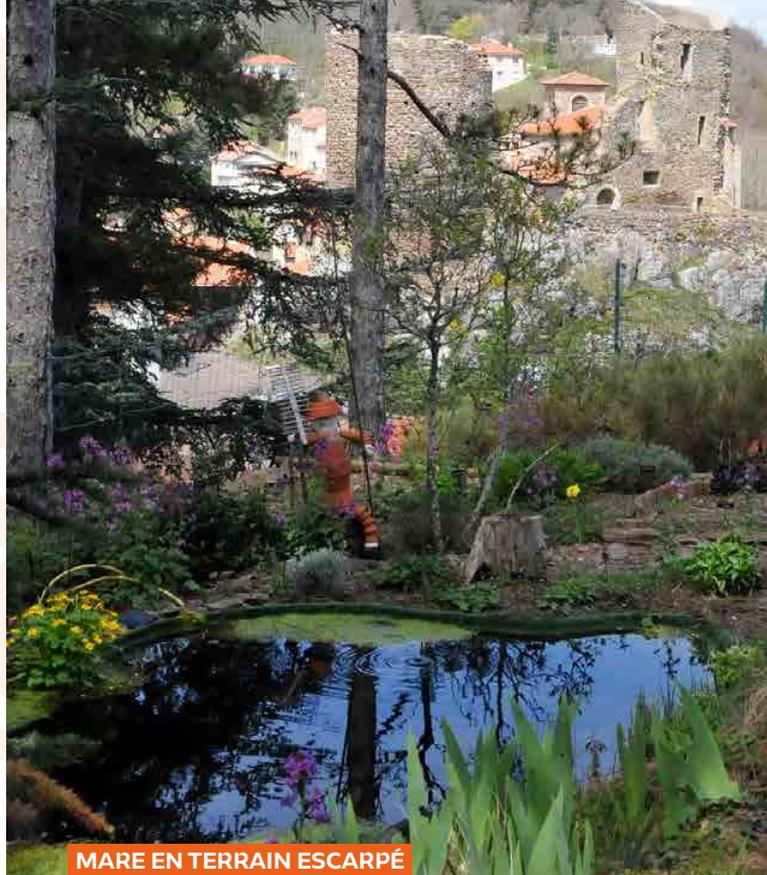
À Rochetaillée, village situé à 800 mètres d'altitude dans le parc du Pilat, le refuge de Marie-Hélène et Daniel Mathivet se veut « une petite parcelle du monde ».

De leurs 5000 m², ouverts à la fois sur un paysage panoramique et un espace forestier escarpé, les Mathivet disent : « *Le vrai propriétaire de ce gîte est la nature et nous en sommes les heureux locataires* ». Leur refuge est conçu en étroite relation avec toutes les composantes de son site : topographie, hydrologie, climat, etc. La mare et les bassines de plantes sont creusées directement dans la roche et celle-ci est réutilisée pour définir les espaces et créer des chemins. 9 cuves de 1 m³ récupèrent l'eau de pluie qui alimente le terrain à l'année.

Ce site est totalement perméable à la nature qui l'entoure : dans les recoins escarpés, là où le sol est recouvert de lierre terrestre, se trouvent des entrées discrètes pour les chevreuils et des mangeoires sont remplies de foin en hiver. À proximité des tas de bois sont cachés les passages à hérissons...

Mais le refuge impressionne surtout par sa multitude de nichoirs (plus de 50 !) posés en haut des conifères. Ils hébergent de nombreuses espèces telles que la chouette hulotte, les pics épeiches, les grimpereaux et divers passereaux. D'autres comme la corneille noire, le merle noir ou le bec croisé des sapins viennent se baigner dans la mare et se restaurer dans les espaces laissés sauvages.

LE REFUGE COMPTE PLUS DE 50 NICHOIRS
© ALAIN MERCECA



MARE EN TERRAIN ESCARPÉ
© ALAIN MERCECA

Les butineurs vivent à proximité des 250 variétés de plantes, des simples essentiellement, répertoriées avec soin. Une pouponnière a été créée à côté du potager (où poussent, entre autres, des légumes anciens), à proximité de la serre et de l'hôtel à insectes. Les plantules sont récupérées et installées dans un lieu dédié ; elles sont données ou échangées afin de faire perdurer leur diversité et diffuser une alimentation adaptée à la faune locale.

Ici, on se met au service de la nature en créant de nombreuses solutions ingénieuses et ludiques avec les matériaux les plus simples, le plus souvent récupérés. Ainsi sont nés des mangeoires ascenseurs, des « HLM à moineaux », une « sine de compost », les mangeoires « mairie » et « église »... Les mots utilisés avec humour, renvoient à un monde social, urbain et productif que l'on voudrait sans doute voir se transformer.

Les visites permettent d'échanger sur des bonnes pratiques et de s'enrichir mutuellement : le refuge est ouvert lors des journées LPO, de la fête de la nature et Mon jardin au naturel. Contact : d.mathivet@laposte.net ▶ ■

**LES PLANTES SONT SOIGNEUSEMENT
RÉPERTORIÉES**
© ALAIN MERCECA



La LPO dans le Rhône

DES LYCÉENS ET LEURS PROFESSEURS EN ACTION AVEC LE GROUPE LOCAL LPO COLLINE DE FOURVIÈRE

✍ Marie-Agnès Consolo, Bénévole et déléguée territoriale de la LPO du Rhône

Dans le cadre de la sensibilisation des jeunes de la LPO, deux animations se sont déroulées sur les hauteurs de Lyon ce printemps.

Atelier nichoirs au lycée Saint-Just le 22 mars 2023

Faisant suite à la prospection du parc du lycée et comme convenu, Jean-Jacques Pesse, bénévole du groupe LPO, a animé un atelier « nichoirs » avec deux professeurs et deux élèves de terminale dans l'atelier bien adapté du lycée.

Avec le bois apporté par Jean-Jacques, les élèves ont entièrement fabriqué un nichoir sur place et en ont restauré un autre qui n'était pas tout à fait conforme pour contribuer à l'installation d'une espèce.

Par ailleurs, Jean-Jacques a fait don d'un nichoir neuf confectionné par lui-même auparavant.

Ce moment de partage a été sympathique avec des participants très motivés.

La pose de ces nichoirs dans le parc est prévue rapidement par les professeurs.

FABRICATION D'UN NICHOIR

© MARIE-AGNÈS CONSOLO



SORTIE AU PARC DU LYCÉE SAINT-JUST, 01/03

© MARIE-CLAIRE THIVEND

Sortie naturaliste élèves-professeurs à Fourvière, le 5 avril 2023

Sur proposition du groupe local LPO Colline de Fourvière, cette sortie a regroupé 4 professeurs, 4 élèves de terminale et 4 bénévoles du groupe, Jean-Jacques, Bruno, Marie-Claire et moi-même, durant deux heures. À signaler : la présence d'une fillette participant avec sa maman, déjà bien intéressée, jumelles à la main !

Le parcours a permis d'informer, d'identifier les espèces vues et/ou entendues, de sensibiliser sur les bonnes pratiques favorables à la biodiversité.

Sur le parcours du théâtre romain, on évoque le retour espéré de la huppe fasciée, nicheuse dans cet espace l'année dernière. À un certain moment, un couple de faucons pèlerins nous a survolés : sans aucun doute celui du nichoir de la tour métallique. Ceci a été l'occasion d'évoquer cet oiseau emblématique sur la colline de Fourvière. La présence de ce couple cette année encore est réjouissante.

Une symphonie printanière tout au long du parcours sur le chemin des hauteurs a permis d'identifier pic vert et pic épeiche, mésanges charbonnières, mésanges à longue queue, mésanges bleues, rougegorges, roitelet, serin et merles.

La présence de quelques « mal-aimés », nous parlons des corvidés, nous a permis d'aborder le sujet des ESOD (Espèces Susceptibles d'Occasionner des Dégâts), sujet de campagne actuelle de la LPO.

Échanges sympathiques, participation enthousiaste, nous laissons la porte ouverte pour d'autres actions ! ■

PARTIR EN VOYAGE AU PARC DE PARILLY

 Chloé Laffay, Bénévole LPO dans le Rhône

Le 4 mars, 12 demandeurs d'asile se sont retrouvés au parc de Parilly avec la LPO pour en découvrir la biodiversité.

Ce projet a débuté fin 2018, en même temps que la naissance du Groupe Jeunes LPO. L'idée était alors de faire se rencontrer les jeunes bénévoles de la LPO et les demandeurs d'asile isolés présents à Lyon. Initialement prévue à Miribel Jonage, la sortie nature sera reportée pour diverses raisons. Ce n'est donc qu'en cette fin d'hiver que la rencontre a enfin eu lieu. Douze participants passionnés et passionnants, issus du réseau JRS Welcom Lyon et originaires des quatre coins du globe, ont pris part à la découverte du parc de Parilly.

Les plus téméraires ont ainsi pu s'essayer à goûter l'ail des vignes et les têtes fleuries du lamier pourpre, au goût à la fois terreux et truffé. La pâquerette de la bergère a été évoquée pour ses bienfaits pour la peau et certaines poches se sont remplies de ces fleurs. Les aiguilles du sapin blanc ont été senties pour leur odeur d'agrumes, et un grand moment de rire a été partagé à la découverte de l'origine du nom du pissenlit (littéralement « pisser au lit » en raison de ses vertus diurétiques). Arrivés devant une pelouse à la flore diversifiée, la tradition du trèfle porte chance a été contée. L'explication est à peine donnée qu'une personne trouve un 4 feuilles, soit 1 chance sur 10 000. La fin de la sortie est alors dédiée à explorer les gazons, au point d'en oublier la présence inattendue de hiboux moyens-ducs dans un if commun, l'occasion de sensibiliser au patrimoine faunistique lyonnais.

HIBOU MOYEN-DUC
© CHLOÉ LAFFAY



FAUCON CRÉCERELLE
© CHLOÉ LAFFAY

Ce jour-là, de nombreux faucons crécerelles nous ont survolés, en particulier depuis l'arrêt Mermoz, de même des roitelets triple-bandeau affairés dans un cèdre. Un point particulier a été mis sur la reconnaissance du chant de la mésange charbonnière. Un pic épeiche femelle en plein tambourinage s'est laissé observer de très près, tout comme un rougegorge familier peu farouche, révélant avec sa gorge orange une des nombreuses roublardises du français. L'observation des oiseaux nous a amené à évoquer la migration et les animaux mal-aimés. Ainsi on a expliqué pourquoi les cigognes blanches quittaient l'Afrique à l'arrivée de la saison des pluies, et que les pies bavardes étaient tout aussi présentes au Liban et en Iran qu'en France.

Une prochaine rencontre est prévue au printemps, au parc Porte des Alpes, avec en plus un atelier de cuisine sauvage en plein air. ■

NUIT DE LA CHOUETTE : LA FAUNE NOCTURNE AU RENDEZ-VOUS !

✍ Chloé Laffay, Bénévole LPO dans le Rhône

Pour la 15^{ème} édition de la Nuit de Chouette, début mars, deux sorties nocturnes ont été organisées dans le sud du Rhône, l'une sur Charly pour contacter la hulotte, l'autre sur Irigny pour découvrir la chevêche.

La première sortie, à destination des familles et des enfants, s'est déroulée le vendredi 3 mars à Charly, en co-organisation avec l'association locale Charlyvari. Les participants ont été accueillis devant l'école avec un goûter géant, composé de crêpes, de gâteaux aux décorations de rigueur ou encore de boissons chaudes. Un atelier ludique sur le cycle de vie des rapaces nocturnes a été proposé aux enfants, avec observation de pelotes de rejection et de reproductions en taille réelle d'œufs.

ATELIER AVEC LES ENFANTS
© FRANCIS MULLENBACH

À 17h30, le grand départ est sonné avec 28 participants, direction le parc attenant à la mairie pour chercher les hulottes. Pas de chouette en vue mais de nombreux oiseaux comme des étourneaux sansonnets, des mésanges bleues et des tourterelles turques.

En explorant un cèdre à la recherche du hibou moyen-duc, les enfants ont trouvé des coquilles d'œufs de pigeons ramiers. Arrivés au sommet du parc Melchior, nous nous retrouvons à 47 personnes et pouvons profiter de l'envol d'un héron cendré et du chant d'un pinson des arbres.

Après l'exploration infructueuse des cavités de grands platanes, une chouette hulotte femelle donne timidement de la voix, ne permettant pas, hélas, à tous de l'entendre.

La nuit tombant, une partie du groupe regagne son logis tandis que le reste des participants prend la direction de l'église, les frontales vissées sur le front. Pas d'effraie des clochers en vue, mais là aussi le chant de la hulotte résonne : un mâle tout timide laissant penser qu'un couple est établi sur Charly. Une belle fin de soirée pour cette première prospection de l'année sur la commune.



Samedi 4 mars, nous avons retrouvé le grand public dans les vergers d'Irigny. Réunis à 18h00 à l'entrée du plateau des Étangs, les 21 participants ont découvert les principaux rapaces nocturnes du département du Rhône, en particulier la chevêche d'Athéna et la chouette hulotte, deux espèces bien implantées sur la commune, mais aussi l'effraie des clochers anciennement nicheuse dans l'un des forts, et le hibou moyen-duc suspecté d'être présent dans le secteur. Après une écoute des chants pour nous familiariser aux oiseaux de nuit, nous avons emprunté la voie romaine, le long du chemin du Buye en direction d'un vieux nichoir à huppe fasciée et à pigeon colombin pouvant accueillir des rapaces. Malgré le vent et les bruits urbains, trois chevêches ont répondu mais sont restées discrètes, l'une passant telle une ombre entre deux rangs de pommiers. Bien que les rapaces n'aient pas été nécessairement au rendez-vous comme espéré, la sortie a permis d'évoquer l'écologie de ces oiseaux, ainsi que celle des animaux présents sur le plateau agricole, en particulier le blaireau, le renard, la fouine et même l'œdicnème dont la présence a été détectée l'an dernier sur l'une des pelouses sèches traversées.

Ce sont donc 69 participants, venant parfois de loin (Savoie, Haute-Savoie, Loire, Isère) qui sont partis à la recherche des chouettes et des hiboux du Rhône. Ils les ont découverts pour certains ou entendus pour les plus chanceux le temps de poser un autre regard sur leur commune. ■

SAUVEGARDE D'UNE COLONIE DE MARTINETS NOIRS À LYON CROIX-ROUSSE

 **Christine Valex**, Bénévole du groupe local LPO de Chamousset en Lyonnais et déléguée territoriale de la LPO du Rhône
Jérôme Brun, Bénévole LPO du groupe « Hirondelles et Martinets » dans le Rhône

14 nichoirs artificiels ont été installés sur un vieil édifice transformé en hôtel.

Le bastion Saint-Laurent et sa caserne, vestiges des fortifications et des remparts qui séparaient les communes de la Croix-Rousse et de Lyon, a abrité après les militaires, des sans-abris, des artistes mais aussi, sous son toit, une colonie de martinets noirs signalée sur faune-rhone en 2019 et 2022. La vente du bâtiment et sa rénovation en résidence hôtelière mettaient en péril le site de nidification des martinets.

À l'automne 2022, un permis de construire est affiché devant l'entrée du bâtiment, renseignant sur les coordonnées des entreprises participants aux travaux. Le groupe « Hirondelles et Martinets » de la LPO du Rhône a ainsi pu les alerter et les aviser sur le statut d'espèce protégée de ces oiseaux.

De très cordiaux échanges s'en sont suivis sur place, lors de réunions de chantiers. Sur un site relevant de l'avis de l'architecte du patrimoine, il a été choisi des nichoirs encastrables en béton de bois. Au total, 14 nichoirs ont été placés sous le toit entre les chevrons de part et d'autre de lucarnes.

Nous tenons à remercier chaleureusement Cécile Chomart, architecte au cabinet A-Graph, Corine Bonnot, maître d'ouvrage chez Adamia, et l'entreprise de maçonnerie Jacquet pour leur bienveillance et leur engagement.



GOÛTER AVANT LE DÉPART
© CHARLYVARI



MARTINET NOIR
© LOIC LE COMTE

Ce matin, 2 mai 2023, les martinets noirs effleurent la façade et nous observons qu'au moins 3 nichoirs sont occupés. Ceci une semaine après que l'échafaudage a été enlevé. Nous avons réussi ! ■

RECENSEMENT CITOYEN DES ARBRES REMARQUABLES DE LA MÉTROPOLIS DE LYON

 Christian Naessens, Bénévole LPO dans le Rhône

Quelques bénévoles de la LPO ont participé au recensement d'arbres remarquables organisé par la Métropole.

Qu'appelle-t-on « arbres remarquables » ? Il s'agit d'un arbre ou d'un groupement d'arbres isolés reconnus au regard de leurs âge, gabarit ou essence (rareté). Ils sont situés sur l'espace public (place, rue, espace vert...) ou sur l'espace privé (cour, jardin individuel, parc arboré...) mais visibles depuis l'espace public.

La modification n°3 du PLUH a été l'occasion de protéger plus de zones naturelles ou agricoles, en rajoutant des surfaces en EBC (Espace Boisé Classé) et EVV (Espace Vert à Valoriser). La Métropole de Lyon a démarré des études pour la modification n°4 du PLUH. Elle a souhaité, outre la protection de plus d'espaces naturels ou agricoles, pouvoir désormais protéger plus d'arbres, y compris dans les zones urbaines.

Dans cet objectif de préservation des arbres remarquables, elle a sollicité l'aide d'associations de protection de la nature, dont la LPO, afin d'effectuer un recensement participatif de ces arbres, en complément du recensement existant.

La LPO du Rhône a répondu présente : un total de 75 arbres remarquables ont été recensés par 7 de ses bénévoles. ■

EFFRAIE DES CLOCHERS : LE BILAN DE LA REPRODUCTION 2022

 Bastien Merlanchon, Bénévole LPO du « Groupe Effraie des clochers » dans le Rhône

La reproduction de l'effraie des clochers est suivie chaque année dans le département. Les bénévoles parcourent les nichoirs et fermes abritant l'espèce deux fois par an à la recherche des nichées.

Au cours de l'année 2022 une quarantaine de sites de reproduction possible ont été suivis. Les trois quarts d'entre eux sont des nichoirs artificiels installés chez des agriculteurs ou particuliers, le dernier quart consiste en des bâtiments où l'effraie s'est installée spontanément. Neuf reproductions certaines ont pu être observées et huit ont été menées à leur terme. Ces couples ont réussi à emmener 33 jeunes à l'envol soit environ 3,7 jeunes par couple en moyenne contre 4,0 en 2021. Nous estimons que la période de ponte se situe entre début avril pour la plus précoce et début juin pour la plus tardive.

Aucune deuxième ponte n'a été observée, certains couples ne se sont pas reproduits tandis que d'autres ont eu des nichées réduites. Deux paramètres météorologiques peuvent sûrement expliquer cette diminution : le coup de froid du mois d'avril (au début de la phase de ponte de la première nichée) et la forte sécheresse estivale (nourrissage des jeunes et préparation de la seconde nichée). ■



PLATANE COMMUN
© CHRISTIAN NAESSENS



EFFRAIE DES CLOCHERS
© KEVIN BILLON

RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE BUSARDS 2022

✍ Philippe Descollonge, Bénévole LPO du « Groupe Busards » dans le Rhône

Alors que la saison 2023 de protection des busards est bien avancée, voici le compte-rendu de la saison 2022.

L'année 2022 s'est avérée très médiocre pour le busard cendré avec seulement 13 nids trouvés, pour 27 jeunes à l'envol, dont 2 qui se sont envolés du taquet. Les nids se situent essentiellement dans des friches, des coupes forestières et des zones humides, un seul dans une prairie artificielle. Les couples ont été fortement perturbés dans leur installation par des fauches très précoces qui les ont empêchés de nidifier dans les cultures habituelles, couples qui ont disparu par la suite.

Concernant le busard Saint-Martin, rapace qui chez nous niche essentiellement dans les friches et coupes forestières, 13 nids ont été trouvés (contre 3 en 2021) avec 26 jeunes. C'est donc une excellente année sachant que par faute de temps nous n'avons pas pu prouver leur reproduction.

Les points positifs sont la part grandissante du nombre de nids : 7 de cendrés (plus de la moitié des couples) et un de Saint-Martin dans deux de nos friches.

BUSARD CENDRÉ

© GUILLAUME BROUARD

Le Rhône est initiateur et moteur dans ce type de gestion de friches en France. On commence vraiment à avoir de bons résultats, non seulement on maintient et on fait croître les couples nicheurs, mais on fait revenir nicher les busards dans des lieux qu'ils avaient désertés. La plus-value de cette gestion est le retour ou le maintien d'une biodiversité liée aux milieux ouverts.

Cette réussite, on la doit essentiellement aux bénévoles qui s'impliquent dans cette activité depuis quelques années. Les chantiers de création et d'entretien de friches à busards plaisent et attirent. Ce sont 20 bénévoles qui y ont consacré 300 heures alors que cette activité se déroule sur un mois seulement et ce sans solliciter le réseau de bénévoles de la LPO.

Pour les prochaines années, la stratégie sera d'accroître les efforts en direction des friches gérées. Il s'agit de les multiplier et d'offrir un maillage cohérent sur les principaux territoires. Elles sont en effet indispensables aux busards et prennent une part importante dans le maintien des populations dans le Rhône.

Le but à terme est d'avoir suffisamment de friches afin d'assurer la pérennité de l'espèce dans notre département. Pour cela, la période des chantiers sera élargie et les adhérents de la LPO seront davantage sollicités.

Je tiens à remercier très fortement les bénévoles qui s'impliquent dans la protection des busards : sans leur engagement, les résultats et les perspectives ne seraient pas les mêmes. ■



MIEUX CONNAITRE ET PROTÉGER LA VIPÈRE TOMBERAIT « ASPIC » !

 Fabien Dubois, Chargé de mission à la LPO du Rhône et membre du GHRA

Dans l'objectif d'agir plus concrètement pour la conservation des reptiles de la Métropole, il est nécessaire d'avoir une visibilité actualisée sur l'état des populations de vipères aspics, *Vipera aspis* (densité d'individus par population) à l'aide de prospections participatives réalisées dans les milieux favorables par la LPO AuRA soutenue par le GHRA.

La LPO AuRA mène une étude sur les reptiles (financée par la Métropole de Lyon) qui a débuté en 2016 sur les communes de la Métropole (Meyzieu, Jonage, Chassieu, Saint-Priest, Mions, Solaize, Feyzin, Corbas). Les prospections ont été réalisées sur un échantillon de milieux représentatifs et propices à la détection des reptiles dans l'objectif d'identifier les espèces et leur répartition sur le territoire, mais aussi de conseiller les méthodes les plus appropriées à leur conservation.

Elles nous permettent ainsi de mesurer leur état de conservation, les possibilités de reconnexion entre les dernières populations identifiées en confrontant les résultats à leur domaine vital (variable connue) et à la gestion des espaces et habitats existants. Les linéaires, les haies, les talus, les lisières, les murets, les friches... présentent des enjeux importants de conservation pour les reptiles, très largement menacés sur le département et en particulier dans l'est Lyonnais. Et le phénomène ne cesse de s'amplifier.

En effet, le territoire autrefois très majoritairement constitué d'espaces agricoles et naturels a vu cette tendance s'inverser totalement ces dernières décennies au profit de zones urbanisées/aménagées.

Les reptiles font partie des vertébrés dont l'état des populations et la répartition sont les moins bien connus avec seulement 408 données sur le département.

VIPÈRE ASPIC
© ALEXANDRE ROUX



VIPÈRE ASPIC
© ALEXANDRE ROUX

Pourtant leur importance au cœur des écosystèmes et leur écologie les rend particulièrement sensibles aux importantes modifications du territoire de la Métropole. Véritables indicateurs de qualité des habitats, « une espèce de reptiles sur cinq est aujourd'hui menacée d'extinction en France ».

En plus du bouleversement climatique, les nombreux constats tendent à montrer que la gestion des haies par broyage à n'importe quel moment, l'usage de pesticides, l'urbanisme grandissant et la fragmentation des habitats sont les principales causes d'isolement et de disparition des populations de reptiles.

Aujourd'hui, la plupart des espèces sont cantonnées dans des habitats de faible superficie et très isolés, avec absence de connexions, limitant ainsi les échanges et l'avenir des populations.

Le principal frein à la pérennité de ces espèces est le manque de connexion entre ces milieux. Ces connexions peuvent prendre la forme de trames et/ou voies vertes arbustives diversifiées, favorisant ainsi l'échange entre différentes populations pour un brassage génétique qui aujourd'hui demeure complexe voire quasi impossible, et qui favorise la consanguinité des populations isolées.



VIPÈRE ASPIC
© ALEXANDRE ROUX

N'oublions pas l'intérêt de ces mesures pour l'humain au niveau de la préservation de son cadre de vie, permettant de lutter contre les îlots de chaleur, et indispensables au monde agricole (haies et auxiliaires assurent la protection des cultures).

Une vigilance toute particulière sera à apporter à la gestion des accotements routiers, des talus et pieds de haies (période d'intervention hors période d'activité des espèces). La végétation en bordure de route sera entretenue pour la visibilité mais le reste devra être conservé. Des plantations variées d'essences indigènes pourraient permettre de dynamiser les connexions écologiques entre les populations locales de reptiles en complément des haies existantes.

Certaines populations de reptiles bien identifiées sur le territoire dépendent aujourd'hui des choix de gestion et d'aménagement des agriculteurs, des privés et des collectivités, sans quoi elles disparaîtront, ne jouant plus leur rôle de régulateurs des populations de rongeurs (services écosystémiques envers l'agriculture). C'est notamment le cas des ophiidiens comme la coronelle lisse et la vipère aspic, les plus rares.

Si aucune réflexion n'est menée sur les méthodes de conservation d'habitats et de gestion ou sur un moyen de reconnexion des populations identifiées, celles-ci pourraient à terme être définitivement isolées génétiquement et fragilisées, pour finir par disparaître du territoire (patrimoine naturel et services écosystémiques).

Des actions incitant les gestionnaires de milieux, et notamment les agriculteurs, à intégrer les besoins de ces espèces lors de leurs opérations d'entretien des bordures de parcelles peuvent constituer une bonne base de départ. Leur rôle d'auxiliaire de l'agriculture pourra être mis en avant.

En complément, la LPO AuRA est en train de porter à connaissance la présence de cette espèce menacée, l'importance du maintien de son habitat, d'une gestion adaptée vis-à-vis de ces espèces prédatrices, souvent confrontées à une réduction/perte/disparition/dégradation de leur habitat. Souvent par méconnaissance, des habitats

favorables sont dégradés ou fragmentés et le phénomène se poursuit, malgré la réglementation qui a récemment évolué en ce qui concerne la vipère, devenue intégralement protégée par l'arrêté de janvier 2021.

Un temps de rencontre, de conseil et de médiation sera réalisé auprès des différents propriétaires et acteurs concernés par la présence de reptiles. Ce travail permettra notamment d'informer officiellement et d'aborder le risque de disparition totale de la vipère aspic sur la Métropole.

Les zones avec des habitats à forts enjeux (friches) seront ainsi identifiées et préservées (connexions) afin d'éviter que les dernières populations inventoriées sur le territoire ne finissent cantonnées sur des îlots en sursis.

Les actions de sensibilisation doivent aussi se poursuivre pour informer et obtenir une mobilisation plus forte des citoyens qui pourraient aider à ce que ces espèces devenues rares continuent d'arpenter nos espaces. ■



VIPÈRE ASPIC
© ALEXANDRE ROUX

La LPO en Savoie

LA VIE DES MARTINETS NOIRS EN GENDARMERIE

 Nicole Girard, Bénévole LPO en Savoie, Référente Hirondelles et Martinets

S'il fallait un nouvel exemple pour illustrer la vie chaotique des oiseaux inféodés au bâti soumis aux opérations en cours et à venir de l'ITE et du ZAN, en l'occurrence ici des martinets noirs (*Apus apus*), en voilà un qui s'offre à nous et pas n'importe lequel.

Il s'agit de pas moins de 10 bâtiments de la caserne Lasalle située sur la commune de Bassens en Savoie qui vont subir une opération d'isolation thermique par l'extérieur (cf. vue aérienne). Or il se trouve que 5 bâtiments hébergent des martinets noirs. La colonie est estimée à 200 couples, ce qui en ferait la plus importante du bassin chambérien d'une valeur patrimoniale.

C'est grâce à l'alerte donnée le 20 février 2023 par un riverain amoureux des martinets, inquiet de voir monter des échafaudages et suspectant de gros travaux de rénovation, que nous avons pu obtenir un rendez-vous et nous rendre sur site dès le 6 mars.

Il faut faire vite, les martinets arrivent en Savoie dès la première semaine d'avril. Présentation de l'espèce, rappel à la loi, repérage des sites propices à une nidification (trop tôt pour pouvoir observer des martinets entrer et sortir d'un site), préconisations, compromis favorable à l'espèce, rédaction et signature d'une convention de suivi, commande de nichoirs, échanges avec le fournisseur, livraison, pose, tout prend du temps.

PLAN DE MASSE
© AND CO ARCHITECTES



LOCALISATION DU SITE
© GOOGLE MAPS

Encore avons-nous pu accélérer les étapes car nous connaissions notre interlocuteur, Monsieur Julien Vialatte, chargé d'opérations immobilières pour la Préfecture du Rhône, bureau des travaux d'investissement pour avoir été confrontés à une situation identique concernant la Gendarmerie de Lanslebourg Montcenis pour des hirondelles de fenêtre.

Il est décidé d'installer 50 nichoirs triples en béton de bois biosourcé qui sont rapidement commandés à la Société NAT'H Nature-Harmonie : nat-h.com

Il s'avère vite que techniquement les nids triples sont trop lourds pour être installés en sous face de l'avancée de toit et il n'est pas autorisé de se fixer sur l'isolant extérieur. Le fabricant préconise des nids doubles.

Les installations se feront en deux phases (cf. plan de masse, en orange la 1^{ère} phase, en jaune la 2^{ème}) :

- La première phase concernera l'installation de 10 nichoirs doubles par bâtiment avant la fin avril (les bâtiments 12, 13, 14 et 15 - cf plan de masse).

- La deuxième phase se fera vers la fin juillet de manière à permettre aux effleureurs de repérer leurs futurs sites de nidification avant leur départ en migration et concernera 2 bâtiments avec chacun 10 nichoirs doubles (les bâtiments 11 et 16, cf. plan de masse).

Des précautions sont prises pour ne pas impacter les nids conservés. Dans la plupart des cas, l'isolant ne viendra pas recouvrir les entrées d'air dans les avancées de toiture, ces dernières seront toujours accessibles aux couples de martinets.

En revanche, dans les cas où ces entrées seraient recouvertes, une ouverture accessible sera recréée.

Ceci devrait compenser la perte de nids artificiels en passant de nichoirs triples à nichoirs doubles (à évaluer lors des visites de suivi).



MARTINET NOIR
© JEAN BISETTI

Une convention de suivi est signée qui couvre l'ensemble de ces phases. Il y aura trois comptages annuels donc trois demi-journées chaque année pour le suivi des martinets et qui incluront les éventuelles réunions de chantier.

Le suivi des effectifs de la colonie nicheuse de martinets noirs sera mené sur trois ans consécutifs, de 2023 à 2025, pendant lesquels chaque année, trois comptages de la colonie seront effectués pour suivre l'évolution de la population et un rapport annuel sera rendu.

Le calendrier des interventions de la LPO sera programmé et évoluera en fonction des conditions climatiques déterminant l'arrivée, l'installation et le nourrissage des oiseaux afin d'optimiser le suivi.

Ce suivi portera sur les effectifs de la colonie, le succès de reproduction et le comportement des martinets vis-à-vis des aménagements réalisés sur les façades de la gendarmerie.

Des préconisations pour améliorer les aménagements pourront être proposées au vu des résultats du suivi comme l'installation de nichoirs supplémentaires.

Voilà une situation exemplaire qu'il faudrait saisir pour porter le sujet au niveau national (le patrimoine immobilier de la gendarmerie nationale est énorme). La même démarche pourrait être entreprise avec les Armées qui possèdent elles aussi un gros patrimoine immobilier et tenter l'instauration d'une convention nationale avec des déclinaisons régionales ou d'une convention régionale avec ces deux ministères.

Cette opération aurait pu s'inscrire dans le projet « *Rénovation du bâti et biodiversité, programme Nature en Ville* » de la LPO France car il illustre les situations auxquelles nous sommes tous confrontés et la nécessité qu'il y a à coconstruire des solutions avec tous les acteurs de la rénovation du bâti et de l'aménagement urbain.

La prise en compte de la biodiversité dans les projets d'aménagement est une nécessité absolue et vitale pour les espèces inféodées au bâti. Sur la période de 1989 à 2019, c'est une baisse de 23% pour l'hirondelle de fenêtre et de 46% pour le martinet noir. ■

UNE PETITE VILLE AVEC UNE GRANDE VOLONTÉ

 Dominique Secondi, Président de la LPO de Savoie

La commune de La Motte-Servolex est engagée pour un atlas de la biodiversité communale sur la période 2021-2024. Un premier atlas édité en 2017 avait permis de mettre en évidence des espèces comme le sonneur à ventre jaune et la chevêche d'Athéna.

Il faut rappeler les actions en faveur de la biodiversité de cette commune :

- 2010 : le classement en Refuge LPO de l'ensemble des espaces verts de la commune
- 2011 : la mise en place d'îlots forestiers en libre évolution pour 24 hectares de forêt communale
- Depuis plus de 10 ans : pour la partie logistique de la ville, une rénovation de son éclairage public pour réduire la pollution lumineuse et les consommations d'énergie
- 2014 : le lancement pour 10 ans de la démarche « *plan d'action biodiversité en ville* »
- 2017 : un arrêt effectif de l'utilisation des pesticides
- Depuis 2020 : le travail de concertation avec la profession agricole pour les pratiques en faveur de la biodiversité (plantation de haies vives en champ, bandes à messicoles, cultures dérobées polliniques)

FRESQUE BIODIVERSITÉ

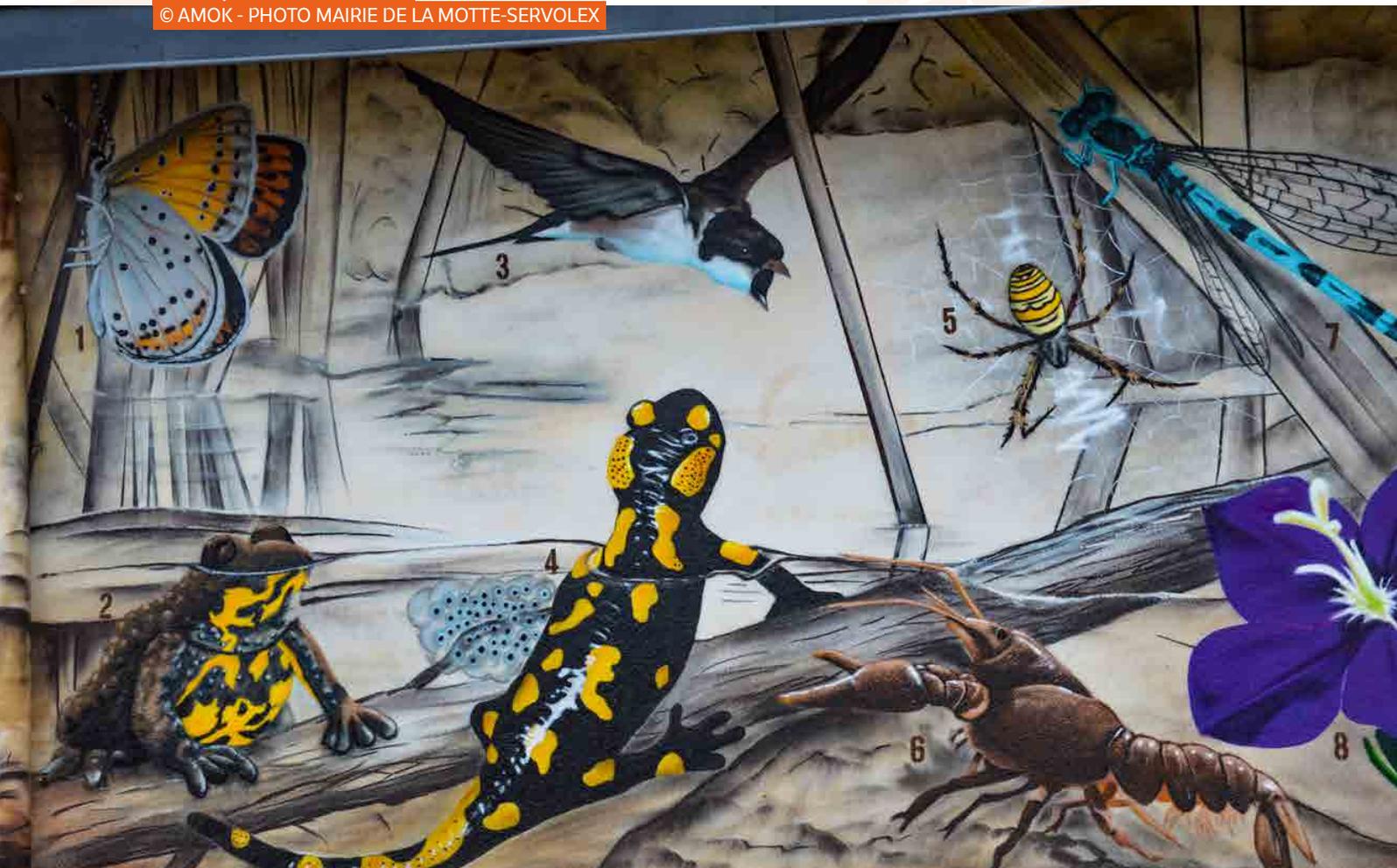
© AMOK - PHOTO MAIRIE DE LA MOTTE-SERVOLEX

Depuis mars 2022 et jusqu'à fin 2024, les citoyens sont encouragés à transmettre leurs observations ; un calendrier de la phénologie des espèces est disponible sur le site web de la mairie.

Des ateliers de découvertes des espèces sauvages ont été mis en place pour la fête de la nature. En parallèle de ces actions, la mairie a commandé une fresque de la biodiversité à un collectif de graphes locaux : @lamise.com. Le lieu choisi est le parvis du groupe scolaire Pergaud. Un échantillon de dix-huit espèces emblématiques a été choisi, un éventail puisé dans les inventaires de la démarche ABC.

L'artiste qui a travaillé sur la fresque est Amok, membre depuis le début du collectif qui a vu le jour à la Motte-Servolex en 2012. Amok, spécialiste de l'aérographe, se plaît à travailler sur des murs extérieurs. Sa démarche a d'abord été de trouver pour chaque espèce trois ou quatre modèles piochés sur le web, de manière à visualiser leurs principales caractéristiques. Sur la fresque, l'utilisation d'un fond clair a permis de faire ressortir les animaux et pour être sûr de son résultat, Amok a pris soin de disposer ses sujets pour ne pas casser la perspective et de ne pas encombrer d'autres représentations.

La LPO a suivi leur réalisation de manière à être le plus réaliste possible. Avant l'arrivée de l'été, la commune a fait le choix que les parents d'élèves et autres usagers passent chaque jour devant des espèces protégées, et pourtant menacées par nos pratiques et nos comportements. ■



CHAMBÉRY, UNE IMPLANTATION DURABLE DE LA DÉMARCHE DES INCROYABLES COMESTIBLES

 Dominique Secondi, Président de la LPO de Savoie

Les jardins partagés sont venus en complément des jardins ouvriers, lieu appartenant à une municipalité avec un règlement de fonctionnement.

Les jardins partagés sont l'attribution d'une parcelle pour un ensemble de personnes alors que les jardins ouvriers sont l'attribution d'une parcelle pour une seule famille. Les incroyables comestibles sont une association à portée nationale, dont les fondements reposent sur ces engagements :

- Planter partout là où c'est possible, avec bon sens et dans le respect des lieux et des personnes, et mettre en partage nos actions et nos récoltes.
- Accueillir et accepter l'autre tel qu'il est, sans imposer ou chercher à convaincre, et ensemble, cheminer pour démontrer, par notre intention et nos actes concrets, qu'une autre voie d'humanité est possible.
- Promouvoir le don, le partage et la gratuité comme le socle fondateur d'une nouvelle expérience humaine permettant d'accéder à l'unité et la reconnexion des gens entre eux et avec la terre nourricière.

JARDIN RUE DU FAUBOURG

© DOMINIQUE SECONDI



- Respecter la terre, respecter le vivant et les cycles naturels, protéger et prendre soin des sols, œuvrer à protéger et développer la biodiversité par le recours à des techniques de culture bio-naturelle : agroécologie, permaculture, biodynamie...
- Reconnaître le caractère sacré de la semence comme patrimoine commun, libre et inaliénable de l'humanité.

Le groupe national existe depuis 2012, avec des initiatives dans 1200 communes (même DOM TOM) et demande aux groupes locaux une visibilité, de manière à ce que les élus et citoyens se rendent compte des actions faites. C'est donc quelques images selon la logique suivante : le groupe est pris en photo devant chaque pancarte d'agglomération, celle-ci va être postée sur le site Incredible Edibles and World Interest, carte mondiale de ces initiatives. Une des caractéristiques étant de partager le résultat de la cueillette : là aussi une prise de vue des futurs légumes à partager est publiée sur le blog local. Puis vient la phase à la rencontre du public, de manière à créer des actions solidaires : une boîte à outil est disponible sur bienvenue.lesincroyablescomestibles.fr/ressources ▶

Le groupe local de Chambéry, ce sont trois sites qui sont actifs sur l'ensemble de cette démarche : Joppet, 311 rue du faubourg et Mas Barral, où une spirale complète les installations de permaculture. ■

La LPO en Haute-Savoie

Chiffres des amphibiens sauvés © Sylvain Delépine

SAUVETAGE DES AMPHIBIENS À BOGÈVE ET HABÈRE-POCHE

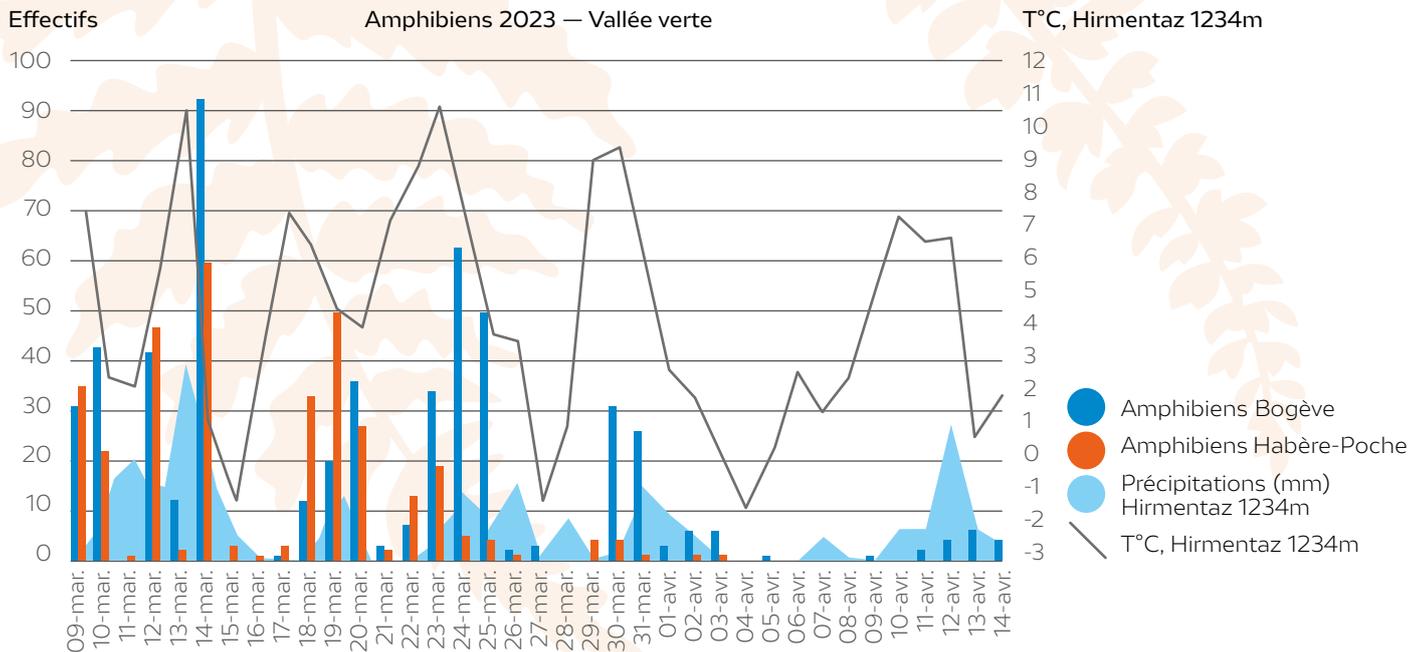
 Pascal Ducrot, Bénévole LPO en Haute-Savoie

À Bogève, cette année, faute de soutien financier du Conseil Départemental à la LPO de Haute-Savoie, la LPO n'a pas pu missionner ses salariés pour cette action, comme cela avait précédemment été le cas pendant 12 ans à Bogève.

Elle a quand même maintenu cette opération, mais avec une équipe d'une vingtaine de bénévoles assidus, mobilisés par Pascal Ducrot et René Adam, et le soutien de Vivre en Vallée Verte (la commune ayant en plus, comme chaque année, installé une barrière sur le chemin des Mougis).

À Habère-Poche, pour la deuxième année, le sauvetage a été réalisé par une vingtaine de bénévoles assidus également avec l'aide de la commune (pose et dépose des filets, fournis par la LPO) et de l'OFB (Office Français de la Biodiversité).

Évolution du nombre d'amphibiens sauvés chaque jour © Sylvain Delépine



La soirée bilan pour les deux sites, organisée à Bogève le 12 mai dernier, a été une belle réussite avec une soixantaine de participants. Le public réunissait des personnes de tous âges, les enfants n'étant pas en reste pour poser des questions.

Sylvain Delépine, spécialiste des amphibiens, et Philippe Faucon-Mouton, agent de l'OFB, ont commenté le diaporama très instructif que Sylvain avait préparé, sur la diversité et la vie des amphibiens à travers le monde pour finir sur ceux qui vivent dans nos villages. Les magnifiques photos auront à coup sûr montré sous un autre jour ces animaux qui vivent près de nous et qui malheureusement sont en danger, notamment par cause de disparition de leur biotope ou de maladies, et qui disparaissent de façon exponentielle et bien plus vite que les insectes.

Enfin, Chantal Ollivier-Plaud a présenté l'association Vivre en Vallée Verte et ses nombreuses actions de sensibilisation à l'environnement qui ont eu lieu tout au long du mois de juin, et Pascal Ducrot a présenté le rôle et les actions de la LPO en général.

Merci aux communes pour leur implication, rendez-vous l'année prochaine, en espérant être encore plus nombreux et... peut-être avec à nouveau le soutien, qui était habituel mais qui a fait défaut cette année, du Conseil Départemental ? ■

| Vallée verte 2023 | Bogève | Habère-Poche | Totaux sauvés |
|----------------------------------|-----------|--------------|---------------|
| Grenouilles rouges | 8 | 11 | 19 |
| Mâles | 70% | | |
| Femelles | 30% | | |
| ♂♀ Amplexus | 20% - 68% | | |
| Crapauds communs | 508 | 318 | 826 |
| Crapauds écrasés, minimum | 65 | | |
| % écrasés | 13 | | |
| Tritons alpestres | 12 | 0 | 12 |
| Tritons écrasés, minimum | 5 | | |
| | | | 857 |

Voir tableau « Chiffres des amphibiens sauvés » ci-dessus.

Entre début mars et mi-avril, ce sont, au total des deux sites, plus de 800 amphibiens qui ont bénéficié de cette mobilisation citoyenne (principalement des crapauds communs, et quelques grenouilles rouges et tritons alpestres).

BILAN DES COMPTAGES DU TÉTRAS LYRE EN 2023 SUR LES MASSIFS BORNE-ARAVIS

 Brice Belouin, Bénévole LPO en Haute-Savoie

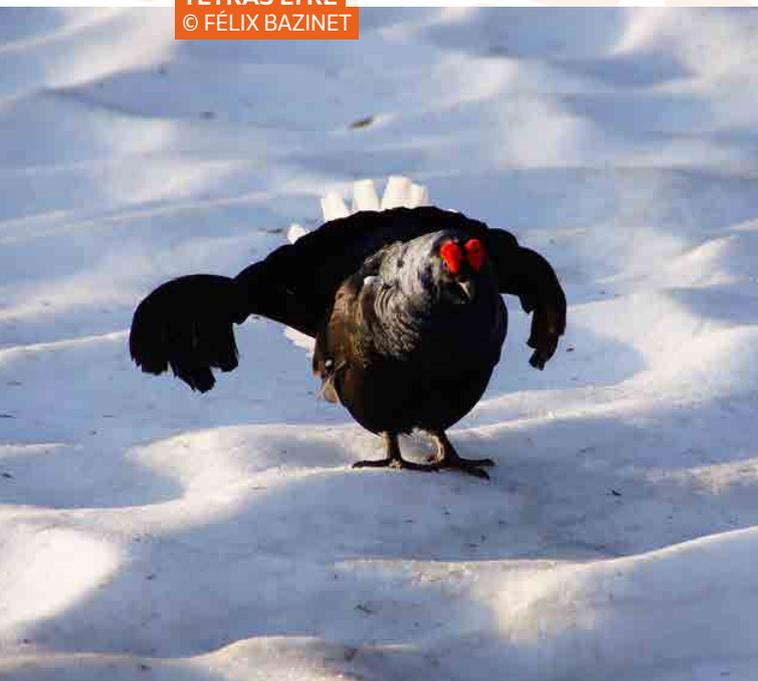
La LPO de Haute-Savoie organise depuis 2015 des comptages de tétras lyre au chant dans les Aravis sur au moins 10 secteurs contigus situés sur Le Grand Bornand et Le Reposoir, représentant une superficie d'environ 2 825 ha.

Contexte

Nous utilisons l'ancien protocole de l'OGM (Observatoire des Galliformes de Montagne), avant qu'il ne soit modifié avec le tirage au sort des secteurs.

Trois comptages sont prévus annuellement entre la fin avril et le mois de mai. Suivant les conditions météo, au minimum 1 ou 2 comptages sont réalisés par année ; celui avec les meilleurs résultats étant retenu pour l'analyse des données dans le temps.

TÉTRAS LYRE
© FÉLIX BAZINET



On compte entre une dizaine et une quarantaine de personnes par comptage. Depuis 2015, ils ont mobilisé plus de 200 journées de bénévoles, représentant au début une quarantaine de personnes différentes chaque année et actuellement plus d'une soixantaine.

L'intérêt de ces comptages est de pouvoir suivre sur le long terme l'évolution de la population sur un même territoire.

Résultats

Les dates de comptage retenues pour cette année 2023 étaient les dimanches 23 avril, 7 et 14 mai.

Le comptage du 23 avril a été annulé en raison des mauvaises prévisions.

Le comptage du 7 mai a été maintenu, mais la météo a été plus incertaine que prévu et la pluie est arrivée dès le milieu de la nuit, avec quelques éclairs aperçus du côté du col de la Colombière aux alentours de 5h. Certains secteurs n'ont donc été prospectés que partiellement ou en décalage par rapport à l'horaire de début de comptage. Celui-ci a réuni 38 participants, soit une participation assez forte. Ce nombre important de participants a permis de prospecter 19 secteurs (dont les 10 secteurs de référence), 28 coqs et 5 poules ont été dénombrés sur les 10 secteurs de référence et 37 coqs et 7 poules sur l'ensemble des secteurs. Une autre donnée intéressante : une perdrix bartavelle a été observée après la fin du comptage.

Le comptage du 14 mai s'est déroulé sans pluie, mais avec d'importantes remontées de brouillard au lever du soleil, ce qui n'a pas permis la réalisation du comptage de façon optimale en raison de la visibilité restreinte. Pour cette dernière journée, 28 personnes étaient inscrites. 12 secteurs, dont 9 des 10 secteurs de référence, ont été prospectés. Celui n'ayant pas été prospecté est le secteur 1, cela en raison des difficultés d'accès et du temps de marche nécessaire pour l'atteindre. Pour ces raisons, ce secteur va être abandonné pour les prochains comptages et remplacé par le suivi régulier du secteur 10, bien plus accessible et tout aussi favorable à la présence du tétras lyre. Sur ce comptage, 25 coqs et 7 poules ont été recensés sur les secteurs de référence et 30 coqs (avec autant de poules) sur l'ensemble des secteurs. Petite anecdote : sur le secteur 2, les restes tout frais d'un cadavre d'une poule de tétras ont été trouvés à quelques mètres du point d'observation. La poule a probablement été prédatée par un aigle royal, car aucune empreinte n'a été observée à proximité.

Avec 28 coqs recensés, c'est donc le comptage du 7 mai qui est retenu pour cette année 2023. Ce chiffre indique une légère baisse des individus par rapport à 2022 et 2021, mais qui est à nuancer avec des conditions météorologiques qui n'étaient pas des plus favorables pour les deux comptages de cette année.

Comparaison des résultats annuels des comptages de Tétras lyre



Pour finir, à titre informatif, l'organisation de ce comptage a nécessité au moins une soixantaine d'heures bénévoles pour l'organisation et représente environ 300 heures de bénévolat pour le 1^{er} comptage et environ 216 heures pour le second.

Un grand merci à toutes les personnes inscrites pour ces comptages 2023 et rendez-vous l'an prochain ! ■



COMPTAGE DES TÉTRAS LYRE
© LPO AURA

DU NOUVEAU CHEZ LES CHIROS

✍ Le Groupe chiroptères de la Haute-Savoie

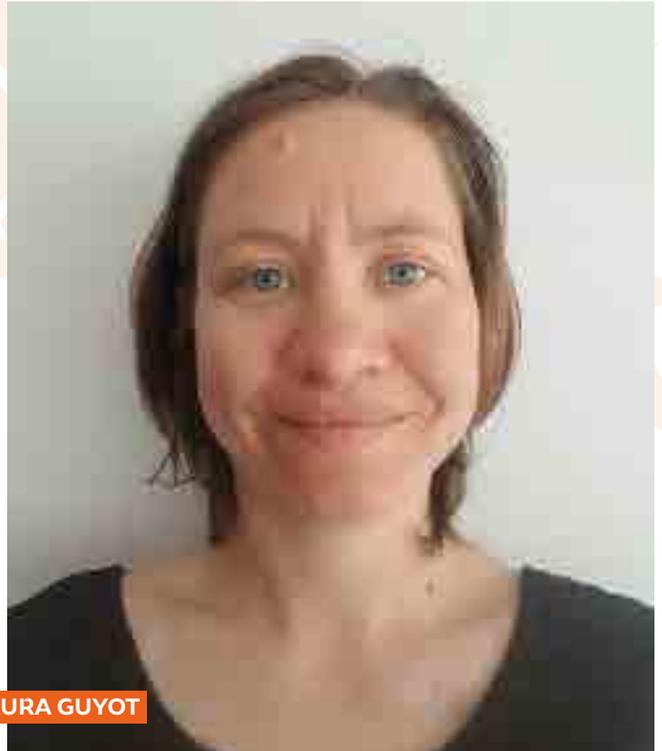
Une découverte départementale faite en Haute-Savoie !

Jean-Claude Louis, après dix années passées à la tête du groupe chiros 74, a découvert fin 2022 une nouvelle espèce prête à reprendre la coordination du groupe !

C'est avec une certaine émotion que nous publions les premières photos qui vous permettront une identification à coup sûr !

Ce groupe a pour but d'améliorer les connaissances sur les chauves-souris du département, de rassembler ceux qui sont intéressés par les chauves-souris et mener ensemble des actions sur le terrain, de formation et de sensibilisation. Vous pouvez rejoindre le groupe chiro74 en faisant une demande d'inscription à la framaliste gchiro74 en cliquant sur le lien suivant (des documents vous seront alors envoyés) : framalists.org/sympa/subscribe/gchiro74 ▶

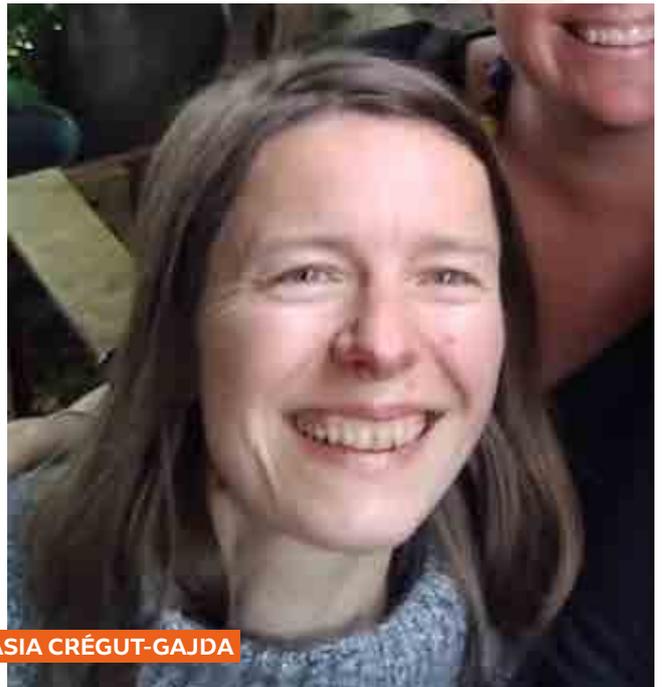
À bientôt ! ■



LAURA GUYOT



ROMAIN CRÉGUT-GAJDA



BASIA CRÉGUT-GAJDA

DES NOUVELLES DU GRAND-DUC ORPHELIN DE LA TOUR

 Amandine Coffy et Thibault Goutin, Bénévoles LPO en Haute-Savoie

Retour sur un événement marquant de 2022...

Une incroyable chaîne de sauvetage

Le 13 mai 2022, deux grands-ducs d'Europe sont retrouvés morts électrocutés au pied d'un pylône électrique. Nous sommes en pleine période de reproduction, près d'une aire connue et occupée par l'espèce. Pendant une semaine, riverains et bénévoles LPO vont se relayer pour vérifier la présence de jeunes et d'adultes pour les nourrir. Après confirmation de la disparition des parents, un sauvetage incroyable va être entrepris le 20 mai 2022. Les pompiers de Saint-Jeoire, le secours en montagne de Samoëns, la section drone de Sallanches et la grande échelle de Bonneville vont se déplacer. Le gérant de la carrière où se trouve le nid et ses employés vont tout mettre en œuvre pour niveler et sécuriser le terrain afin que le camion avec la grande échelle de 30m puisse intervenir.

Un poussin affamé est ainsi récupéré et emmené au centre de soin le plus proche. Sa convalescence sera complexe, il doit apprendre à se nourrir, à voler, à chasser.

Vous pouvez retrouver l'histoire incroyable de ce sauvetage dans le LPO Info n°6.

RELÂCHÉ DU GRAND-DUC
© AMANDINE COFFY

Depuis, que s'est-il passé ?

Une des priorités était de sécuriser le site afin qu'une telle situation ne se reproduise plus. Ainsi, les équipes d'Enedis, exploitant des lignes électriques, ont disposé des systèmes de neutralisation des risques d'électrocution dans le secteur pour éviter de futurs accidents.

Puis le samedi 8 avril 2023, toutes les personnes ayant participé à ce sauvetage ont été conviées pour la remise en liberté du jeune grand-Duc, qui a eu le temps de grandir et de se remettre sur pied au COR (Centre Ornithologique de Réadaptation situé près de Genève).

Cyril, un des pompiers volontaires qui a participé au sauvetage, a pu relâcher l'oiseau qu'il avait sauvé 11 mois auparavant. Les participants étaient enchantés et très émus de cette soirée, même si la présence du grand-duc a été très furtive ! Une cagnotte en faveur du centre de soins a été généreusement remplie.

Un deuxième grand-duc a également été relâché ce durant la soirée : il avait été secouru à Veigy le 5 novembre 2022 suite à un probable empoisonnement. Après 5 mois en volière dans le même centre de soins, il a pu retrouver les grands espaces. Maintenant, il va falloir surveiller les environs : peut-être qu'un de ces deux rapaces reprendra le territoire des deux adultes décédés l'année dernière. Affaire à suivre !

La LPO remercie toutes les bénévoles qui se sont impliqués sur ces sauvetages. ■



LES « COMPTAGES » DE LOUPS EN HAUTE-SAVOIE

 Jean-Claude Louis, Bénévole LPO en Haute-Savoie

Pour compter leurs brebis, les éleveurs les font passer d'un parc à l'autre au moyen de barrières de contention dans lesquelles elles passent une par une. Alors « compter » des loups qui vivent dispersés dans un milieu fermé, c'est impossible !

C'est pourtant ce que prétendent réaliser les chasseurs et les éleveurs de la FDSEA avec l'aide du Département. Pour cela, ils ont touché 300 000 € de subvention (dont plus de 7% du Département). Cette somme leur a permis d'acheter 200 pièges photo, 30 enregistreurs sonores automatiques, 20 caméras thermiques, une voiture et d'embaucher un technicien pour ce « comptage ».

L'OFB réalise un « suivi » en distinguant des meutes (loups qui se sont reproduits) et des ZPP (Zones de Présence Permanente), c'est à dire des zones occupées par un ou deux loups depuis au moins deux hivers consécutifs (pour les distinguer des loups en phase de dispersion qui ne restent pas). S'il y a reproduction dans une ZPP, elle passe alors en meute.

CROTTES DE LOUP
© JEAN-CLAUDE LOUIS



EMPREINTES DE LOUP
© JEAN-CLAUDE LOUIS

Le réseau loup-lynx de l'OFB s'appuie, en Haute-Savoie, sur plus de 190 correspondants actifs. Les professionnels ou assimilés (OFB, ONF, Asters, Lieutenants de louveterie, Administration) représentent 42% du réseau, les chasseurs 15%, les Associations naturalistes 7% et les particuliers 34% (dont bon nombre de membres d'Association de Protection de la Nature – APN – qui ne souhaitent pas que leur association apparaisse). On peut remarquer que les particuliers et les professionnels sont aussi nombreux que les chasseurs participent à ce réseau dans une bonne proportion. En 2022, ce réseau a récolté 460 indices.

Grâce à ce réseau, l'OFB a recensé, à la fin de l'hiver 2021-2022, 7 meutes (dont 5 à cheval sur la Savoie ou la Suisse) et 6 ZPP (dont 3 à confirmer).

À la fin de l'hiver 2022-2023, ce suivi indique la présence de 12 meutes et 7 ZPP (dont 1 à confirmer).

Cela montre que sur les 6 ZPP de l'année d'avant, il y a eu reproduction sur 5 d'entre elles qui sont passées en meutes : $7+5=12$, et qu'il y a eu 6 nouvelles zones occupées.

On peut sans trop s'avancer dire qu'à la fin de l'hiver 2023-2024, il y aura sans doute 19 meutes si les loups des 7 ZPP se reproduisent. Notre département est en phase de recolonisation depuis 5 ou 6 ans et il y a encore des territoires vacants.



LOUP GRIS
© PIXABAY

Les chasseurs, eux, ont dénombré en 2022, 14 meutes et 9 ZPP. Ils ont communiqué aussitôt sur la sous-estimation de 50 % du suivi réalisé par le réseau OFB en le comparant avec les chiffres de l'année précédente. Mais en réalité, ils n'ont trouvé que 2 meutes et 2 ZPP de plus que le réseau OFB, qui n'ont d'ailleurs pas été validées par cette dernière (après communication de leurs indices).

Si l'on peut « suivre » les meutes et les ZPP, il est par contre impossible de donner un chiffre précis et fiable du nombre d'individus. Celui-ci varie constamment (reproduction, mortalité infantile élevée, accidents, braconnage, individus en dispersion, etc.). La mortalité est estimée entre 42 % et 50 % selon les sources. Ce qui veut dire qu'un loup a pratiquement une chance sur deux d'être mort un an plus tard...

Pourquoi cette frénésie pour compter les loups ? Tout simplement parce que l'État a décidé de tirer, chaque année, 19% des loups, ce chiffre pouvant être augmenté de 2 % en cas de besoin. Ce qui sera vraisemblablement le cas cette année, au vu du nombre de tirs déjà réalisés et de la pression des syndicats agricoles et des politiques pour en tirer plus au printemps (en période de mise bas et d'élevage des jeunes).

La France est le seul pays d'Europe à faire un suivi aussi précis de la population lupine (d'ailleurs salué par la communauté scientifique), les autres pays se contentant d'une estimation globale. Ce suivi est uniquement motivé par le nombre de loups à tirer, d'où la contestation des chiffres par les chasseurs et les syndicats agricoles et leur volonté de réaliser eux-mêmes leur propre « comptage ».

À voir maintenant si la Fédération Départementale des Chasseurs de la Haute-Savoie continue ou pas cette étude les prochaines années. ■



CARCASSE LISSÉE PAR UN LOUP
© JEAN-CLAUDE LOUIS

ENTRETIEN AVEC CLARA PESCHARD, BÉNÉVOLE À LA LPO EN HAUTE-SAVOIE

Propos recueillis par xxx



CLARA PESCHARD

— Quand et comment a débuté ton intérêt pour la nature et la faune sauvage ?

Il a commencé dès la primaire. J'aimais beaucoup faire des exposés sur la nature... Je me souviens d'un que j'ai réalisé sur les chouettes et les hiboux en CM2.

Quand j'avais 14 ans, lors d'un stage au Centre Ornithologique de Réadaptation de Genthod (Suisse), j'ai pu venir en aide à la faune sauvage : c'est là qu'est née une vocation ! J'ai voulu agir pour protéger la biodiversité qui m'entoure.

— Comment es-tu arrivée à la LPO en Haute-Savoie et quel est ton degré d'implication dans notre association ?

Concrètement, dès que j'ai fini mon stage au COR, j'ai tapé dans la barre de recherche de mon ordinateur « protéger les oiseaux » et je suis tombée sur la LPO. Je n'ai pas hésité à envoyer des mails et j'ai été redirigée vers le Groupe Jeunes en Haute-Savoie. J'ai fait mes premières sorties avec mon père et maintenant, je vole de mes propres ailes. Aujourd'hui, j'ai 18 ans. J'essaie de m'impliquer davantage en tenant des stands et en proposant des sorties au Groupe Jeunes, par exemple !

ANIMATION MIGRATION DE CLARA PESCHARD À L'ISETA

© ISETA



MOYEN-DUC © ARTHUR MARTINOT



— Quel animal sauvage ou quelle cause pour l'environnement t'importe particulièrement et pourquoi ?

L'une des causes que j'affectionne le plus à travers mon engagement est sensibiliser et faire découvrir la nature. Je suis persuadée que si nous connaissons mieux le monde qui nous entoure, nous pouvons encore plus le protéger. C'est pour cela que je souhaite devenir animatrice nature !

— Peux-tu nous raconter une observation naturaliste qui t'a particulièrement marquée ?

Je me rappelle très bien l'un des premiers rêves que j'ai eu étant petite : voir un hibou dans la nature. Grâce à mon ami Quentin, j'ai pu le réaliser ! C'était un affût qui a duré quelques heures, dans un champ. Les agriculteurs venaient de faire les foins, le moment idéal. Nous sommes restés très tard, admirant le balai des renards. Au coucher du soleil, les jeunes hiboux ont commencé à appeler leurs parents. Les moyens-ducs se sont mis en chasse juste devant nos yeux... J'étais très émue. Mais c'était sans compter sur les petits qui volaient déjà ! Ils nous ont rasé la tête, ils étaient quatre, un s'est posé à 10 mètres devant nous. La soirée la plus mémorable de ma vie...

— Un message pour les adhérents ? Pourquoi rejoindre la LPO ?

Merci pour votre engagement... il est noble et chaque jour des consciences s'éveillent ! Vous êtes curieux d'apprendre des choses sur la nature ? Vous serez accueillis les ailes grandes ouvertes à la LPO. ■

LE GROUPE JEUNES À NATUR'EN FAIT

✍ Clara Peschard, Bénévole LPO en Haute-Savoie

Samedi 6 mai c'était le festival Natur'En Fait à Bonlieu (Annecy) ! Cet événement a été organisé par des étudiants en BTS Gestion et Protection de la Nature dans le cadre d'un projet d'initiative collective.

Très motivés, ils n'ont pas hésité à réunir des animateurs nature, des biologistes, des artistes... pour proposer des ateliers au grand public autour de la nature (observations au microscope, découverte de la faune dans Bonlieu...).

Lorsque j'ai eu connaissance du festival, je n'ai pas hésité une seule seconde à représenter la LPO. Accompagnée de Caroline, nous avons eu l'honneur d'échanger avec plus de 80 personnes sur le stand dont un député de la Haute-Savoie, qui s'est déplacé spécialement pour l'événement. De nombreuses personnes ont découvert nos actions pour la première fois et d'autres nous ont fait part de leur envie d'agir à nos côtés. Nous avons été très bien accueillies par les organisateurs et nous avons eu un grand succès : tous nos agendas ont été pris ! Première fois que je suis responsable de stand et je ne regrette absolument pas.

MYRTIL ET TRISTAN
© SÉVERINE MICHAUD



Plus de 1 000 personnes curieuses de nature présentes au festival, une très bonne ambiance... Peut-être une seconde édition l'an prochain ? ■

STAND DU GROUPE JEUNES
© CAROLINE BELTRAND



AGENDA DES PROCHAINES SORTIES

8 juillet et 10 septembre — Chantier à Guidou

Tous les éco-volontaires sont les bienvenus pour donner un coup de main !

Rendez-vous devant la mairie de Sciez à 9h00.

Inscriptions à haute-savoie@lpo.fr ▶ ou sur l'agenda de notre site internet.

9 juillet et 6 août — Sortie papillons et photographie

Par la photographie, recherchons et déterminons les papillons. Prévoir un casse-croûte et de l'eau.

Rendez-vous à 10h00 de l'église de Vailly.

Inscriptions : adam.rene74@orange.fr ▶

16 juillet — Découvertes botaniques et orchidées

Les tourbières acides regorgent d'espèces rares et fragiles. Venez les découvrir ! Prévoir des vêtements adaptés, loupes et jumelles.

Rendez-vous à 9h00 à Notre-Dame-des-Gorges à Contamines-Montjoie.

Inscriptions à haute-savoie@lpo.fr ▶ ou sur l'agenda de notre site internet.

9 septembre — Sortie découverte de la forêt des Houches

Cette forêt abrite une population très importante de cerfs. Découvrons leur impact sur la végétation et pourquoi l'arrivée du loup peut être une solution. Prévoir un casse-croûte et des chaussures imperméables.

Rendez-vous à 9h00 devant la gare des Houches.

Inscriptions à jean.claude.louis@free.fr ▶ ou sur l'agenda de notre site internet. ■